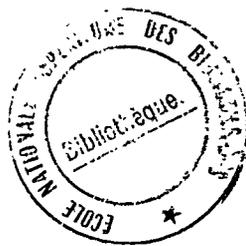


**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

**Université des Sciences
Sociales Grenoble II**

**Institut d'Etudes
Politiques**

**D.E.S.S. Direction de
projets culturels**



MEMOIRE

**MILIEUX OUVRIERS OU POPULAIRES ET
LECTURE LITTERAIRE EN LECTURE PUBLIQUE**

Jean-Paul GASCHIGNARD

**sous la direction de : Yvonne JOHANNOT,
Université des Langues et Lettres, Grenoble III**

1990
M
24

1990

**milieux ouvriers ou populaires et
lecture littéraire en lecture publique**

Jean-Paul GASCHIGNARD

résumé : à partir de la documentation disponible, d'un travail sur les bibliothèques municipales de Midi-Pyrénées et de l'étude d'une bibliothèque de comité d'entreprise, l'auteur étudie les rapports entre milieux populaires et bibliothèques de lecture publique, en s'intéressant particulièrement à la lecture de fiction.

descripteurs (base PASCAL) : Travailleur ; Bibliothèque publique ; Lecture publique ; Lecteur ; Lecture ; Littérature

abstract : the author looks into the relationships between working-class people and public libraries, with particular interest on fiction reading. With this object, he uses available documentation and makes personal studies of town libraries in South-western France, and of a factory library.

keywords : Worker ; Public library ; Public reading ; Reader ; Reading ; Literature

remerciements

à tous ceux et celles qui m'ont aidé dans ce travail : à Jean-Noël Soumy, conseiller technique pour le livre à la D.R.A.C. Midi-Pyrénées, auprès de qui j'ai fait mon stage et qui m'a notamment donné accès aux rapports de bibliothèques municipales; à Michélie Fourastié, auteur d'un rapport sur les bibliothèques d'entreprise en Midi-Pyrénées; à Martine Bodereau, bibliothécaire au comité d'entreprise Air-France à Toulouse-Montaudran, et aux responsables du C.E.; aux bibliothécaires des bibliothèques municipales de Toulouse, de Saint-Etienne, de Valence d'Agen, de Decazeville...

et à tous les autres

introduction

Peut-on élargir le public des bibliothèques ? Depuis la fin du dix-neuvième siècle, cette question traverse, ou plutôt fonde, l'histoire de la lecture publique en France. Depuis l'essor des bibliothèques municipales, à partir des années mille neuf cents soixante dix, elle a changé de nature : Il ne s'agit plus seulement de mettre la culture à la disposition du public, s'il veut bien venir, mais de le conquérir, de l'attirer à la bibliothèque. Au colloque d'Hénin-Beaumont, en 1981, Jacqueline Gascuel estimait qu'une bibliothèque moderne pouvait facilement toucher vingt-cinq à trente pour cent de la population d'une commune ou d'un quartier, et qu'il était nécessaire de faire mieux. Mais comment ? Les bibliothécaires sont amenés à remettre en cause leurs modèles culturels, à considérer qu'il n'y a pas un mais des publics, auxquels il faut s'adapter.

Et le public le plus faiblement touché est celui des milieux populaires. Et ce qui rebute le plus ce public est la lecture littéraire cultivée, celle des auteurs classiques ou des contemporains les plus raffinés : précisément ceux que préfèrent les bibliothécaires !

Le but de cette recherche est de mieux cerner les rapports entre milieux ouvriers ou populaires et lecture de fiction en lecture publique, en mettant l'accent sur les comportements, les attitudes, les perceptions de ces publics. Pour cela, nous avons rassemblé et confronté la documentation existante, essayé d'articuler méthodiquement les questions à poser, et, dans le temps disponible, cherché à compléter les "trous" de cette documentation par des travaux personnels, soit en enquêtant dans les bibliothèques, soit en cherchant des éléments d'évaluation dans leurs statistiques.

champ de la recherche

Le champ de la recherche était défini comme suit :

milieux ouvriers ou populaires : essentiellement les employés et les ouvriers, et leurs familles; l'accent a été surtout mis sur les milieux ouvriers; nous ne sommes pas rentrés dans les questions de définition : sont des ouvriers tous les individus considérés comme tels par l'INSEE;

lecture littéraire : celle d'oeuvres d'imagination, quelles qu'elles soient : roman rose, roman policier, roman d'espionnage, de science-fiction, classique, bande dessinée, poésie, etc. etc.

lecture publique : bibliothèques à buts culturels ouvertes au grand public; le travail a principalement porté sur les bibliothèques municipales, et secondairement sur les bibliothèques de comités d'entreprise.

où et quand ? : en France, aujourd'hui, autant que possible en se basant sur des données récentes.

Il était difficile, sinon impossible, de séparer la lecture des autres pratiques culturelles, la lecture des milieux populaires de la lecture de l'ensemble de la population, et la lecture en bibliothèque de l'ensemble de la lecture. Cela à cause des données disponibles : les études et les chiffres sont souvent "tous publics". Pour des raisons plus profondes aussi : le meilleur moyen de faire ressortir les caractéristiques de la lecture populaire est de les comparer à celles des autres lectures. Et aussi : peut-on traiter la lecture populaire isolément, comme un ensemble de pratiques indépendant des autres pratiques de lecture ? Peut-être, et peut-être pas. Trancher ce choix revient à trancher entre deux interprétations fondamentales : soit la lecture populaire est indépendante ou largement autonome, guidée par des valeurs populaires elles aussi indépendantes, soit elle ne se définit que par rapport aux lectures des autres milieux sociaux, de même que les comportements populaires. On peut faire ce choix après la recherche, en ayant pesé le pour et le contre, mais certainement pas avant.

Une ou des lectures populaires ? Peut-on parler aussi facilement de "la lecture populaire" ? Dans cette étude, cette expression doit être comprise dans son sens le plus modeste : ensemble des pratiques de lecture des milieux populaires. Car il faut se méfier des effets de catégori-

sation et de moyenne. Si les statistiques sont faites par catégories sociales, par exemple, cela ne veut pas dire que chaque catégorie sociale a un comportement homogène, ou qu'il n'y a pas des comportements communs à des fractions de plusieurs catégories. Si la statistique ne donne qu'un seul chiffre pour une seule catégorie, elle additionne pour ce faire, le plus souvent, des pratiques totalement opposées : des non-lecteurs avec des très forts lecteurs, par exemple. Et ce qui vaut pour les chiffres vaut aussi pour les systèmes de classement choisis par le commentateur. Tout classement est à manier avec précautions.

Et, de même, peut-on séparer lecture de livres et lecture d'autres écrits ? lecture de fiction et lecture d'autres genres ? La recherche a prouvé que la séparation entre fiction et documentaires n'était pas valable pour tous. Le choix d'étudier la lecture de fiction désigne donc une priorité donnée à ce type de lecture, mais non l'étude de ces lectures seulement.

Le travail s'est donc organisé selon plusieurs axes :

- tenter de décrire les lectures des milieux populaires, d'abord à partir des chiffres disponibles, ensuite en essayant une description plus qualitative,
- tenter de décrire les perceptions des bibliothèques par les milieux populaires, puis le public populaire des bibliothèques, ses comportements, ses emprunts, ses perceptions des bibliothèques,
- approfondir la réflexion sur plusieurs points assez particuliers et sur les questions d'interprétation.

Les travaux déjà publiés ont permis de traiter ou d'aborder nombre de ces points. Cependant, cette documentation a été complétée par le recueil de données originales sur les points suivants :

- les publics des bibliothèques municipales, à partir d'une étude sur les rapports des bibliothèques de Midi-Pyrénées, et d'une étude sur les publics des bibliothèques annexes de deux grandes villes,
- le public d'une bibliothèque de comité d'entreprise à fort lectorat ouvrier,
- une comparaison entre public de cette bibliothèque et publics des bibliothèques municipales, permettant de mieux cerner les comportements des publics populaires en bibliothèques, et de données de complément sur d'autres points. Cela était d'autant plus nécessaire que l'ambition de ce travail est de cerner un sujet précis, en contrôlant diverses hypothèses de recherche, mais aussi autant que possible d'être directement utilisable par les bibliothèques elles-mêmes, et de fournir divers éléments d'évaluation, surtout sur les publics des bibliothèques municipales.

Plutôt que de centrer la recherche sur un ou un nombre limité d'exemples, en élaborant et appliquant une seule procédure de recherche, j'ai donc d'abord cherché à rassembler et ordonner la documentation déjà existante, souvent extrêmement dispersée, avant d'essayer de la compléter par des travaux de terrain forcément rapides et ponctuels. Je ne sais pas si ce type de travail correspond à ce que l'on demande habituellement à un D.E.S.S. Le souci d'évaluation des équipements existants me semble en tous cas justifié par l'intitulé : "direction de projets culturels".

Surtout, cette façon de faire, me semblait la plus productive. Trois mois de stage, une fois élaboré le projet de recherche, et alors que ce stage lui-même occupe une partie du temps, est un délai bien court pour traiter un tel sujet. Pour agir autrement, il aurait fallu, me semble-t-il, soit disposer de plus de temps, soit choisir un sujet moins ambitieux, soit appliquer une procédure de recherche sans avoir réellement le temps de construire une problématique et une procédure rigoureuse, ni celui de contrôler et d'affiner suffisamment les interprétations.

Dans ce travail, j'ai exploité de nombreux chiffres, sans disposer de moyens d'analyse de données, et manquant de temps pour aller plus avant. J'espère que les lecteurs voudront bien excuser ces traitements très rudimentaires et parfois assez approximatifs.

table des matières

introduction.....	1
champ de la recherche.....	1
première partie - la lecture populaire.....	3
A. la lecture populaire.....	3
1. un exercice de classement.....	4
2. questions de vocabulaire.....	4
3. nombre de livres lus d'après l'enquête de 1989	5
4. une analyse factorielle des types de lecture..	5
B. la lecture littéraire.....	6
1. livres lus et livres préférés.....	8
2. genres de romans lus le plus souvent.....	8
C. corrélations et évolutions.....	8
1. nombre de livres lus.....	8
2. genres de livres lus.....	9
3. évolutions.....	9
D. les formes de la lecture populaire de livres.....	11
1. lecture populaire et culture populaire.....	12
2. pour essayer une synthèse.....	13
3. quelques points particuliers.....	14
E. lecture populaire et lecture littéraire.....	14
1. le vécu.....	15
2. les "mauvais genres".....	16
3. lecture populaire, romans moyens et romans lettrés....	16
4. oeuvres littéraires et pouvoir d'exclusion....	17
F. lecture populaire en bibliothèque.....	18
1. lecteurs en bibliothèque.....	18
2. évolution.....	21
3. publics et bibliothèques municipales.....	21
G. comportements populaires en bibliothèques.....	22
1. les choix des inscrits en bibliothèque.....	24
H. lecteurs populaires et emprunts en bibliothèques....	24
1. qui lit quoi à Antony ?.....	25
2. Patrick Parmentier et les genres de livres....	25
3. lecteurs de bibliothèques d'entreprise en 1963	27
4. publics des auteurs d'une bibliothèque de comité d'entreprise.....	29
5. lecteurs et lectures à Bagatelle.....	30
6. différences et ressemblances.....	31
deuxième partie - lecteurs populaires, bibliothèques municipales et bibliothèques de comités d'entreprise.....	32
A. une étude de statistiques : les bibliothèques municipales en Midi-Pyrénées.....	32
1. les statistiques des bibliothèques municipales	32
2. fiabilité.....	32
3. l'exploitation des statistiques de lecteurs...	33
4. les poids des différentes catégories.....	34
5. taux d'inscription des différentes catégories.	37
6. comparaison entre retraités et actifs.....	41
7. pour évaluer les taux de pénétration des bibliothèques.....	42

B. bibliothèques de grandes villes : publics et réseaux d'annexes.....	43
C. les bibliothèques de comités d'entreprise et leurs lecteurs.....	44
1. sources.....	44
2. pour aller plus loin.....	48
D. la perception des bibliothèques par les milieux populaires.....	48
1. l'image des bibliothèques municipales dans les milieux populaires.....	49
a) les perceptions des non-inscrits.....	49
b) les perceptions des inscrits.....	50
2. éléments de la perception des bibliothèques...	51
E. bibliothèques de comités d'entreprise et bibliothèques municipales.....	53
1. la bibliothèque du C.E. d'Air-France à Toulouse-Montaudran....	53
2. statistiques.....	55
3. comparaison entre deux types de bibliothèques.	58
troisième partie - qui sont les lecteurs populaires des bibliothèques ? peut-on augmenter leur nombre ?..	
A. les lecteurs populaires des bibliothèques sont-ils tous des autodidactes ?....	61
B. quels lecteurs populaires dans les bibliothèques publiques ?....	63
1. comportements en bibliothèque.....	63
2. autodidactes, semi-autodidactes, lecteurs populaires et lecture littéraire moyenne ou lettrée.....	64
3. la lecture littéraire cultivée : autodidaxie ou culture moyenne ? et quelle "culture moyenne " ?....	65
C. enfants de milieux populaires et bibliothèques de lecture publique.....	66
1. l'inscription des enfants en bibliothèque municipale.....	66
2. inscription des enfants de milieux populaires.	67
3. enfants d'immigrés, grands ensembles et bibliothèques pour enfants....	69
D. peut-on augmenter les publics populaires des bibliothèques municipales ?....	69
1. mesurer le public potentiel.....	70
2. quelques pistes pour augmenter ce public.....	72
conclusions	74
résultats.....	74
recherches possibles.....	75
interprétations.....	76

table des annexes

Annexe 1 - bibliographie	78
Annexe 2 - complément à la bibliographie	95
Annexe 3 - chiffres de la lecture dans les Pratiques culturelles des Français 1989	97
Annexe 4 - nombres de genres cités par les différentes catégories sociales, dans les réponses aux questions des Pratiques culturelles des Français 1989	102
Annexe 5 - poids des différentes catégories de lecteurs dans les bibliothèques municipales de la région Midi-Pyrénées - répartition détaillée	103
Annexe 6 - poids des différentes catégories sociales dans le public des annexes de la bibliothèque municipale de Toulouse - répartition détaillée	104
Annexe 7 - questionnaire à la bibliothèque du comité d'entreprise d'Air-France à Toulouse-Montaudran - commentaire	105
Annexe 8 - les médias à Montaudran	111
Annexe 9 - catégories socio-professionnelles et niveaux de formation	112
Annexe 10 - catégories populaires et niveaux de formation - répartition détaillée	113
Annexe 11 - tableaux détaillés : abréviations des catégories socio-professionnelles	114

première partie - la lecture populaire

A. la lecture populaire

tableau 1 - catégories socio-professionnelles selon l'intensité de la lecture

	N-L absolus	lecteurs de presse seulement	1 à 9 livres par an	10 à 24 livres par an	plus de 25 livres par an
agriculteurs	10,2	35,8	31,9	14,6	5,5
commerçants	8,9	22,8	29,2	22,8	15,9
patrons	a	a	22,6	48,1	29,3
cadres supérieurs	1,3	0,5	19,8	35,5	39,0
cadres moyens	1,1	2,8	24,0	37,2	32,0
employés	2,7	9,1	31,4	32,6	21,0
ouvriers qualifiés	7,3	15,4	33,6	24,8	16,6
ouvriers spécialisés	15,7	16,3	33,6	19,4	13,6
élèves, étudiants	0,4	2,2	20,9	40,7	34,6
femmes au foyer	9,4	15,7	31,1	24,7	17,1
retraités	14,2	30,6	20,6	19,0	12,6
autres inactifs	6,2	13,2	31,5	26,1	19,4
moyenne	9	17	27,9	25,4	18,6

(source : Données complémentaires sur les non-lecteurs, faibles lecteurs, gros lecteurs, tableaux issus de l'enquête de 1981 sur les pratiques culturelles des Français, reproduits par Martine Poulain, Pour une sociologie de la lecture, p. 51 et 52)

Dans la population active, les agriculteurs comptent la plus forte proportion de non-lecteurs de livres (46 %), suivis par les ouvriers spécialisés et manoeuvres (32 %), puis par les petits commerçants et artisans (31,7 %). Les ouvriers qualifiés et contremaîtres viennent ensuite (22,7 %), suivis par les employés (11,8 %).

Mais les agriculteurs sont aussi ceux qui comptent la plus forte proportion de lecteurs de presse quotidienne (78,3 %). Les "non-lecteurs absolus" sont les plus nombreux chez les ouvriers spécialisés (15,7 %), puis chez les agriculteurs (10,2 %), puis chez les petits commerçants et artisans (8,9 %), puis chez les ouvriers qualifiés (7,3 %). Le taux des employés est minime (2,7 %).

Dans les deux cas, les ouvriers spécialisés sont proches des agriculteurs, suivis par les petits commerçants et artisans, et les ouvriers qualifiés précèdent immédiatement les employés

La moyenne des non-lecteurs absolus -9 %- donne à réfléchir. Elle est du même ordre que bon nombre des estimations de l'illettrisme. Joffre Dumazedier et Hélène de Gisors évaluent celui-ci à 5 à 6 % de la population ("Evaluer l'illettrisme", revue Pour n° 120, Janvier-Mars 1989, p. 33), et cette estimation est l'une des plus modérées. Les évaluations de l'illettrisme sont bien diverses; on peut raisonnablement estimer qu'une partie des "illettrés" se retrouve dans les "lecteurs de presse seulement". Ou encore : presque tous les Français pouvant lire, même avec difficulté, le font, et le font de leur propre choix. C'est cette omniprésence de la lecture qui rend le problème de l'illettrisme encore plus aigu.

Les commentaires alarmistes sur la lecture oublient systématiquement la lecture de presse, et les stéréotypes sociaux oublient les minorités de forts lecteurs dans les milieux populaires. On voit qu'elles ne sont pas négligeables.

1. un exercice de classement

Plusieurs sociologues (Jean-Claude Passeron, François de Singly, Martine Poulain...) utilisent dans leurs travaux les regroupements "classes supérieures", "classes moyennes", "classes populaires" -où sont classés employés, ouvriers qualifiés ou spécialisés, personnels de service- ou des regroupements plus complexes : "classes dominantes", "couches intellectuelles des classes dominantes et moyennes", "couches techniciennes et administratives des classes moyennes", "classes populaires". Ces regroupements sont utiles pour décrire les grandes lignes des pratiques culturelles. Ils ne sont pas toujours efficaces dans le détail -par exemple, les artisans et les petits commerçants sont classés dans les classes supérieures- et ne doivent pas masquer la diversité des comportements populaires. Le détail de ces regroupements est donné dans *Publics à l'oeuvre*, p. 249 et 250.

Pour y voir un peu plus clair, nous avons classé deux colonnes du tableau précédent :

tableau 2 - classement des catégories selon la non-lecture de livres et selon la forte lecture de livres

	non-lecteurs de livres		forts lecteurs
agriculteurs	46,0	agriculteurs	5,5
retraités	4,8	retraités	12,6
ouvriers spécialisés	32,0	ouvriers spécialisés	13,6
commerçants	31,7	commerçants	15,9
femmes au foyer	5,1	ouvriers qualifiés	16,6
ouvriers qualifiés	2,7	femmes au foyer	17,1
autres inactifs	9,4	autres inactifs	19,4
employés	1,8	employés	21,0
cadres moyens	3,9	patrons	29,3
élèves, étudiants	2,6	cadres moyens	32,0
cadres supérieurs	1,8	élèves et étudiants	34,6
patrons	a	cadres supérieurs	39,0

Si les écarts sont différents, le classement est à peu près le même. Du point de vue du livre, les agriculteurs et les petits commerçants et artisans sont proches des milieux populaires. Les employés sont plus proches des cadres moyens que des agriculteurs.

On note, dans les deux colonnes, le seuil qui sépare patrons, cadres et élèves ou étudiants de toutes les autres catégories.

Dans les deux cas, les petits commerçants ou artisans se retrouvent entre ouvriers spécialisés et ouvriers qualifiés.

2. questions de vocabulaire

Les commentaires (Martine Darrobers, Olivier Donnat) soulignent que les chiffres donnés ici sont à la fois surévalués et sous-évalués. Surévalués, car il s'agit de représentations, d'estimations du nombre de livres que les personnes pensent avoir lus, et que les questions de contrôle font apparaître une surestimation. On croit avoir lu plus qu'on ne l'a fait. On trouve souhaitable de lire beaucoup, et on répond en ce sens. Mais il y a aussi sous-évaluation : tout le monde ne met pas la même chose sous le terme "livre", et beaucoup oublie les lectures les moins valorisées -romans roses ou policiers, bandes dessinées, livres pratiques ou dictionnaires.

Déclarent ne posséder aucun livre dans leur foyer mais ont oublié de citer :

- un livre de cuisine ou un livre pratique : 6
- un album de bandes dessinées : 1
- un dictionnaire : 6
- un missel ou un livre religieux : 3
- N'ont rien oublié : 4

(source : Pratiques culturelles des Français, 1989, p. 123).

3. nombre de livres lus d'après l'enquête de 1989

La même question a été posée lors de l'enquête de 1989 (mais les pourcentages de "non-lecteurs absolus" et de "lecteurs de presse seulement" n'ont pas été publiés). Le tableau en est donné en annexe. Il semble utile de commenter plus particulièrement les lignes des milieux populaires, avec comme point de comparaison celle des cadres et professions intellectuelles.

Tableau 3 - nombre de livres lus au cours des douze derniers mois, d'après l'enquête de 1989 sur les pratiques culturelles des Français

	0	1 à 4	5 à 9	10 à 19	20 à 49	50 et plus
cadres	4	13	12	25	29	18
employés	21	23	14	21	14	7
OQ	32	27	10	13	10	8
OS	39	22	11	13	10	5

La grille n'est pas la même que celle de l'enquête de 1981, et, après dix livres lus, les catégories ne sont pas équivalentes. On peut noter les faits suivants :

- "1 à 4 livres par an" représente un palier important pour toutes les catégories sociales (y compris celles qui ne sont pas sur ce tableau), même pour les cadres.

- la catégorie "10 à 19 livres par an" représente un deuxième palier pour les couches populaires, alors que les cadres atteignent leur score maximum dans la catégorie "20 à 49 livres par an".

- les très forts lecteurs représentent encore une minorité non négligeable dans les couches populaires. Dans cette catégorie, le score des ouvriers qualifiés est plus important que celui des employés, alors qu'ils lisent en moyenne moins de livres (15 contre 22).

La quantité médiane de livres lus (nombre de livres qui sépare chaque groupe de lecteurs en deux moitiés) a été publiée et fournit une autre indication intéressante : la médiane des ouvriers qualifiés est très proche de celle des ouvriers spécialisés (6 livres par an), à peine supérieure à celle des agriculteurs (5 livres par an), et très inférieure à celle des employés (10 livres par an). La répartition des ouvriers qualifiés est à peu près la même que celle des ouvriers spécialisés, sauf sur deux points : si le total "non-lecteurs plus très faibles lecteurs" est très voisin, les ouvriers qualifiés sont plus souvent très faibles lecteurs; il existe en plus une très faible minorité d'ouvriers qualifiés très forts lecteurs.

4. une analyse factorielle des types de lecture

Dans la première partie de sa thèse, Martine Naffréchoux réutilise des données de l'enquête ARCMC sur l'expérience et l'image des bibliothèques municipales. Ayant reconstruit un échantillon représentatif de la population française, elle en soumet les réponses à une analyse factorielle, et distingue ainsi différents types de lecteurs et les facteurs qui les différencient.

- La différence la plus importante est celle qui oppose ceux qui préfèrent les livres et ceux qui préfèrent la presse. Cette opposition est liée à la durée des études et au fait de fréquenter ou d'avoir fréquenté une bibliothèque.

- Une deuxième série d'oppositions sépare les lecteurs selon le nombre de livres lus et selon les moyens de se les procurer (achat, emprunt, échange...).

L'analyse distingue :

- les non-lecteurs absolus : ne lisent pas, n'achètent pas, n'ont pas de livres, n'ont jamais été inscrits en bibliothèque, se déclarent opposés à toute sorte de lecture; ils sont plus souvent retraités ou ouvriers non qualifiés;

- les quasi non-lecteurs, qui aiment peu lire, mais plus les journaux que les livres, et préfèrent les livres pratiques; comme les précédents, ils déclarent ne pas lire, ne pas acheter, ne pas emprunter ni échanger de livres; ils sont plus souvent ouvriers ou personnels de service;

- les faibles lecteurs, qui déclarent aimer assez lire, mais lire peu de livres; ils lisent souvent les journaux, achètent un ou deux livres dans l'année;

- les lecteurs moyens, qui lisent moins d'un livre par mois, relisent rarement, estiment lire moyennement, achètent trois à dix livres par an, possèdent chez eux entre cinquante et cent livres, prêtent et empruntent rarement; ils ont plus souvent été inscrits à une bibliothèque scolaire, sont plus souvent employés ou cadres moyens, et préfèrent les romans;

- les forts lecteurs, qui aiment beaucoup lire, et préfèrent les livres aux journaux, lisent un à trois livres par mois, relisent souvent, sont souvent inscrits en bibliothèque municipale, préfèrent les romans et les livres d'histoire; ils prêtent et empruntent assez souvent des livres à leurs amis; ils sont plus souvent cadres moyens ou cadres supérieurs;

- les très forts lecteurs, qui estiment lire beaucoup, relisent souvent, lisent plus de trois livres par mois, achètent plus de vingt livres par an, prêtent et empruntent très souvent à leurs amis; ils sont plus souvent inscrits à plusieurs bibliothèques, et plus souvent étudiants ou enseignants, et préfèrent les essais.

B. la lecture littéraire

Plusieurs questions sur les genres de livres lus ou possédés ont été posées dans l'enquête de 1989 sur les pratiques culturelles des Français.

Les réponses aux questions sur les livres lus le plus souvent, les livres possédés, les romans lus le plus souvent, ne sont pas exactement comparables. Les interviewés pouvaient signaler un nombre variable de genres de livres. Dans ces conditions, les chiffres mesurent aussi le nombre de genres cités par chaque catégorie, c'est-à-dire soit le fait de pratiquer plusieurs genres, soit la propension à les citer, liée à la familiarité entre enquêté et enquêteur. Les genres proposés sont eux aussi assez approximatifs. Ces questions sont plus des questions exploratoires, et ces chiffres des premiers éléments à affiner et compléter, que des résultats complets.

Une seule réponse était possible à la question numéro 60 sur les genres de livres préférés. Dans un premier temps, nous avons cherché à voir quelles étaient les catégories sociales les plus attirées par la littérature d'imagination, quelle qu'elle soit : roman policier, littérature classique, bande dessinée..., en mesurant le rapport

genres littéraires
genres documentaires

Tableau 4 - sur cent possesseurs de livres :

agriculteurs	1,20	-
commerçants, artisans	1,30	-
cadres et prof. intell.	1,19	-
professions intermédiaires	1,96	+
employés	2,17	+
ouvriers qualifiés	1,34	-
ouvriers spécialisés	2,29	+
étudiants, élèves	2,82	+
femmes au foyer	1,92	+
retraités	0,92	-
autres inactifs	3,00	+
ensemble	1,70	=

Cet indice est très grossier, et les raisons de chaque chiffre sont multiples : goût des élèves pour les classiques et la bande dessinée, goût des ouvriers spécialisés pour cette même bande dessinée, goût des retraités pour l'histoire... On note tout de même que les écarts sont très importants, y compris entre catégories sociales apparemment proches (ouvriers spécialisés et ouvriers qualifiés).

La question numéro 59 -genres de livres lus le plus souvent- permettait plusieurs réponses.

Tableau 5 - genres de livres préférés

	litt. class.	romans autres que policiers	romans policiers	hist.	bandes dessinées	essais	livres pratiques	livres sci. et techniques	autres genres	aucun ou NSP
agriculteurs	6	16	11	8	3	2	15	5	12	22
artisans	7	19	8	13	5	3	8	6	13	15
cadres	7	27	8	14	4	7	2	9	14	7
prof. inter.	9	29	9	10	6	5	4	8	15	5
employés	6	31	9	8	6	2	10	4	15	10
ouv. qual.	5	12	14	9	8	3	11	6	17	16
ouv. spé.	2	20	14	9	12	2	6	4	10	21
étudiants	14	22	8	9	18	4	2	7	9	7
fem. au f.	8	34	6	9	2	2	14	1	11	14
retraités	7	19	8	21	0	4	9	3	12	17
inactifs	8	22	11	4	7	2	7	3	14	20
ensemble	7	24	9	11	6	3	8	5	13	13

Le tableau des nombres moyens de genres cités montre que les catégories les plus "cultivées" ont cité le plus de genres (aucun diplôme : 1,38; études supérieures : 2,36...). (voir en annexe).

On retrouve les mêmes classements dans la lecture des différents genres. La littérature classique, la poésie, les livres d'actualité, les livres d'histoire, les beaux livres, les essais, les livres scientifiques et techniques, sont surtout lus par les cadres et professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires, les étudiants et élèves. Les livres pratiques sont lus le plus souvent par les catégories les moins lettrées. Le roman policier est surtout lu par les ouvriers (qualifiés : 23 %; non qualifiés : 20 %) et par les cadres et les professions intermédiaires (20 %) -mais s'agit-il des mêmes romans policiers ? La bande dessinée intéresse les étudiants et élèves (33 %), les professions intermédiaires (18 %), mais aussi les ouvriers non qualifiés (18 % également).

Les "romans autres que policiers" recueillent le score le plus fort (ensemble : 36 %), mais ce regroupement très hétérogène rend les chiffres difficiles à interpréter. Le plus significatif est sans doute les faibles scores de cette catégorie chez les ouvriers qualifiés (22 %) et les agriculteurs (24 %).

A plusieurs reprises, les ouvriers non qualifiés se retrouvent au bout du classement. Ils lisent le moins la littérature classique (4 %) et les essais (5 %), fort peu la poésie (3 %), les livres d'actualité (4 %), les beaux livres (5 %) et les essais (5 %). Ils sont les seuls à lire sensiblement moins les dictionnaires, lus assez également par toutes les catégories de population.

Les différences entre ouvriers qualifiés et ouvriers non qualifiés sont souvent assez marquées, notamment pour la littérature classique (10 % à 4 %), les romans autres que policiers (22 à 28 %), les livres d'actualité (8 à 4 %), les livres scientifiques et techniques (11 à 6 %) et, on l'a vu, les dictionnaires (10 à 5 %).

Ces questions et ces tableaux ne donnent que des indications très générales. Il s'agit de déclarations. Les noms de genres de livres ne signifient pas la même chose pour tout le monde. Il ne s'agit bien sûr que de moyennes pour les catégories considérées. Les chiffres de la question 59 ne concernent pas l'ensemble de la population française mais, dans cette population, l'ensemble de ceux qui possèdent des livres, répartis inégalement selon les catégories sociales.

1. livres lus et livres préférés

Selon les genres, les chiffres des livres préférés correspondent à ou diffèrent de ceux des livres lus. L'exemple le plus frappant est celui des livres scientifiques et techniques, lus massivement par les cadres (30 %, moyenne 11 %), mais à peine préférés par eux (9 %, moyenne 5 %) : ce sont là, pour beaucoup, des livres lus pour raisons professionnelles. Les différences sont plus marquées pour les livres préférés que pour les livres lus.

Les ouvriers, qualifiés ou non qualifiés, préfèrent plus nettement les romans policiers (14 %, moyenne 9 %) -ou bien, ce qui revient au même, les autres catégories hésitent plus souvent à avouer cette préférence. Les autres chiffres significatifs concernent les rapports des ouvriers à la bande dessinée (étudiants : 18 %; ouvriers non qualifiés : 12 %; ouvriers qualifiés : 8 %) et la différence entre ouvriers qualifiés et non qualifiés dans le goût pour les livres pratiques (ouvriers qualifiés : 11 %; ouvriers non qualifiés : 6 %; moyenne : 8 %). Autant d'indices confirmant qu'il existe des différences importantes entre les milieux populaires, et que certains types de lecture contredisent en partie les hiérarchies culturelles.

2. genres de romans lus le plus souvent

Les résultats de la question numéro 61 sont à utiliser avec précautions. Ils concernent les personnes de chaque catégorie lisant le plus souvent des "romans autres que policiers" : ces pourcentages ne sont donc absolument pas représentatifs de la population française. Il s'agit en fait d'une comparaison entre les fractions de la population les plus intéressées par les romans. L'exclusion des romans policiers nous prive d'autre part de comparaisons très intéressantes.

On retrouve là encore les hiérarchies culturelles : les cadres et professions intellectuelles supérieures lisent le plus souvent les grands auteurs du XX^e siècle (43 %) et les prix littéraires (30 %). Aucun ne dit lire souvent des romans sentimentaux... Les ouvriers non qualifiés lisent très peu les grands auteurs contemporains (9 %) et beaucoup les romans sentimentaux (42 %). A noter : les ouvriers qualifiés apprécient beaucoup la science-fiction (30 %, chiffre le plus important), et notamment les romans historiques (24 %, derrière les cadres et les professions intermédiaires -29 % - mais devant les employés -18 %).

C. corrélations et évolutions

Nous n'avons examiné jusqu'ici que les données ventilées par catégories socio-professionnelles. De nombreux autres critères ont été utilisés : sexe, âge, diplôme, taille de la commune, situation de famille... Ils permettent de mieux décrire et mieux expliquer la lecture.

1. nombre de livres lus

Avant toute autre chose, les pratiques de lecture sont liées au cursus scolaire des individus. A partir de l'enquête de 1981 sur les pratiques culturelles, le Ministère de la Culture a fait faire une analyse de segmentation du nombre de livres lus dans l'année, que Martine Darrobers a présentée dans le Bulletin des Bibliothèques de France (in : "Sondages insondables", BBF t. 31 n° 4, 1986, p. 358-377).

C'est le diplôme qui partage le plus efficacement les "plus lecteurs" et les "moins lecteurs". Les "moins lecteurs" sont ensuite partagés par la taille de l'agglomération où ils habitent, alors que les "plus lecteurs" se répartissent ensuite selon les catégories socio-professionnelles,

agriculteurs, commerçants, employés, ouvriers, femmes sans profession d'une part, patrons, cadres supérieurs et moyens, étudiants et retraités d'autre part (voir en annexe tableau n p. x).

Les tableaux des Pratiques culturelles des Français mettent bien en évidence ce rôle du diplôme (non-lecteurs parmi les personnes n'ayant aucun diplôme : 38 %; ayant fait des études supérieures : 4 %; très forts lecteurs : aucun diplôme : 6 %; études supérieures : 20 %). On constate à la lire que les diplômes les moins "culturels" sont, dans l'ordre : aucun diplôme - CAP - BEPC - BAC et équivalent - études supérieures. Cet ordre se retrouve aussi dans le choix des livres lus, des moins légitimes aux plus légitimes.

Dans son commentaire de l'enquête de 1989, Olivier Donnat complète ce tableau en signalant un clivage important entre diplômés universitaires de premier cycle et diplômés de deuxième ou troisième cycle (Les Pratiques culturelles des Français, 1973-1989, p. 90-91).

Le nombre de livres lus est aussi lié à la taille de l'agglomération, mais il faut là faire la part des effets de structure : on trouve à Paris plus de cadres supérieurs, donc plus de gens ayant suivi des études supérieures, donc plus de forts lecteurs... Seule une analyse multivariée permettrait de mesurer les effets de la taille de l'agglomération toutes choses égales par ailleurs.

Dans Lire à 12 ans, François de Singly examine, entre autres, les effets de la composition sociale des couples sur le nombre de livres lus (voir en annexe les tableaux n et n+1, p. x) : tout se passe comme si le conjoint le mieux doté socialement s'alignait sur la pratique du conjoint le moins doté (p. 26).

2. genres des livres lus

Si le sexe et l'âge ont peu d'influence sur le nombre de livres lus, ils comptent beaucoup dans les genres de livres lus. Les femmes lisent beaucoup plus les romans (45 % contre 25 %), sauf les romans policiers. Les hommes lisent plus les bandes dessinées (18 % contre 9 %) et les livres scientifiques et techniques (16 % contre 6 %). Les femmes préfèrent les "romans autres que policiers", la littérature classique, les livres pratiques. Les hommes préfèrent les romans policiers, les bandes dessinées, les livres scientifiques.

On retrouve aussi d'importantes différences de sexe dans les tableaux des "romans lus le plus souvent" (qui, rappelons-le, ne concernent ni toute la population ni tous les possesseurs de livres). Les femmes lisent plus les romans sentimentaux (22 % contre 6 %), les best-sellers (22 % contre 13 %), les prix littéraires (19 % contre 13 %), les biographies romancées (13 % contre 9 %). Les hommes préfèrent le fantastique et la science-fiction (24 % contre 10 %) et les romans historiques (29 % contre 22 %). Le score des "grands auteurs XX^e siècle est exactement le même des deux côtés.

Olivier Donnat ajoute que "le fait d'exercer ou non une activité professionnelle ne semble pas avoir d'incidence sur le type de lectures : les femmes au foyer lisent en général un peu moins que celles qui sont actives, mais elles témoignent du même goût pour les romans" (op. cit. p. 96).

Seuls quelques genres sont clairement liés à l'âge : la littérature classique, plus lue par les jeunes, la bande dessinée surtout (37 % chez les 15 à 19 ans), les livres d'histoire plus lus par les gens plus âgés. Parmi les "romans lus le plus souvent", les romans fantastiques ou de science-fiction sont aussi beaucoup plus lus par les jeunes (32 % chez les 15 à 19 ans).

3. évolutions

Les enquêtes menées depuis les années soixante, et notamment les enquêtes de 1973, 1981 et 1989 sur les pratiques culturelles des Français, permettent de retracer les évolutions de la lecture en France, et de lui chercher des causes.

Alors que la proportion de lecteurs de livres a augmenté jusque dans les années soixante-dix, elle est restée stable dans les années quatre-vingt. Certaines conceptions trop simples de la démocratisation culturelle, l'idée de convertir l'ensemble de la population à la culture la plus lettrée, ont échoué. Mais cette évolution, qui donne souvent lieu à des débats passionnés et vraiment très approximatifs, doit être examinée de près. L'évolution de la lecture change, mais aussi les

types de lecteurs, leur répartition, et peut-être plus encore le contenu des lectures, le ou les sens donnés à la lecture dans une culture en pleine mutation.

Deux études sont indispensables pour aborder ce sujet : le chapitre sur le livre, dans l'étude d'Olivier Donnat et Denis Cogneau sur les pratiques culturelles des Français de 1973 à 1989; l'article de Françoise Dumontier, François de Singly et Claude Thélot sur "la baisse de la lecture" paru tout récemment dans *Economie et statistique* (n° 233, Juin 1990, p. 63 à 80).

1973 : 70 % des Français ont lu au moins un livre au cours des douze derniers mois; 1981 : 74 %; 1989 : 75 % (Pratiques culturelles des Français). L'augmentation s'est arrêtée. "Près d'un tiers des Français déclarent lire au moins un livre par mois; et un sur sept déclare en lire au moins trois. Ces proportions sont les mêmes qu'il y a vingt ans et la proportion de personnes ne lisant jamais est plus faible aujourd'hui qu'à la fin des années soixante (33 % contre 40 %)" (Françoise Dumontier, François de Singly, Claude Thélot, données extraites des sondages de l'INSEE sur les pratiques de loisir).

Les Français ne lisent pas plus. Ou encore : les Français sont plus instruits et occupent des emplois plus qualifiés, mais ils ne lisent pas plus : à qualification et diplôme égal, ils lisent donc moins. C'est en ce sens que les sociologues de l'INSEE parlent d'une baisse de la lecture.

Les types de lecteurs ont changé. Reprenons ici les tableaux d'Olivier Donnat :

Tableau 6 - évolution des lecteurs selon la quantité de livres lus

	1973	1981	1988
faibles lecteurs	24	28	32
1 à 4 livres par an	14	19	19
5 à 9 livres	9	9	12
moyens lecteurs	23	25	25
10 à 14 livres	13	13	14
15 à 19 livres	4	4	4
20 à 24 livres	7	8	7
forts lecteurs	22	19	17
24 à 49 livres	9	8	8
50 livres et plus	13	10	9

Les faibles lecteurs augmentent, les moyens lecteurs restent stables, les plus forts lecteurs baissent. La seule tranche d'âge dont les lectures aient augmenté est celle des plus de soixante ans. La lecture des plus jeunes a baissé. Le résultat de ces évolutions est un vieillissement général des lecteurs.

Le recul des forts lecteurs est particulièrement sensible chez les hommes, et la proportion de femmes ayant lu au moins un livre dans l'année continue à augmenter. "Les femmes arrivent aujourd'hui en tête pour la plupart des pratiques liées au livre et à la lecture(...). Le rapport entre les hommes et les femmes est en 1988, tant au niveau de la lecture en général que de la proportion de forts lecteurs, exactement l'inverse de ce qu'il était en 1973; la régularité avec laquelle la tendance s'est renversée laisse penser qu'il s'agit d'un mouvement en profondeur" (Olivier Donnat).

La proportion de forts lecteurs a particulièrement baissé chez les cadres moyens (de 41 à 24 % = -17 %), les cadres supérieurs et professions libérales (de 48 % à 33 % = -15 %) et les agriculteurs (de 22 à 8 % = -14 %; ces chiffres sont calculés sur le total des lecteurs, qui a augmenté de 6 % dans le cas des agriculteurs). Cette proportion a moins baissé dans les milieux populaires, qui comptaient aussi le moins de forts lecteurs (employés : de 33 à 21 % = -12 %; ouvriers qualifiés : de 22 à 19 % = -3 %; ouvriers non qualifiés et personnels de service : de 30 à 18 % = -12 %). La baisse des cadres supérieurs et professions libérales s'est produite entre 1973 et 1981 : leur proportion de forts lecteurs reste stable après cette date (34 puis 33 %).

Patrick Parmentier a commenté l'évolution de la lecture des différents genres littéraires entre 1973 et 1981. Il signale la montée du livre d'histoire, et une baisse de long terme de la

lecture romanesque par rapport à la lecture documentaire, que confirme encore un léger retrait des classiques. Dans cette période, la science-fiction est elle aussi en recul, après son expansion dans les années soixante (Patrick Parmentier, "Lecteurs en tous genres" in Pour une sociologie de la lecture, p. 128-129).

Françoise Dumontier, François de Singly et Claude Thélot examinent longuement dans leur article les causes possibles de cette évolution de la lecture. Les raisons probables leur semblent être l'évolution des loisirs -la logique de cumul des activités culturelles par les plus diplômés et les plus favorisés socialement est moins marquée qu'il y a vingt ans- et le recul plus général des pratiques culturelles les plus distinctives : les Français vont aussi moins souvent au théâtre, par exemple. Surtout, comme dans le cas de la lecture, ce recul est particulièrement marqué chez les diplômés moyens, les bacheliers, les scolaires.

Cette évolution recoupe des évolutions générales de la culture en France : de moins en moins de Français restent totalement à l'écart des activités culturelles, la hiérarchie entre genres et formes artistiques est moins rigide, l'écoute musicale connaît une progression spectaculaire.

Baisse ou stabilité des non-lecteurs, augmentation des faibles lecteurs, c'est-à-dire de la lecture utilitaire, documentaire, directement et uniquement pratique : au total, le livre et l'imprimé ont encore augmenté leur présence dans la société. Baisse marquée des forts lecteurs, surtout dans les milieux les plus favorisés et chez les diplômés moyens : la lecture lettrée perd sa place dans les hiérarchies culturelles. Elle est de moins en moins une preuve d'excellence, et de moins en moins le "modèle de référence" de la culture moyenne. Le partage traditionnel -culture "d'excellence" classique / culture moyenne adoptant et adaptant les mêmes moyens culturels / culture de masse mélangeant pratiques populaires originales et productions de série utilisant et "dérivant" les médias de la culture légitime (littérature de masse, série B)- est aujourd'hui bousculé.

La culture d'excellence perd son pouvoir. La culture moyenne utilise des moyens différents, et devient une culture "moderniste", plus indépendante, dont se rapproche la culture de masse. Dans ce tableau, la lecture devient de plus en plus une pratique moyenne, nettement moins distinctive que la musique ou les sorties, par exemple.

D. les formes de la lecture populaire de livres

Jusqu'ici, nous avons essayé de décrire la lecture populaire d'après les statistiques disponibles. Cette première approche est indispensable pour donner une idée générale, mais elle ne rend pas compte fidèlement des comportements existants. Tous les chiffres sont des moyennes : on gomme les comportements singuliers ou opposés, on additionne ensemble les caractéristiques de pratiques différentes, aux sens différents. Si l'on veut se dégager de ces effets de moyenne, il faut chercher à classer les types de lecteurs, pour décrire chaque type. L'idéal serait, après un classement méthodique des types de lecteurs, qui décrirait aussi le "degré de netteté" de chacun de ces classements, de faire des enquêtes statistiques basées sur ces typologies. On aurait alors la qualité (quelles sortes de lecteurs) et la quantité (combien sont-ils ?).

L'analyse factorielle de Martine Naffréchoux situe quelques types de lecteurs, pris dans la population générale. Nicole Robine a analysé selon la même méthode les rapports des jeunes travailleurs et de la lecture.

Elle isole cinq types de jeunes travailleurs :

- les initiés; ils lisent depuis leur enfance, et régulièrement, des livres, des magazines et des journaux; ils citent un large éventail d'auteurs et de genres littéraires; ils sont minoritaires dans la population observée, ont fait relativement les plus longues études, souvent de type administratif;
- les nouveaux lecteurs, qui découvrent le livre à la fin de leur scolarité, vers la troisième; leur lecture est parfois très variée, parfois limitée à un thème; "les documentaires, les romans, les ouvrages dits vécus, les thèmes historiques" et la vulgarisation scientifique et technique leur conviennent; ils ont du mal à s'orienter parmi les livres;
- les modérés; ils lisent peu, surtout des périodiques, rarement ou très rarement des livres; ils sont peu motivés sans être rebelles à l'écrit, et lisent sans vraiment prendre d'initiative pour trouver ou choisir les livres : livres lus pendant l'enfance, bandes dessinées, romans achetés

dans les kiosques, livres apportés par la famille ou les amis; ce sont souvent des garçons, et ils ont souvent commencé assez tôt leur vie active, dans les secteurs agricoles ou industriels;

- les accaparés, qui sont surtout des accaparées; ils ou elles ont peu lu dans leur enfance; leur mode de vie est replié sur la famille et les relations avec les amis, et d'une manière générale ils ont peu d'activités; ils lisent des périodiques populaires (*Nous deux, Qui police ?, Télé 7 jours...*), qui sont autant d'occasions d'échanges et de visites;

- les récalcitrants refusent la lecture de livres, parfois de façon véhémement; ce sont plutôt des garçons au faible niveau d'études; ils ont toujours eu des difficultés à lire; pour eux, lire est lié à l'école et à des contraintes dont ils se sentent maintenant délivrés; ils ne sont pas totalement en-dehors de l'écrit, et lisent parfois des bandes dessinées ou des magazines, mais très irrégulièrement; "percevant les lecteurs comme appartenant à un autre monde auquel ils ne souhaitent pas avoir accès, ni regret, ni culpabilité ne transparaissent".

Dans leur livre Retour à la lecture, Bernard Gillardin et Claudie Tabet, animateurs de stages contre l'illettrisme, proposent une typologie générale des lecteurs, en partant du souci de bien situer les faibles lecteurs et les non-lecteurs de livres. Ils séparent :

- les bons lecteurs, minoritaires dans la population, qui utilisent facilement et couramment l'écrit;

- les faibles lecteurs; "ce groupe se caractérise, entre autres, par ses emprunts à la culture légitime. S'il en rejette une partie par des pratiques culturelles déviant du modèle qui fait loi, c'est essentiellement parce qu'il ne se reconnaît pas trait pour trait dans ce modèle"; "cette catégorie de personnes s'attaque rarement à la lecture d'un document, d'un article long ou argumenté (...). L'épaisseur de l'ouvrage déterminera plus que le contenu l'envie ou le rejet";

- les très faibles et non-lecteurs, qui sont des non-lecteurs de livres; leur lecture est difficile, laborieuse, elle se cantonne aux titres de journaux et aux illustrations;

Dans cette typologie, seuls les bons lecteurs ont des lectures variées. "Lorsqu'on lit entre 1 et 2 livres ou même 4 à 6 livres par an il est difficile de couvrir un champ éditorial large. On est obligatoirement "enfermé" dans un thème, un genre, voire une édition ou une collection" (p. 43).

Ils donnent ensuite une description des motivations de lecture possibles ou probables pour les faibles lecteurs, et que le travail du stage va chercher à dégager. La "problématique personnelle" est une demande d'assurance, de reconnaissance psychologique; les difficultés à lire sont alors liées à des difficultés à organiser sa vie, à agir de façon autonome. La recherche de connaissances générales est au contraire une façon de mettre à distance les difficultés personnelles, et souvent liée à une recherche d'identité; l'éventail des centres d'intérêt est vaste. Le "projet professionnel" est une démarche beaucoup plus conformiste, beaucoup plus scolaire; il s'agit avant tout de rattraper le temps perdu, dans un but professionnel précis.

1. lecture populaire et culture populaire

A la fin de sa thèse (Lire : enquête sur la pluralité des mondes de la lecture, Paris-8, 1987), Martine Naffréchoux étudie "la lecture comme pratique rare", c'est-à-dire, faut-il comprendre, populaire. Cette partie est divisée en deux : les formes référentielles de la lecture populaire, les formes propres de la lecture populaire. Les formes référentielles sont les formes autodidactiques, où la lecture populaire se fait en fonction de modèles volontaristes, modèles scolaires ou modèles du mouvement ouvrier. Les formes propres sont les formes de lecture intégrées aux valeurs et aux comportements populaires.

Elle situe la lecture populaire par rapport aux valeurs populaires : aptitude à se guider sur des indices non-écrits, primat du contact social direct, valeur élevée de l'activité productive, dont la lecture pour le plaisir ne fait pas partie. Elle étudie ensuite les lectures populaires liées au travail, puis celles liées à l'oisiveté : lectures techniques, lecture du journal, lecture de romans sentimentaux, par rapport à ces valeurs. Ce tour d'horizon n'est pas et ne prétend pas être un panorama complet des lectures populaires. Martine Naffréchoux insiste surtout sur le fait que la lecture populaire doit être comprise grâce aux valeurs populaires, et non interprétée en termes de manque. Elle insiste aussi sur le fait qu'une enquête sur la lecture ne doit pas seulement prendre en compte la lecture de livres : la non-lecture de livres est souvent une lecture de non-livres.

2. pour essayer une synthèse

On rencontre dans les milieux populaires toutes les attitudes par rapport à la lecture, depuis les franges de forts lecteurs jusqu'aux "non-lecteurs absolus" que sont les non-lecteurs de non-livres. Pour classer ces lectures, même très sommairement, il faut prendre en compte plusieurs dimensions différentes, et au moins celles-ci :

- l'intensité de la lecture : le nombre de livres lus dans un temps donné;
- les contenus des lectures : littéraires, "vécues" ou documentaires, et de quelles sortes de littérature, de documentaires, etc,
- les niveaux des lectures, replacés dans les niveaux définis par la sociologie de la culture,
- l'homogénéité ou la diversité des pratiques du lecteur : lit-il un ou plusieurs types de livres ? y-a-t-il, et dans quelle mesure, un type de livre dominant dans ses lectures de livres ?
- le sens donné à ces lectures, principalement exprimé en attitude par rapport aux hiérarchies culturelles; révérence ou méconnaissance; lecture de culture ou lecture d'évasion ?

En l'état actuel de la recherche, il semble difficile d'ajouter beaucoup plus. Dans les chapitres précédents, nous avons essayé de résumer ce que l'on pouvait tirer des études générales sur la lecture. Les statistiques existantes donnent le nombre de forts lecteurs dans une catégorie, mais sans préciser s'ils lisent un ou plusieurs genres, et quels genres; ou bien, elles donnent le nombre de lecteurs déclarant lire des romans sentimentaux, mais sans préciser s'ils lisent ou non d'autres genres de livres. Sous toutes réserves, sans aucune garantie d'objectivité, on peut essayer de résumer ces réflexions dans le classement de la page suivante.

bons lecteurs (forts et moyens lecteurs)

- autodidactes et semi-autodidactes (plutôt : ouvriers) = soit :
 - un seul genre ou sujet
 - plusieurs genres
- lecteurs d'évasion (plutôt : retraités, employés, femmes au foyer) = soit :
 - un seul genre (littérature de masse ou romans moyens)
 - plusieurs genres (tous niveaux possibles)
- lecteurs populaires à lecture lettrée (ultra-minoritaires; déclassés, volontaires ou non; autodidactes ayant intériorisé les comportements de la culture lettrée)

faibles lecteurs

- livres pratiques (plutôt : ouvriers)
- lecteurs d'évasion (ouvrières, employées, femmes au foyer) : littérature de masse, vécus
- lecteurs "flottants", selon les occasions

très faibles et non-lecteurs = non-lecteurs de livres

Pour compléter ce chapitre, il semble nécessaire de noter quelques points importants.

3. quelques points particuliers

Quelques points particuliers semblent devoir être soulignés :

La puissance des hiérarchies culturelles, qui s'exerce y compris, et peut-être surtout, sur ceux qu'elles classent en bas de l'échelle. De nombreux entretiens sur la lecture font apparaître cette grille d'évaluation : "il faut lire", "il faut bien lire", "il faut lire de bons livres", y compris chez ceux qui n'en lisent pas deux par an. "On n'ose pas dire ce qu'on recherche à des gens très intelligents, car ce qu'on aime... c'est pas toujours terrible...", "c'est très bien les bouquins, seulement... faudrait qu'il y ait l'envie de lire. Moi, j'aimerais bien avoir envie de lire, ce serait intéressant, mais... je suis intéressé par tout, mais j'ai pas la petite flamme qu'il faudrait pour lire des livres" "le fait est... un roman de quatre sous n'intéresse personne" (entretiens cités par Bernard Gillardin et Claudie Tabet dans Retour à la lecture, Paris, Retz, 1988, et Nicole Robine dans Les Jeunes travailleurs et la lecture, Joëlle Bahloul, Lectures précaires). Apparemment, le sentiment de ces hiérarchies est le plus fort dans les milieux les plus marginalisés et chez ceux qui ont le plus de difficultés avec la lecture (à moins qu'ils ne la rejettent en bloc, ce qui n'est pas si différent).

Plus les lecteurs appartiennent à des milieux populaires, moins ils sont diplômés, plus ils définissent leur propre lecture comme une lecture d'évasion.

"La propension à définir son type de lecture comme d'évasion augmente inversement à la hiérarchie sociale et culturelle. Elle concerne surtout les classes populaires, les retraités, le milieu social populaire et les sans diplômes et diplômés du secondaire-professionnel. La lecture cultivée se constitue en mouvement inverse : plus on affirme lire pour la culture, et plus on appartient aux milieux sociaux moyens et supérieurs, et plus on est diplômé du supérieur" (Mireille Mouas, La Bibliothèque : usages et images, Toulouse, 1988).

Dans une bonne part des milieux populaires, toute lecture assez suivie fait partie du monde du livre. Journaux, magazines, livres petits ou grands, brochures techniques, sont des "bouquins", ce qui signifie simplement que les mots ici employés n'ont pas le même sens selon la situation sociale et culturelle. La séparation est entre lecture suivie et autres lectures (car les prospectus, feuilles de paie et autres imprimés sont bien aussi des lectures).

Pour comprendre les pratiques populaires de lecture, il est essentiel de les replacer dans le cadre des sociabilités populaires. Le livre (ou le magazine, ou le roman-photo) peut par exemple être occasion d'échanges, de visites, utilisé dans la conversation pour parler du présent, prétexte plutôt que texte. La lecture peut être mal perçue car opposée à la conversation, à l'échange, à la présence aux autres : pour lire, surtout une lecture soutenue, il faut s'isoler. Lire des livres que les autres ne lisent pas, voire ne peuvent pas lire, est, qu'on le veuille ou non, une façon de rompre avec eux...

E. lecture populaire et lecture littéraire

Quels sont les rapports des milieux populaires aux lectures littéraires ?

Répondre à cette question n'est pas très simple. Il y a différents milieux populaires. Il y a différents comportements de lecture. Il y a différentes lectures littéraires, différents types de fictions, qui ne sont pas toujours faciles à classer.

Les remarques qui suivent sont donc partielles et parfois décousues.

1. le vécu

Nicole Robine, décrivant les façons de lire des jeunes travailleurs, y voit deux principes directeurs :

- l'exigence du vécu, de l'expérience humaine -exigence de réalité ou de vraisemblance, en même temps que d'action et de relative simplicité; le "vécu", c'est aussi le fait de pouvoir donner sens au livre, de pouvoir l'interpréter selon les valeurs populaires, valeurs familiales, rôles sociaux des hommes et des femmes, valeurs de la morale quotidienne;

- le principe de réalité, qui demande que le texte renvoie surtout à des faits ou à des événements, et non aux circonstances ou aux interprétations, perçues comme des spéculations incontrôlables et inutilisables dans la vie.

Joëlle Bahloul, enquêtant sur les faibles lecteurs, confirme cette description.

Dans de nombreux cas aussi le "vécu" est à la fois un critère de choix des livres et un genre littéraire -et il y a une catégorie "vécu" dans les cadres de classement de France-Loisirs. D'après Nicole Robine, ce genre "vécu" peut comprendre des romans réalistes, parfois sur fond de problèmes sociaux; il peut comprendre des romans roses, encore vraisemblables mais du côté du rêve; il peut comprendre des reportages, des témoignages, des autobiographies, des livres d'histoire, des livres d'action. On voit que ce genre littéraire est complètement à cheval sur les classements traditionnels des bibliothèques, divisant les livres entre fiction et documentaires.

Joëlle Bahloul note que les faibles lecteurs classent le plus souvent les livres d'après leurs thèmes et non d'après les genres établis par "la critique". "Du genre, le discours passe au, contenu thématique et narratif du texte. On observe ainsi un glissement de la terminologie du "livre de" (poésie, histoire, art) à celle du "livre sur" (la médecine, le sport, la guerre, les animaux, etc...), ou bien à la catégorie Inscrite dans l'univers narratif du texte" (p. 73).

2. les "mauvais genres"

Roman d'espionnage, roman policier, roman rose, ils ont provoqué beaucoup de commentaires, qui le plus souvent traitent la question en termes d'analyse idéologique. Sur les lecteurs de mauvais genres eux-mêmes, la meilleure étude semble être l'article de Nicole Robine sur "Lecteurs et lectures de mauvais genres", paru dans la revue *Pratiques* n° 54 en Juin 1987.

Nicole Robine traite des lecteurs plus que des livres. Elle montre que ceux-ci (et surtout, apparemment, les lecteurs "exclusifs" de mauvais genres, qu'elle semble prendre pour référence) sont la "résultante culturelle" du conflit entre les valeurs de l'école ("il faut lire") et celles de la famille populaire. "Dans la plupart des cas, les lecteurs de livres sont ceux qui n'ont pas choisi l'une ou l'autre des cultures, les unes ou les autres des valeurs qu'elles véhiculent, ni l'une ou l'autre des adhésions sociales qui en découlent. N'ayant pas choisi, ils ont composé une troisième forme de culture, culture médiane, amalgame de la culture scolaire et de la culture familiale. A la culture scolaire, ils ont emprunté des mécanismes comme la parfaite domination des signes écrits et le sens de la littérature, c'est-à-dire la capacité à imaginer à partir d'un texte, à projeter de l'image à partir des mots écrits. La culture familiale leur a procuré une forme d'intelligence pratique plus sensorielle qu'intellectuelle puisqu'elle procède du savoir-faire et de l'expérience des occupations et des métiers manuels". "Ainsi le livre de l'école, les attitudes de l'école restent très ambivalents dans l'esprit des élèves. Ecartelés entre les diverses conceptions de la lecture dans le milieu familial et à l'école,, adolescents et jeunes adultes en rupture d'enfance composent leur propre perception d'un livre intermédiaire".

Martine Naffréchoux souligne pour sa part le contresens que représente l'évaluation en termes idéologiques : la lecture des mauvais genres, comme toute lecture de fiction, est une lecture pour rire, ou plutôt pour rêver, et le lecteur, la lectrice, n'accorde pas beaucoup de crédit à ce qu'il ou elle lit. La simplicité du style, le caractère stéréotypé des situations, sont autant de conditions nécessaires pour alléger les contraintes de lecture et libérer la rêverie. Evaluer cette lecture selon les normes de la lecture cultivée est un non-sens.

3. lecture populaire, romans moyens et romans lettrés

Si l'on dispose aujourd'hui d'études sur les lectures des moins lettrés, les éléments sur les lectures moyennes ou lettrées de lecteurs populaires sont rares. Il est vrai que ceux-ci sont minoritaires, et donc non représentatifs. Cette remarque est exacte, elle ne répond pas à la question. Elle montre surtout que les enjeux idéologiques de la recherche -remise en question des hiérarchies culturelles contre utopies de l'accès universel à la culture- ont jusqu'ici retardé la réflexion sur ce sujet. Les explications avancées sont de l'ordre de l'identification : les lecteurs populaires de romans moyens ou lettrés imitent les lecteurs lettrés. Ils n'y parviennent pas toujours, et on trouve alors dans leurs façons de faire des traces de l'école primaire ou des cultures populaires, symptômes de l'inachèvement de ces pratiques. Je force le trait à dessein, de façon un peu polémique : il reste que ce sont bien là les ressorts des explications proposées.

Nicole Robine estime ainsi que "le comportement des lecteurs initiés peut se rapprocher d'un comportement de lecteur de classe moyenne. C'est dans les classes moyennes que se recrutent les lecteurs des bibliothèques. Les vœux et projets des lecteurs initiés sont des aspirations de classe moyenne, proches de ceux de la petite bourgeoisie. On peut en dire autant des nouveaux lecteurs" (*Les Jeunes travailleurs et la lecture*, p. 203). Pierre Bourdieu, de même, voit dans l'imitation de la culture lettrée, dans l'obéissance à ses normes, un ressort fondamental des dynamiques culturelles.

L'inconvénient de ces raisonnements, c'est que rapprochement n'est pas explication.

Le schéma proposé :

système scolaire provoquant----->
des exclusions massives

ayant intégré les normes de <-----
la culture lettrée ou scolaire

partage entre :

- non lecteurs ou
faibles lecteurs,

- "bons lecteurs"

fait bon marché des valeurs et perceptions des milieux populaires. Il est certainement valable dans une large mesure, mais il semble néanmoins bien simpliste. Les autodidactes, ici, sont de simples imitateurs. Si l'on pense à l'importance de l'autodidaxie dans l'histoire du mouvement ouvrier (presque tous les militants ouvriers sont assimilables à des autodidactes), on trouvera que c'est une façon bien rapide de résumer un phénomène aussi important dans l'histoire des sociétés modernes.

Et puis, comme on l'a dit, comparaison n'est pas raison. Parlant de "l'invention du quotidien" Michel de Certeau insiste au contraire sur la part d'autonomie des lecteurs, "nomades braconnant à travers les champs qu'ils n'ont pas écrits, ravissant les biens d'Égypte pour en jouir" (à propos, quelqu'un peut-il m'expliquer ce que sont les biens d'Égypte ? moi, je ne sais pas...). L'important serait de savoir *comment* en jouissent les lecteurs populaires.

Étudiant des lecteurs de bibliothèques de comités d'entreprise, Henri Marquier signale que les ouvriers font leurs choix littéraires à l'intérieur de ceux proposés par l'école, les prix littéraires ou les médias. Il différencie ouvriers et employés : "chez les employés (les préoccupations) semblent principalement correspondre à un besoin de distraction ou de diversion, tandis que les ouvriers seront plutôt sensibles aux œuvres susceptibles de leur apporter, soit l'évasion la plus totale, soit au contraire une meilleure connaissance de leur époque et des problèmes qui sont ceux de leur classe ou de la société en général". Testant sur ces lecteurs quatre textes littéraires, il en tire les conclusions suivantes : la lecture demeure un moyen privilégié de découverte et d'approfondissement de soi-même; la notion de gratuité en littérature est totalement étrangère aux publics d'employés et d'ouvriers auxquels il s'est adressé - "on pourrait objecter à cela que ce même public fréquente les genres littéraires réputés de divertissement (...) mais ce serait renouveler l'erreur qui consiste à confondre la *motivation* à la lecture et la chose lue; les critères liés à l'écriture du texte semblent aussi importants, et expliquent les appréciations négatives portées sur le texte de Marcel Proust; enfin, il signale lui aussi que seuls les lecteurs ayant un certain cursus scolaire séparent les critères de forme et de fond. On retrouve là, en tendance, ce que Nicole Robine dit de la perception des faibles lecteurs.

Catherine Bouretz, cherchant à étudier la réception du récit court européen du début du vingtième siècle, souligne le décalage entre les centres d'intérêt de la critique littéraire et ceux des lecteurs de bibliothèques de comités d'entreprise. Ils lisent peu les auteurs du début du siècle, pourtant très à la mode, et s'intéressent beaucoup plus aux auteurs contemporains. L'engouement pour le début du siècle "ne touche qu'une catégorie socio-culturelle très éloignée de celle qui est l'objet de (son) analyse (...). De la même manière, la notion de *modernité* (...) apparaît une notion théorique et intellectuelle (...). L'intérêt immédiat des lecteurs se situe plus dans l'*actualité* que dans la *modernité*" (p. 152 et 153).

De ce que dit Henri Marquier, on peut comprendre qu'il y a une parenté entre les critères et perceptions littéraires des faibles lecteurs et ceux des "bons lecteurs" de milieu populaires. Il faudrait vérifier cette hypothèse. Dans la mesure où les lecteurs populaires sont aussi ceux qui disent le plus lire pour se distraire, et prennent ainsi leurs distances avec les modèles scolaires, on pourrait en conclure qu'au moins toute une frange de la "culture moyenne" peut être analysée comme un amalgame entre valeurs scolaires et valeurs populaires. Le modèle d'explication proposé par Nicole Robine pour les "mauvais genres" semble pouvoir être utilisé dans d'autres cas.

D'une telle hypothèse, on ne pourrait pas conclure que toute lecture populaire de littérature "moyenne" ou lettrée s'inscrit dans de tels amalgames. Il resterait en effet à analyser les façons de faire des autodidactes et militants ouvriers : dans quelle mesure peut-on les mettre en rapport avec les valeurs des milieux ouvriers ? Peut-on réduire leur volontarisme à l'intériorisation des valeurs scolaires ? Si ce volontarisme a d'autres sources, il faut distinguer encore d'autres modalités de lecture.

4. œuvres littéraires et pouvoir d'exclusion

La question du sens social des œuvres littéraires, constamment posée depuis, au moins, le milieu du dix-neuvième siècle, se retrouve posée aujourd'hui sous une forme nouvelle, celle du pouvoir d'exclusion de certaines œuvres ? Peut-on dire que certains écrivains sont élitistes ? Comment concilier ou articuler lutte contre l'illettrisme et goût pour les textes les plus lettrés ? Si les lecteurs choisissent leurs lectures, les œuvres choisissent aussi leurs lecteurs. Mais comment ?

Jean-Claude Passeron a abordé cette question lors d'une assemblée générale de l'Association Française pour la Lecture, en 1986. Son propos s'articule en plusieurs temps : 1) savoir déchiffrer n'est pas du tout savoir lire facilement un texte long; 2) dans certains milieux, la lecture n'est pas une valeur positive; 3) donc le but de ceux qui cherchent à propager la lecture ne peut pas être de chercher à étendre partout le modèle du lectorat cultivé et littéraire; 4) une part importante du plaisir de la lecture cultivée provient de l'effet de distinction sociale de cette lecture : on lit ce que les autres ne peuvent pas lire -il y a ainsi escalade des avant-gardes, surenchère des formes artistiques; 5) "la lecture littéraire est référentielle : l'attente doit être constituée par rapport à une expérience déjà existante, non pas de textes épars, mais d'un système de la littérature et dans les cas les plus exigeants de l'histoire complète de la littérature afin que ce texte prenne son sens et produise un effet littéraire". Il rappelle ensuite que le pacte littéraire le plus simple est celui du récit, et que l'évolution du roman contemporain tend à l'éloigner de ce pacte; la structure du récit est plus importante que la langue employée.

Cette conférence semble bien résumer la question. Si des œuvres peuvent être à la fois lettrées et populaires, c'est en permettant plusieurs pactes en même temps, et donc à chaque lecteur d'y trouver ce qu'il cherche. Reste à savoir quels pactes utilisent exactement les lecteurs populaires des bibliothèques qui empruntent des romans lettrés, ce qui nous renvoie à la partie précédente.

F. lecture populaire en bibliothèque

1. lecteurs en bibliothèque

On dispose de trois types de sources sur la lecture en bibliothèque : les enquêtes nationales -Pratiques culturelles des Français, enquête de l'ARCmc sur l'expérience et l'image des bibliothèques municipales; les statistiques des bibliothèques elles-mêmes; les études portant plus particulièrement sur le public de telle ou telle bibliothèque.

La première constatation est que l'inscription en bibliothèque varie beaucoup selon le niveau de diplôme ou la catégorie sociale. Le tableau suivant est extrait des Pratiques culturelles des Français 1988-1989 :

Tableau 7 - inscription dans une bibliothèque

	muni- cipale	d'entre- prise	univer- sitaire	autre	total
hommes	12	2	2	2	15
femmes	15	3	2	2	19
15 à 19 ans	21	1	7	2	28
20 à 24 ans	18	1	11	1	25
25 à 34 ans	14	2	2	1	18
35 à 44 ans	13	3	1	0	16
45 à 54 ans	10	3	0	2	15
55 à 64 ans	9	1	1	2	11
65 ans et plus	12	1	0	2	15
agriculteurs	4	1	0	1	7
commerçants	5	0	1	1	6
cadres	22	4	6	2	28
prof. inter.	21	3	2	2	26
employés	11	3	0	1	14
ouvriers qualifiés	8	2	1	0	11

ouvriers non qual.	6	1	0	1	7
étudiants, élèves	28	2	16	2	39
femmes au foyer	12	1	0	2	14
retraités	10	1	0	2	14
autres inactifs	12	0	1	1	14
aucun diplôme, CEP	7	1	0	0	9
CAP	10	2	1	0	13
BEPC	20	3	2	1	25
Bac et équiv.	24	3	13	3	33
études supérieures	29	3	4	3	35

Le total peut être inférieur à la somme des inscriptions : certaines personnes sont inscrites dans plusieurs bibliothèques.

On retrouve ici les variations observées dans la lecture. L'enquête de l'ARCmc en 1979 donnait des chiffres sensiblement plus faibles pour les bibliothèques municipales, mais des tendances voisines, sauf la variation des inscriptions avec l'âge, beaucoup moins régulière. Elle annonçait un taux d'ouvriers en BM de 3 %.

Olivier Donnat souligne que "les catégories qui constituent le public privilégié des bibliothèques se distinguent moins par le caractère massif de leur pratique -58 % des cadres et professions intellectuelles supérieures ne vont jamais dans une bibliothèque- que par le fait qu'elle comprennent en leur sein une minorité qui les fréquente assidûment : ainsi, par exemple, l'écart entre les cadres supérieurs et les ouvriers qualifiés qui est de 1,5 au niveau de la fréquentation globale double au niveau de la fréquentation hebdomadaire : 15 % parmi les premiers se rendent dans une bibliothèque au moins une fois par mois contre 5 % pour les seconds".

Les rapports entre proportion d'une catégorie dans les inscrits en bibliothèque et proportion de cette catégorie dans la population globale ont été calculés en 1981 :

Tableau 8 - rapports entre poids d'une catégorie dans le public des bibliothèques et poids de cette catégorie dans la population totale

	inscrits n fois plus présents	inscrits n fois moins présents
15 à 19 ans	1,6	-
20 à 24 ans	1,2	-
25 à 39 ans	1,1	-
40 à 59 ans	-	1,1
60 à 69 ans	-	1,2
70 ans et plus	-	1,7
agriculteurs	-	1,8
petits com., artisans	-	1,6
patrons	1	1
cadres supérieurs	1,8	-
cadres moyens	1,6	-
employés	1,3	-
ouvriers qualifiés	-	1,3
ouvriers non qualifiés	-	1,8
étudiants, élèves	2,8	-
femmes au foyer	-	1,1
retraités	-	1,4
autres inactifs	1,1	-

aucun diplôme	-	2,5
CEP	-	1,5
Brevet ou CAP	1,1	-
Bac et plus	2,1	-
communes rurales	-	1,6
moins de 20.000 hab.	-	1,2
20 à 100.000 hab.	1,1	-
plus de 100.000 hab.	1,1	-
Paris	1,3	-
région parisienne	1,6	-

(source : Martine Darrobers, "Sondages insondables", *Bulletin des bibliothèques de France* t. 31 n° 4, 1986, p. 369)

On peut compléter ce tableau par un extrait des résultats de l'enquête de l'ARCmc, qui montre bien la dimension familiale de l'inscription -et, peut-on supposer, de l'emprunt- en bibliothèque :

Tableau 9 - rapport entre poids d'une catégorie dans le public des bibliothèques et poids de cette catégorie dans la population totale

présence au foyer de :		
enfants de 15 ans et plus	1,3	-
enfants de 10 à 14 ans	1,1	-
pas d'enfants	-	1,1
enfants de moins de 2 ans	-	1,2
enfants de 2 à 9 ans	-	1,3

Les inscrits en bibliothèque ne sont pas représentatifs de la population française. Ils ont plus nombreux à acheter des livres, à en posséder, à en lire. Parmi eux, ceux qui possèdent moins de cent livres sont moins présents que dans la population française, ceux qui lisent moins de dix livres par an le sont beaucoup moins :

Tableau 10 - rapports entre les catégories d'inscrits en bibliothèque et les mêmes catégories dans la population française

achètent des livre	1,4
dont :	
1 à 2 fois par an	1,2
quelques fois	1,4
de nombreuses fois	1,6
possèdent des livres	1,2
dont :	
moins de 10	1,4 fois moins présents
de 10 à 49	1,5 fois moins présents
de 50 à 99	1,1 fois moins présents
de 100 à 199	1,3
200 et plus	1,8
lisent des livres	1,3
dont :	
moins de 10 par an	1,8 fois moins présents

10 à 24	1,4		
25 à 49	2,3		
50 et plus	2,6	2,4	25 et plus
empruntent à des tiers	1,6		
prêtent à des tiers	1,5		

(source : Données complémentaires sur les bibliothèques, Ministère de la Culture, 1982, reproduites par Martine Poulain dans Pour une sociologie de la lecture p. 213)

2. évolution

La comparaison entre les chiffres de 1989 et ceux de 1981 est malaisée à cause du changement de nomenclature de l'INSEE. Les inscriptions en bibliothèque municipale ont augmenté (de 8,5 à 13 %) et celles en bibliothèque d'entreprise semblent avoir légèrement diminué (de 2,7 à 2 %). L'augmentation des inscriptions en bibliothèque municipale concerne surtout les cadres et les professions intermédiaires (1981 : cadres supérieurs et professions libérales : 15 %; cadres moyens : 12 %; 1989 : cadres et professions intellectuelles supérieures : 22 %; professions intermédiaires : 21 %) et les retraités (1981 : inactifs de plus de 60 ans : 6,3 %; 1989 : retraités : 10 %). Les taux d'inscription des ouvriers ont légèrement augmenté, et celui des employés est resté stable.

3. publics et bibliothèques municipales

La composition du public varie selon la bibliothèque. Dans son étude sur les rapports entre bibliothèques municipales et animation, Bernadette Selbel a soumis une série de bibliothèques à une analyse factorielle, selon leur taux de pénétration dans les différentes catégories de la population. Les taux des différentes catégories progressent selon les mêmes courbes : la progression du taux moyen est le résultat de la progression des taux de chaque catégorie. Ou, si l'on préfère : aucune catégorie sociale n'en chasse une autre.

Mais les taux varient de façons très différentes, et les différences entre publics demeurent même quand la bibliothèque a un public important. Le taux des ouvriers, par exemple, varie entre 0 et 1,7 % (taux moyen 1,5 %) tandis que celui des cadres supérieurs et professions libérales varie entre 14 % et plus de 47 % (taux moyen 31,9 %).

Les bibliothèques les plus traditionnelles, qui ne font pas ou peu d'animation, ont dans leur public une forte proportion de retraités et de femmes au foyer. Les bibliothèques plus modernes, mieux dotées en locaux et en personnel, ont une forte proportion de scolaires et d'étudiants.

L'enquête de l'ARCmc a comparé les catégories d'inscrits selon l'ancienneté de la bibliothèque :

Tableau 11 - catégories d'inscrits selon l'ancienneté de la bibliothèque

	ancienneté BM	BM moderne	écart
cadres sup., prof. libérales, industriels	10	11	+ 1
cadres moyens, employés	17	21	+ 4
ouvriers	7	7	0
retraités	19	10	- 9
élèves et étudiants	26	33	+ 7
autres inactifs	22	17	- 5
total	100 %	100 %	

ensemble des actifs	33	40	+ 7
niveau d'études			
primaire	19	10	- 9
technique, commercial	14	18	+ 4
secondaire	37	39	+ 2
supérieur	25	28	+ 3

La proportion d'ouvriers reste constante, alors que les autres proportions d'actifs augmentent. La baisse du niveau d'étude primaire est tout à fait liée à la baisse de la proportion de retraités, et précise qu'il s'agit de retraités de milieu modeste.

G. comportements populaires en bibliothèques

Les différentes catégories sociales n'ont pas les mêmes comportements en bibliothèque. Ont fréquenté une bibliothèque au cours des douze derniers mois :

Tableau 12 - catégories socio-professionnelles selon la fréquentation des bibliothèques (les chiffres sont donnés en pourcentage des inscrits en bibliothèque)

	au moins 1 fois par semaine	1 ou 2 fois par mois	plus rarement
agriculteurs	25	62	12
artisans, commerçants	44	44	22
cadres et prof. intell.	24	41	36
prof. intermédiaires	37	37	25
employés	40	40	20
ouvriers qualifiés	38	46	15
ouvriers non qualifiés	42	50	8
étudiants, élèves	22	34	44
femmes au foyer	28	44	28
retraités	25	56	19
autres inactifs	30	35	35
ensemble	27	41	32
aucun diplôme, CEP	36	45	18
CAP	32	47	21
BEPC	31	41	28
Bac et équivalent	26	36	38
Etudes supérieures	24	44	31
hommes	35	40	25
femmes	26	43	30

Ce sont les emprunteurs des milieux populaires, et les moins diplômés, qui viennent le plus souvent à la bibliothèque. Ils sont aussi les plus rares dans leur catégorie sociale : on peut raisonnablement penser que cette assiduité plus grande est le résultat d'une sélection plus forte.

Dans L'Oeil à la page, Jean-Claude Passeron et Michel Grumbach ont cherché à mettre en rapport fréquence des venues à la bibliothèque, usage des salles de lecture et appartenance sociale des lecteurs (faisant partie de la population active) :

Tableau 13 - catégories sociales selon les usages des bibliothèques municipales

	fortes venues	usage salle de lecture
actifs populaires	70	55
actifs moyens	69	60
actifs supérieurs	58	67

(L'Oeil à la page, p. 217)

Ils distinguent deux sortes d'usagers des bibliothèques : les séjourneurs et les emprunteurs. "Si le public qui utilise la bibliothèque comme pourvoyeuse de livres est plus âgé, moins souvent lié à un milieu supérieur, plus féminin, moins diplômé, moins scolarisé, c'est qu'il est d'abord composé de retraités, de femmes au foyer, ou, quand il s'agit d'actifs, de sujets appartenant aux classes moyennes et populaires." (p. 221)

A contrario, les séjourneurs, qui sont aussi plus portés à utiliser les services audiovisuels, sont les scolaires ou les étudiants, et les actifs des classes supérieures.

L'enquête de l'ARCmc permet de mesurer le temps passé lors des visites à la bibliothèque. Plus on a de diplômes, plus on reste longtemps à la bibliothèque. Exploitant cette enquête, Martine Naffréchoux donne le tableau suivant :

Visites en bibliothèques	courtes	longues
rare	<u>passager épisodique</u> actif cl. supérieures enseignant	<u>séjourneur épisodique</u> étudiant
régulières	<u>emprunteur</u> femme au foyer femme cl. populaire retraité	<u>séjourneur habituel</u> lycéen

Cette enquête comportait des questions sur les activités pratiquées de façon habituelle dans les bibliothèques municipales. En règle générale, plus on est jeune, plus on a d'activités -sauf pour ce qui est de discuter avec les bibliothécaires. De même, plus le niveau d'études est élevé, plus on a d'activités. La répartition des réponses par catégories socio-professionnelles fait toutefois apparaître un point particulier : les ouvriers et personnels de service viennent en tête pour la lecture de livres sur place (28 %), et sont exactement dans la moyenne pour la lecture des journaux sur place (17 %). Ils devancent aussi les cadres moyens et employés (qui sont regroupés dans la présentation des résultats) pour ce qui est de travailler ou étudier à la bibliothèque (où ils viennent largement derrière les élèves et étudiants, et les cadres supérieurs et professions libérales).

Ces trois activités, lecture de livres sur place, lecture de journaux sur place, travail sur place, sont des activités masculines. Elles sont dans l'ensemble tout à fait liées au niveau d'étude. On peut supposer que parmi les inscrits ouvriers, il existe un groupe relativement important d'hommes lisant et parfois travaillant sur place.

Les livres empruntés sont fréquemment lus par d'autres personnes de la famille : cela est particulièrement le cas chez les cadres supérieurs et professions libérales, mais aussi dans les familles ouvrières.

1. les choix des inscrits en bibliothèques

Les livres choisis par les inscrits en bibliothèque ne sont pas toujours les mêmes que ceux choisis par l'ensemble des lecteurs. Les inscrits préfèrent 2,5 fois plus les essais, 2,4 fois plus la poésie, 2,3 fois plus les romans (Données complémentaires sur les bibliothèques, citées par Martine Darrobers). Ces trois genres sont aussi les genres les plus distinctifs : très peu lus, et surtout par les classes supérieures. Les genres "les plus préférés" sont ensuite la littérature classique, les reportages, l'histoire, le roman, les livres scientifiques et techniques.

Tableau 14 - catégories de livres préférés : rapport entre les choix des inscrits en bibliothèque et ceux de l'ensemble de la population

essais	2,5	livres sci. et tech.	1,3
poésie	2,4	policiers	1,1
art	2,3	bandes dessinées	1,0
litt. classique	1,8	beaux livres	1,2 fois moins
reportages	1,7	pratiques	1,2 fois moins
histoire	1,6	dictionnaires	1,2 fois moins
romans	1,4		

(source : Martine Darrobers, "Sondages insondables", *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 31 n° 4, 1986, p. 370)

Dans les deux cas, les romans viennent en tête. L'enquête de l'ARCmc note un écart très important pour les livres pratiques, préférés par 5 % seulement des inscrits contre 23 % des non-inscrits.

La hiérarchie des genres a changé. Dans les deux cas, les romans viennent en tête, mais les inscrits préfèrent ensuite les livres d'histoire et les essais, tandis que les non-inscrits préfèrent les romans policiers. Le goût pour l'histoire ne sépare pourtant pas inscrits et non-inscrits : c'est le classement des genres qui fait la différence.

L'analyse de Martine Naffréchoux retrouve chez les lecteurs des bibliothèques les mêmes groupes que dans l'ensemble des lecteurs. Ou plutôt : des fractions des mêmes groupes, car dans chaque cas les inscrits en bibliothèque ne sont qu'une partie de l'ensemble, et pas toujours représentatifs. "L'attitude par rapport au roman a un sens tout-à-fait différent de celui qu'elle avait dans l'échantillon national des Français. Alors que le *goût du roman* s'associe au choix simultané du livre et de la presse, donc à une forte lecture des revues, il s'associe chez les lecteurs de B.M. au choix exclusif du livre et c'est, au contraire, le rejet du roman qui s'associe au choix de la presse et à la lecture des périodiques" (Martine Naffréchoux. Lire : enquête sur la pluralité des mondes de la lecture, p. 53-54).

H. lecteurs populaires et emprunts en bibliothèque

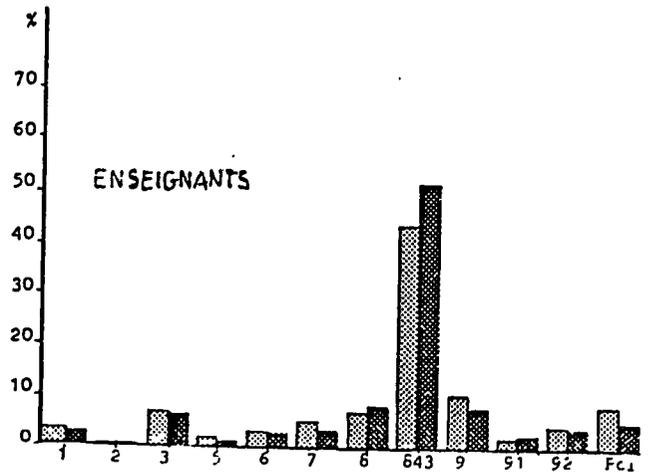
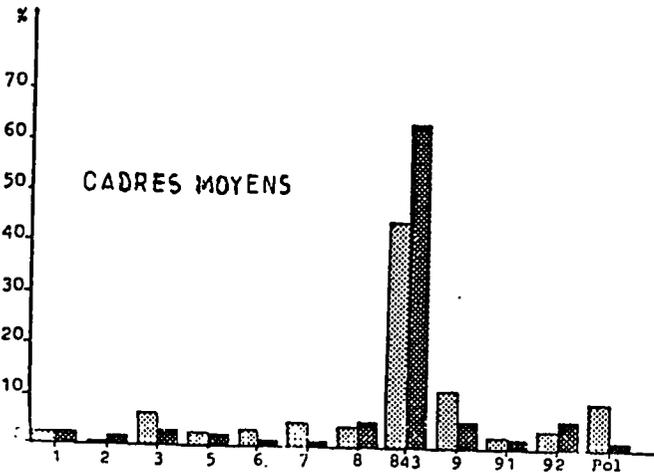
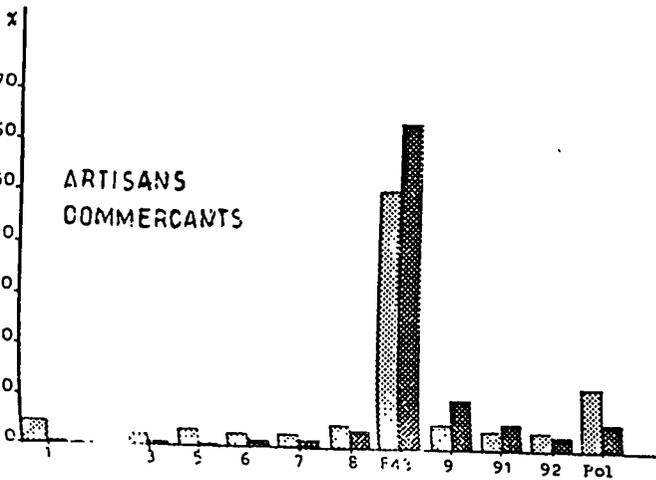
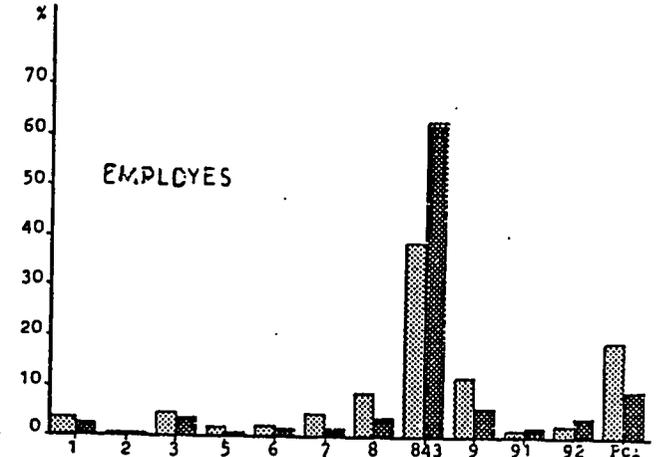
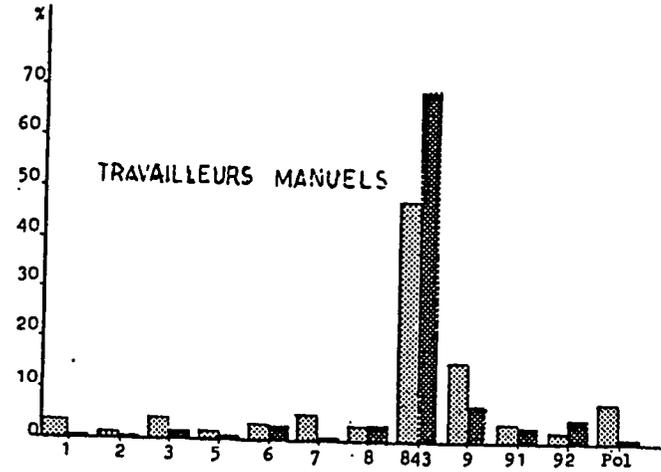
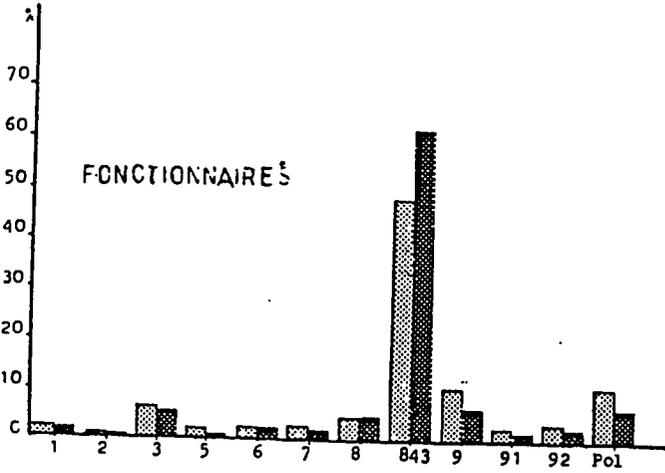
Les emprunts des lecteurs populaires des bibliothèques de lecture publique sont-ils différents de ceux des lecteurs d'autres catégories sociales ? Sont-ils différents d'une catégorie populaire à l'autre ?

Ici, il n'y a plus d'enquêtes nationales. Plusieurs travaux sur des publics de bibliothèques ont abordé cette question, et tout d'abord ceux de Marie-Thérèse Boutry-Choillot sur le public de la bibliothèque municipale d'Antony, et l'enquête de Patrick Parmentier sur les classements des livres et la légitimité culturelle, menée à partir de quatre bibliothèques municipales de la région parisienne. On peut citer aussi la thèse d'Henri Marquier sur la formation et l'expression du goût littéraire en milieu d'entreprise, menée à partir de bibliothèques de comités d'entreprise. Un

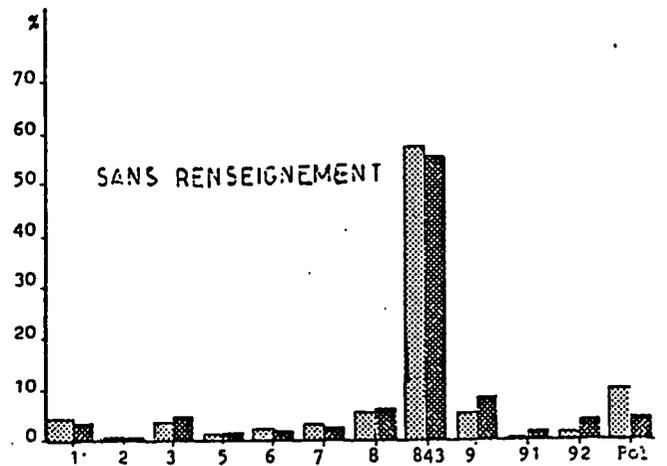
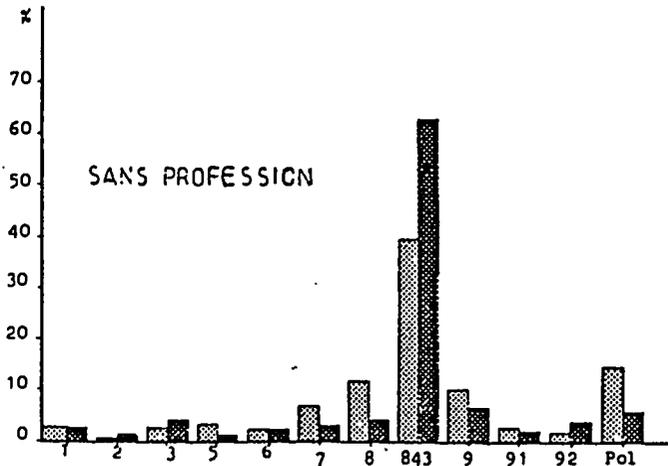
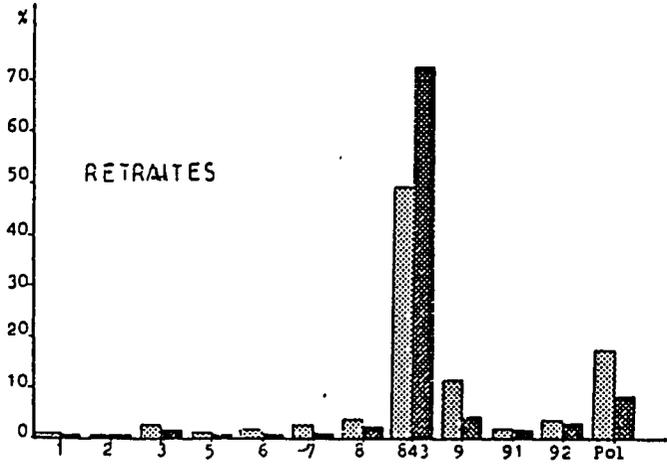
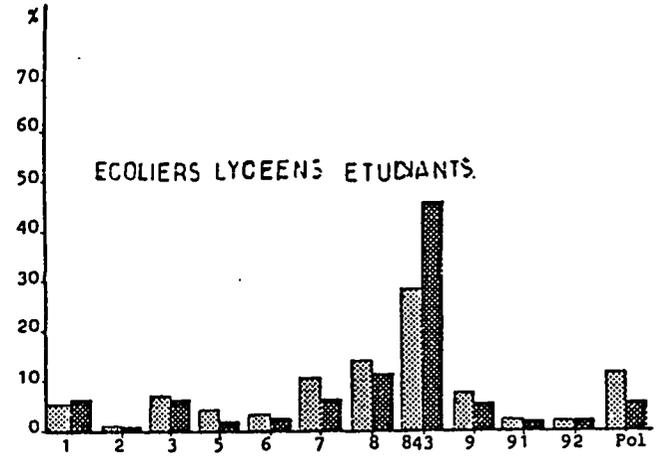
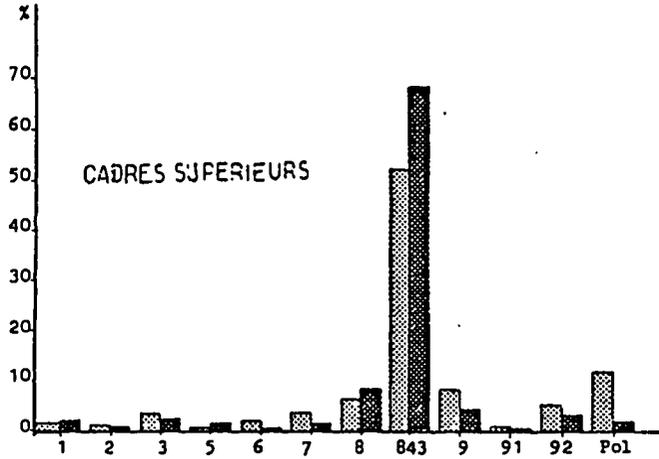
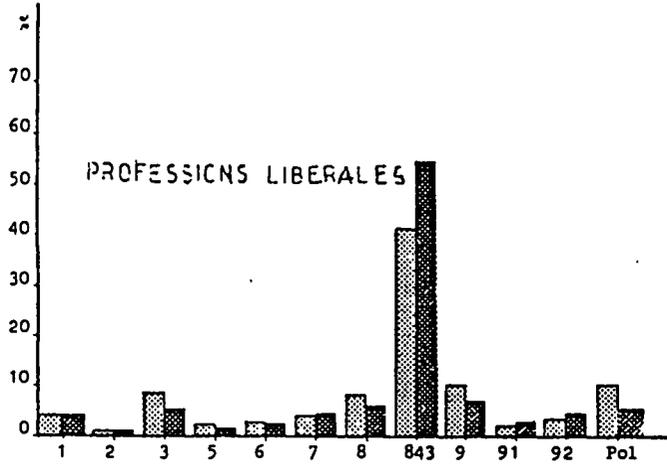
% DES EMPRUNTS À CHAQUE CLASSE DE DEWEY SELON LA C.S.P. DES LECTEURS

Tableau 15 - profils des lecteurs à la Bibliothèque municipale d'Antony

I



II



pointage à la bibliothèque du comité d'entreprise d'Air-France à Toulouse-Montaudran essaie de compléter cette documentation.

1. qui lit quoi à Antony ?

Lors de son informatisation, en 1970, la bibliothèque municipale d'Antony a adopté un système "maison" qui gardait trace de toutes les prêts de la bibliothèque. Marie-Thérèse Boutry-Choillot a donc pu établir très précisément "qui lit quoi à Antony", en faisant faire des tris par catégories socio-professionnelles (selon les catégories retenues par la bibliothèque) et par cote des ouvrages selon la classification Dewey. Nous reproduisons ici les tableaux qu'elle en tire.

(tableau 15 : profils des lecteurs à Antony)

Travailleurs manuels : "L'ensemble du profil donne à penser qu'il n'y a pas de différence qualitative entre les lectures des travailleurs manuels et celles de classes plus aisées, plus instruites et plus... considérées". Dans son commentaire, Marie-Thérèse Boutry-Choillot signale un peu plus loin que les employés "au contraire, sont polarisés sur la fiction" et particulièrement intéressés par le roman policier. Les travailleurs manuels qui empruntent à Antony peuvent être surtout rapprochés des cadres moyens -qui se distinguent par une orientation plus pratique- et plus encore des cadres supérieurs. Employés, artisans et commerçants, enseignants et professions libérales, ces derniers très proches, marqués par le goût pour l'histoire, ont leurs profils particuliers. Face à la question posée, la réponse est un peu paradoxale : oui, les différentes catégories sociales ont chacune leur profil; non, on ne peut pas dire pour autant que les emprunteurs populaires ont des "profils particuliers" dans les bibliothèques. Et la catégorie la plus proche des lecteurs ouvriers est celle des cadres supérieurs.

Dans les différentes sortes de livres proposées par les bibliothèques, nous nous intéressons ici aux oeuvres d'imagination. Les histogrammes de Marie-Thérèse Boutry-Choillot montrent bien que l'intérêt pour la fiction est la chose la mieux partagée parmi les lecteurs d'Antony. Sauf en ce qui concerne le roman policier, ils ne disent pas quelles oeuvres sont empruntées.

2. Patrick Parmentier et les genres de livres

Mais comment le dire ? Comment peut-on classer les contenus des livres, y compris littéraires, et quels livres empruntent les lecteurs des bibliothèques municipales ? C'est la question que s'est posée Patrick Parmentier. (Toute cette présentation de ses travaux est issue de son article sur "Les Genres et leurs lecteurs", *Revue française de sociologie* t. XXVII n° 3, Juillet-Septembre 1986, p. 397-430; Il ne nous a pas été possible de consulter la thèse dont cet article résume les résultats.)

Il a constitué un échantillon de lecteurs de quatre bibliothèques municipales de la région parisienne, et lui a administré un questionnaire, qui amenait ces lecteurs à citer plusieurs auteurs et titres d'ouvrages (empruntés, achetés, lus en vacances, etc). Il a ensuite classé les références obtenues selon deux dimensions : les types de contenu, c'est-à-dire les genres couramment reconnus; les niveaux de légitimité sociale.

Les théories sociologiques de la culture reconnaissent trois grands niveaux de reconnaissance culturelle : la culture élitare, distinctive, lettrée; la culture moyenne; la culture de masse, mauvais genres, "sous-littérature". Patrick Parmentier a utilisé les différents éléments de présentation des ouvrages (quatrième de couverture, articles parus, éditeurs, collections...) pour caractériser leur niveau de légitimité culturelle. Il a ainsi obtenu la grille suivante :

Tableau 16 - Patrick Parmentier : les deux dimensions du codage des titres

niveaux de légitimité	lecture cultivée	culture moyenne	"Bis"
romans "psychologiques"	avant-garde étranger	romans moyens	romans sentimentaux

romans "non- psychologiques"	policiers cultivés science-fiction cultivée	policiers "bis" science-fiction "bis"
	classiques	
essais	essais savants	essais moyens essais vécus essais "parallèles"
histoire	histoire spécialisée	histoire vulgarisée histoire actuelle
sciences	sciences spécialisées	vulgarisation
loisirs pratiques		loisirs pratiques
livres d'art	livres d'art	

Le codage des titres est donc tout à fait indépendant des lecteurs de ces titres. A partir de ces codages et des réponses, Patrick Parmentier dessine la constellation des genres de livres. Ce tableau est établi à partir de l'ensemble des réponses. Il montre quels sont les genres les plus proches, et aussi quels sont ceux qui jouent le rôle de pivot, ayant plusieurs publics très différents :

Les réponses au questionnaire, une fois triées et comptées, aboutissent au tableau suivant (Tableau 18).

Le fait que chaque enquêté cite plusieurs titres permet aussi de compter les forts lecteurs d'un genre précis, qui le citent plusieurs fois dans leurs réponses.

Patrick Parmentier utilise une grille de CSP très grossière, regroupant employés et ouvriers dans l'ensemble "classes populaires", et établissant de même des regroupements en "classes moyennes" et "classes supérieures". Cette présentation, inévitable vue la faible taille de l'échantillon, efface, comme on l'a vu, des différences très significatives, par exemple celles entre employés et ouvriers.

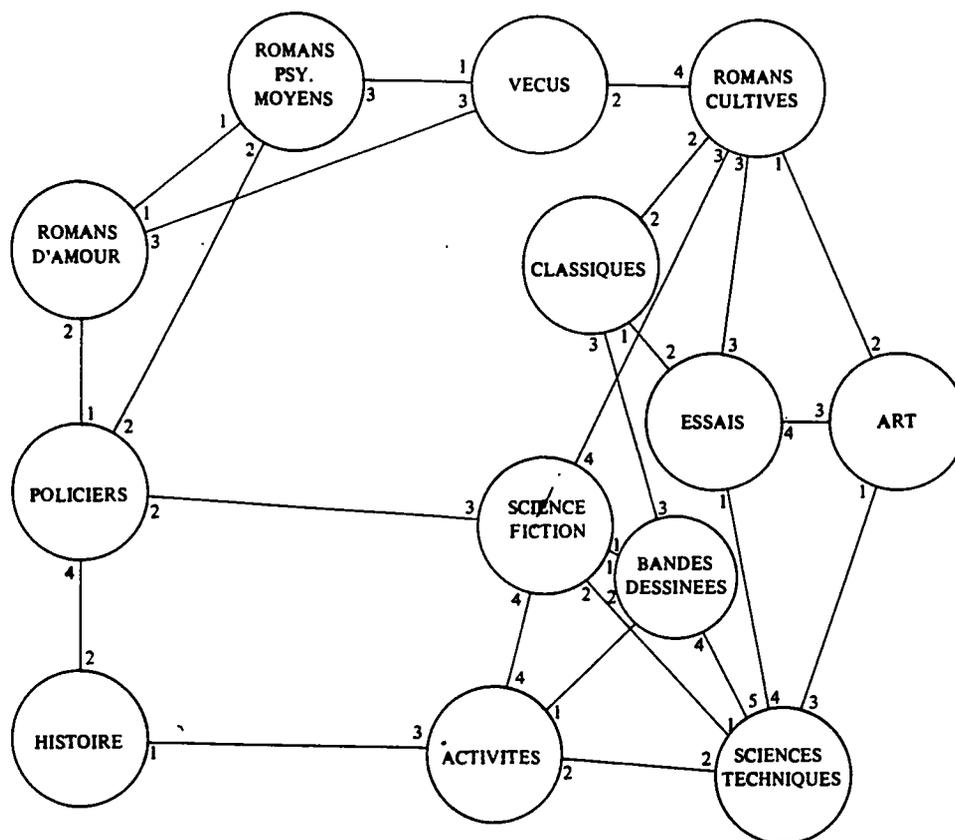
Les tris présentés ci-dessus, et le comptage des forts lecteurs par genres, aboutissent à des tableaux de préférence des genres selon le sexe, l'âge, la catégorie sociale (voir Tableaux 19, 20 et 21).

Patrick Parmentier note aussi que les retraités et les actifs populaires se sont plus souvent "polarisés" sur un genre de livres, alors que les classes supérieures ont des lectures plus variées. Cette citation intense se fait dans le sens des tendances des lecteurs populaires, ou alors, de façon marquée, contre ces tendances (voir le texte reproduit en annexe p. n).

Les conclusions de Patrick Parmentier sont avant tout axées sur la caractérisation des genres littéraires et des niveaux de culture, leurs rapports, leur dynamique sociale. Notre interrogation sur les lecteurs populaires en bibliothèque et leurs rapports à la littérature nous conduit à commenter un peu plus ses résultats.

En littérature, si les romans sentimentaux, la science-fiction "bis", et aussi, mais sensiblement moins, le policier "bis" sont lus assez souvent par les classes moyennes et populaires, et énergiquement refusés par les classes supérieures, les choses ne sont pas aussi tranchées pour les autres genres. On note un rejet du policier cultivé, de la science-fiction cultivée, de la bande dessinée chez les lecteurs populaires, alors que ces lectures sont partagées par les classes supérieures

Tableau 17 - recouvrements des publics des différents genres de livres



GRAPHIQUE 1. — Recouvrements des publics des différents genres de livres*

* Sur ce graphique, les associations ou les exclusions les plus fréquentes sont figurées par le trait qui matérialise les citations supérieures à la moyenne de l'échantillon. Pour chaque genre x, on a ordonné les lectorats des autres genres selon la proportion de ceux qui citent de façon concomitante une œuvre du genre x. Par exemple, pour les romans psychologiques moyens, cités par 54 % de notre population, la plus forte proportion de lecteurs se trouve parmi : 1. les lecteurs de romans sentimentaux (avec 77 % d'entre eux) ; 2. les lecteurs de policiers (61 %) ; 3. les lecteurs de vécus (57 %) ; et la plus faible chez les lecteurs de sciences spécialisées (19 % d'entre eux).

Tableau 18 - lecteurs des genres selon le sexe, le niveau scolaire, la CSP et l'âge

	ROMANS PSY.	AMOUR	ROMANS MOYENS	ROMANS CULTIV.	CLASS.	POLIC.	POLIC. INS.	POLIC. CULT.	SF	SF INS.	SF CULT.	BD	ESSAIS VÉCUS	PARAL.	ESSAIS MOT.	ESSAIS SAY.	INST.	INST. ACT.	INST. VULG.	INST. SAY.	SCEN.	VULG.	SCHER. SPÉC.	ART	LOMBES	PRAT.	
Tous	70	10	54	27	32	25	21	7	14	8	8	9	66	28	9	30	23	37	18	19	13	14	9	7	13	19	8
H.	54	2	37	24	28	30	24	9	20	10	13	9	65	23	7	30	21	48	27	25	13	22	14	11	9	24	6
F.	82	15	67	29	36	23	19	5	10	7	5	8	66	31	10	31	24	30	11	14	12	9	5	4	15	15	9
Niveau																											
Prim.	74	17	59	19	23	35	32	6	14	11	4	4	58	33	12	23	9	32	18	18	7	13	13	1	6	21	9
Bac	79	9	66	24	40	14	12	2	10	9	5	10	71	29	14	36	21	38	19	26	5	10	9	3	17	21	9
Supér.	64	1	45	41	35	28	21	10	10	3	9	10	65	23	3	29	27	44	18	22	23	13	4	9	26	18	3
Actifs																											
pop.	69	13	55	20	31	33	31	5	16	15	4	5	65	36	16	22	11	31	18	15	11	18	18	4	5	27	7
moy.	79	12	62	33	35	35	27	10	17	13	12	12	62	23	8	33	19	37	23	13	8	15	13	2	21	25	10
sup.	62	2	45	30	36	26	19	11	13	2	11	15	66	28	0	32	26	47	21	30	17	13	2	11	21	19	4
Retrait.	67	12	51	24	22	25	24	4	4	4	0	0	59	24	8	29	14	47	22	31	12	12	8	4	6	12	2
F. au foyer	85	13	69	29	30	21	19	2	8	4	4	6	65	35	15	25	17	25	6	17	10	2	2	0	21	17	13
Etud.	59	8	45	29	42	12	4	8	24	10	18	14	78	20	4	43	51	39	16	6	18	24	6	22	2	12	10
18-29 a.	72	14	53	26	40	23	18	7	23	18	9	14	63	28	14	32	19	23	9	11	12	11	11	0	11	26	14
30-44 a.	74	5	54	35	27	29	23	10	11	5	8	12	65	29	13	30	15	43	21	23	12	14	10	7	25	24	6
45-59 a.	72	11	64	20	31	34	33	5	11	8	5	2	62	36	2	20	20	38	20	23	11	10	7	3	11	18	5
≥ 60 a.	71	14	55	24	24	25	24	2	2	2	0	0	61	24	8	31	14	43	22	27	10	14	10	4	6	10	4

Tableau 19 - préférences selon le sexe

Hommes		Femmes
Policiers { « bis » } cultivés (≠ FF) Science-fiction { « bis » } cultivée Films fantastiques ou SF CINÉ-CLUB ET « SÉRIE B » DOCUMENTAIRES (niveau intense) HISTOIRE (≠ FF) { ACTUELLE (≠ FF) } vulgarisée Revues d'actualité Revues de gauche Films à sujet politique (≠ FF) Livres sur les loisirs Revues de culture moderne ** Revues de sport ou voyage Pratique de la photo (≠ FF) de la musique (≠ FF) du bricolage Sciences (≠ FF) { vulgarisées (≠ FF) } spécialisées (≠ FF)	BD Essais moyens Histoire spécialisée	Romans (niveau intense) ROMANS « PSYCHOLOGIQUES » (FF) { Romans sentimentaux } ROMANS MOYENS (FF) (Romans cultivés) (Classiques) Films psychologiques Essais { vécus (FF) } « parallèles » (FF) savants Match, Jours de France, etc. Revues de droite Revues catholiques (FF) Livres pratiques (FF) Revues féminines (FF) Livres d'art Pratique d'un art plastique (FF) Jeux de société (FF)

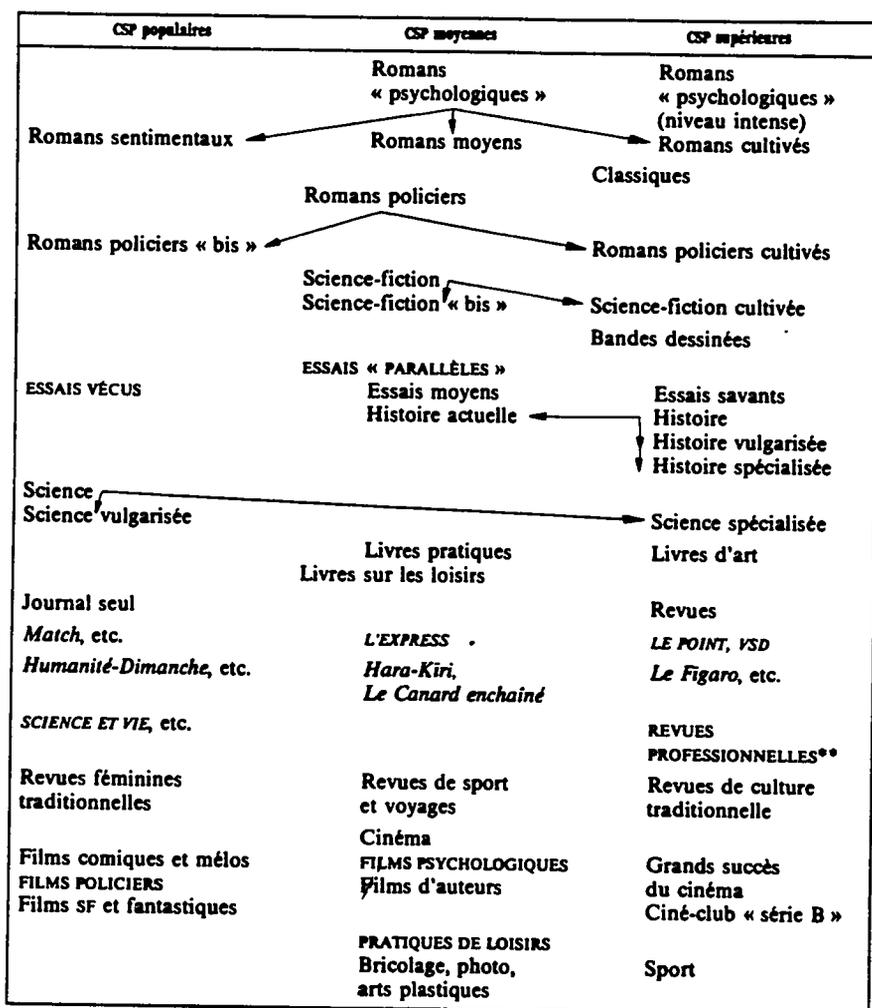
* En majuscules : les genres dont la variation la plus forte se constate sur le tri selon le sexe (histoire, en particulier actuelle ; romans psychologiques, surtout grand public). Les femmes au foyer sont mentionnées lorsque les choix connaissent un maximum (FF) ou un minimum (≠ FF) dans leur catégorie, par rapport à toutes les autres catégories de tri présentes dans le tableau II. On peut le constater en se reportant aux colonnes du tableau II.
 ** Revues de « culture moderne » : photo, cinéma, télévision, bandes dessinées, musique rock, pop, folk.

Tableau 20 - préférences selon l'âge

Décroissent avec l'âge	Croissent avec l'âge
CLASSIQUES ESSAIS SAVANTS (au niveau intense) Essais « parallèles » (sauf étudiants) REVUES SPÉCIALISÉES NOUVEL OBSERVATEUR REVUES DE CULTURE MODERNE SCIENCE-FICTION { SF « BIS » (jeunes non étudiants) } SF CULTIVÉE (étudiants) BANDES DESSINÉES Policiers cultivés CINÉMA FILMS FANTASTIQUES et de SF FILMS CULTIVÉS { PSYCHOLOGIQUES, D'AUTEUR } À SUJET POLITIQUE Ciné-club « série B » LIVRES SUR LES LOISIRS (sauf étudiants) LIVRES PRATIQUES PRATIQUE DE LA MUSIQUE, de la photo	ROMANS MOYENS (au niveau intense) HISTOIRE { HISTOIRE VULGARISÉE } Histoire actuelle JOURNAL SEUL REVUES D'ACTUALITÉS { MATCH, SPECTACLE DU MONDE, } HUMANITÉ-DIMANCHE, VIE OUVRIÈRE REVUES DE CULTURE TRADITIONNELLE** TÉLÉVISION QUOTIDIENNE
Position exceptionnelle des retraités	
18-29 ans ——— 45-59 ans ——— 60 ans et +	18-29 ans ——— 45-59 ans ——— 60 ans et +
ESSAIS MOYENS REVUES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	POLICIERS, POLICIERS « BIS » VÉCUS LE FIGARO, VALEURS ACTUELLES, Le Point, VSD

* En majuscules : les goûts dont la variation la plus forte se constate sur le tri selon l'âge.
 ** Revues de « culture traditionnelle » : lettres, musique classique, histoire et archéologie.

Tableau 21 - préférences selon la condition sociale



* Pour un genre donné, les flèches relient les différentes sous-catégories définies par le degré de légitimité sociale. En majuscules : les goûts dont la variation la plus forte se constate sur le tri selon la CSP.

** Revue « professionnelle » : toute revue que son lecteur lisait en rapport direct avec son métier (cette relation primait la catégorisation thématique des contenus).

et moyennes. Les "romans moyens" justifient leur nom en étant surtout empruntés par les classes moyennes. La science-fiction, les classiques, les romans cultivés sont relativement peu discriminants.

La comparaison entre ces résultats et ceux des Pratiques culturelles des Français n'est pas vraiment possible : les classements des genres et ceux des catégories sociales diffèrent trop.

3. lecteurs de bibliothèques d'entreprise en 1963

En 1963, Henri Marquier a mené une enquête sur "le goût littéraire en milieu d'entreprise". Il a interrogé des ouvriers et des employés empruntant dans plusieurs bibliothèques d'entreprise de la région de Bordeaux. Ses résultats comportent des listes d'auteurs cités par ces deux catégories sociales, et il est possible de coder ces auteurs selon la grille utilisée par Patrick Parmentier.

La méthode est assez grossière. Nous n'avons pas les livres en main, ni ne savons les titres précis. Il a été impossible de classer quelques auteurs, mais très peu. De toute façon, la principale réserve n'est pas là : l'enquête date de plus de vingt cinq ans, et les bibliothèques sont bien différentes des bibliothèques municipales où ont enquêté Marie-Thérèse Boutry-Choillot et Patrick Parmentier. Nous donnons ces résultats comme première indication.

Réserve supplémentaire : les comptages qui suivent sont effectués à partir des "listes types", c'est-à-dire des listes d'auteurs cités seulement par une des deux catégories; les auteurs cités par les deux catégories étant regroupés dans des "listes communes". A la lecture des microfiches, cette séparation nous a échappé, et nous n'avons gardé trace que des "listes types".

Tableau 22 - Henri Marquier, question 21 quels sont les livres que vous avez lus depuis un mois ? codage de tous les romanciers cités dans les "listes types"

	lecture cultivée	lecture moyenne	"bis"
ouvriers	40 %	30 %	30 %
employés	50 %	39 %	11 %

Tableau 23 - même question : répartition des romanciers cités par plus d'un lecteur

	lecture cultivée	lecture moyenne	"bis"
ouvriers	23 %	23 %	54 %
employés	31 %	37 %	31 %

Tableau 24 - question 37 : les auteurs de prédilection

	lecture cultivée	lecture moyenne	"bis"
ouvriers	30 %	37 %	33 %
employés	59 %	33 %	8 %

Henri Marquier signale que les auteurs de romans policiers forment le cinquième de la liste commune de la question 21 (livres lus depuis un mois), ce qui laisse supposer que les bibliothèques où il enquête sont bien fournies en romans policiers.

Malgré cela, les faits importants, me semble-t-il, sont l'importance dans tous les cas de la lecture cultivée, souvent très classique, et l'existence de différences non négligeables entre lectures littéraires des ouvriers et lectures littéraires des employés.

Henri Marquier s'attache à la composition des listes. Il note que la plupart des auteurs cités sont contemporains, et que tous les auteurs cités sont relativement connus. "Ces auteurs appartiennent également à l'actualité littéraire la plus banale. Les uns connaissent déjà une notoriété bien établie, les autres figurent régulièrement sur la liste des grands succès de librairie. Nous ne pouvons donc pas conclure à une plus grande participation des ouvriers au choix en matière littéraire sinon à l'intérieur d'un choix préétabli par d'autres milieux de la société dans laquelle ils vivent. Cependant, dans les limites de ce déterminisme, les préoccupations que nous avons déjà décelées en étudiant le contenu de la bibliothèque apparaissent différentes. Chez les employés, elles nous semblent principalement correspondre à un besoin de distraction ou de diversion, tandis que les ouvriers seront plutôt sensibles aux oeuvres susceptibles de leur apporter soit l'évasion la plus totale, soit au contraire une meilleure connaissance de leur époque et des problèmes qui sont ceux de leur classe ou de la société en général" (p. 142-143).

4. publics des auteurs d'une bibliothèque de comité d'entreprise

Cherchant à éclairer cette question des genres de fiction empruntés par les lecteurs des différentes catégories sociales, nous avons cherché à déterminer les publics de différents auteurs. Le système de prêt ne permet pas de retrouver les emprunts de chaque lecteur, mais les fiches d'emprunt des livres permettent de retrouver les emprunteurs de chaque livre, et l'on peut ensuite les classer selon leur catégorie sociale.

Pour obtenir des nombres de lecteurs plus importants, et donc des chiffres plus significatifs, nous avons étudié des auteurs et non des ouvrages, en choisissant des auteurs dont au moins quatre ou cinq livres étaient présents. Chaque emprunteur n'a été compté qu'une fois, quel que soit le nombre de livres du même auteur qu'il ait emprunté.

Le public de chaque auteur dépend bien sûr du public de la bibliothèque toute entière. Pour contrarier cet effet, nous avons construit un indice de préférence, en faisant le rapport suivant :

$$\frac{\text{poids de chaque catégorie dans le public d'un auteur}}{\text{poids de cette catégorie dans le public de la bibliothèque}}$$

Ce rapport a ensuite été pondéré selon le nombre moyen de livres empruntés par chaque catégorie : comme si, dans la même bibliothèque, chaque catégorie avait emprunté autant de livres.

Tableau 25 - publics d'auteurs de fiction au comité d'entreprise d'Air-France à Toulouse-Montaudran, selon les catégories

	OS*	O	OHQ	E1	E2	M	C*	R	Ens. O	Ens. E
H.Konsalik	0,7	0	0,9	2,4	1,2	1,3	0	2,3	0,6	1,6
J.Benzoni	0	0	0,9	0,7	2,0	1,2	4,1	2,5	0,5	1,6
F.Slaughter	1,1	0,2	0,6	0,7	1,4	1,0	2,2	3,4	0,5	1,2
J.P.Sartre	0	0,7	1,1	0	0	1,3	0	2,7	1,0	0
M.Yourcenar	0	0	0,6	0	2,8	1,9	0	2,6	0,3	1,9
M.Duras	0	0,7	0,4	0	1,3	2,7	0	1,8	0,5	0,9
M.Scorza	0	0	0,7	1,6	1,6	1,1	0	2,3	0,4	1,6
M.Tournier	0	0	0,6	3,0	1,5	2,0	4,5	1,4	0,4	2,0
B.Clavel	0	0,3	0,7	0,5	1,4	1,6	4,3	2,2	0,6	1,1
M.Cardinal	0	0,2	0,6	1,0	2,1	1,8	6,4	1,5	0,4	1,7
D.Hammett	0	0	0,6	1,3	3,3	1,8	4,0	1,2	0,3	2,6
J.P.Manchette	0	0	1,2	2,1	1,0	2,1	6,4	0	0,7	1,4
A.Christie	2,4	0,3	0,9	1,6	2,4	0,5	4,9	0,8	0,8	2,2
Astérix**	0,6	0,9	1,1	1,2	1,3	0,8	1,3	0,4	1,1	1,3
Lucky Luke	0	1,2	1,0	0	0,8	1,6	3,2	0	1,1	0,5
H.Pratt	0	1,2	0,7	1,0	1,5	0,3	3,0	0,9	1,0	1,3
Moebius	0	1,5	1,0	1,7	0	0	5,3	0,8	1,3	0,6
F'Murr	0	0,6	0,3	1,2	2,3	2,4	0	1,1	0,5	1,9

* : les effectifs étant très faibles, les pourcentages sont peu significatifs, et sont très vite, soit nuls, soit relativement forts.

** : ces séries sont prises au nom du héros et non à ceux des auteurs, ceux-ci ayant pu changer (Uderzo et Goscinny, puis Uderzo), et parce que nous sommes restés dans le cadre de ces séries, alors que les auteurs ont pu en créer d'autres.

Ces résultats appellent plusieurs remarques. Tout d'abord, ce sont des résultats de fait. On ne peut pas mettre en doute leur représentativité, puisque tous les emprunteurs inscrits sur les fiches ont été codés. On peut mettre en doute la représentativité de la bibliothèque, et assurément elle n'est pas du tout représentative des bibliothèques françaises, mais pas son existence.

La faiblesse des effectifs fait que le hasard joue un rôle non négligeable dans ces résultats. Au cours du pointage, certains emprunteurs, qui ont manifestement ratissé très systématiquement la bibliothèque, ont lourdement pesé dans les résultats. Mais faudrait-il pour autant les éliminer du comptage ? Eux aussi font partie du jeu.

Les résultats des colonnes "ouvriers spécialisés" et "cadres" ne peuvent être considérés comme représentatifs, à cause de la faiblesse des effectifs concernés. Ils sont donnés à titre indicatif.

Les résultats les plus intéressants concernent la série des "romanciers de masse" : Konsalik, Benzoni, Slaughter. Leurs scores chez les employés sont très supérieurs à ceux qu'ils recueillent chez les ouvriers, et leur public le plus typique semble celui des retraités.

On note aussi les différences entre les deux catégories d'ouvriers, trop systématiques pour être le fait du hasard. Les romans, quels qu'ils soient, sont moins appréciés par les ouvriers, alors que les bandes dessinées recueillent un score à peu près équivalent. On verra plus loin que la différence entre "ouvriers" et "ouvriers hautement qualifiés" est principalement une différence d'âge à l'intérieur d'une même carrière.

Alors que les agents de maîtrise ne sont pas spécialement attirés par les romans de masse, ils donnent leurs meilleurs scores aux romans moyens ou cultivés. Leur profil général se rapproche de celui des ouvriers hautement qualifiés.

Les romans policiers sont surtout goûtés par les employés et agents de maîtrise.

Les redressements effectués pour corriger les poids des différentes catégories jouent pour les cadres et les retraités. A part ces deux catégories, les indices correspondent grosso modo à la présence de chaque catégorie, malgré ces redressements. Ou encore : plus la catégorie est présente à la bibliothèque, plus chacun de ses membres emprunte d'auteurs différents.

5. lecteurs et lectures à Bagatelle

Bagatelle est un quartier de Toulouse très marginalisé, composé de H.L.M., et qui a une très mauvaise réputation. Par un processus de ségrégation bien connu, il concentre les populations à bas revenus, les chômeurs, les cas sociaux. Dans les années soixante-dix, la ville de Toulouse y a implanté une petite annexe de bibliothèque, qui compte aujourd'hui un peu plus de 350 inscrits à la section adultes.

La responsable de cette section a bien voulu nous faire une estimation de son public, et des lectures de ce dernier. Ce n'est là qu'une estimation subjective et incomplète, mais il nous a paru intéressant de la verser au dossier :

lecteurs	lectures
jeunes filles	surtout des romans sentimentaux (70 % des romans demandés)
garçons de 15 à 18 ans	- très peu de romans - ce qui est obligatoire à l'école - lisent plus de BD que les filles
jeunes entrés dans la vie active	80 % : BD, petits romans, documentaires 10 à 20 % : autres romans

retraités

40 % : documentaires
 60 % : romans
 dont : 30 % sentimentaux
 40 % romans moyens
 10 à 20 % policiers
 10 à 20 % romans lettrés

6. différences et ressemblances

Les résultats présentés se confirment les uns les autres, mais ils ne se complètent pas entièrement. Les méthodes de travail, les cadres de classement, les degrés de validité diffèrent. Surtout, chaque enquête concerne un lieu différent : les ouvriers de la bibliothèque d'Antony ou des quatre bibliothèques où Patrick Parmentier a fait remplir son questionnaire ne sont pas ceux de Toulouse-Montaudran.

Les résultats de ces travaux sont quelque peu mélangés. Il y a bien des différences entre les emprunts des lecteurs populaires des bibliothèques et ceux des autres lecteurs, mais tout dépend du niveau de précision que l'on choisit. Si les ouvriers d'Antony ont bien un profil particulier, il est surtout proche de celui des cadres supérieurs. Les employés y ont aussi leur profil particulier, et sensiblement différent. Tout cela n'empêche nullement Patrick Parmentier de regrouper les uns et les autres dans une rubrique "classes populaires", et de caractériser ces classes populaires.

Et si l'on s'occupe plus particulièrement des lectures littéraires, et que l'on cherche à différencier les "genres littéraires" selon leur degré de légitimité culturelle, les résultats sont tout aussi mélangés. Les "bas niveaux" sont plutôt lus par les "basses catégories", sans aucun doute. Mais, en fait, ces classes populaires les partagent avec les classes moyennes. Et toutes les catégories empruntent assez largement des romans cultivés.

A Montaudran, les romans de masse sont surtout lus par les retraités. Mais il n'y a pas d'Harlequin à Montaudran, ni d'ailleurs de S.A.S. ou de Paul Kenny, et cela aurait peut-être -et seulement peut-être- changé les résultats. Et pourtant, les ouvriers de Montaudran sont beaucoup plus représentatifs de leurs milieux que les ouvriers questionnés par Patrick Parmentier. Bref, si l'on peut donner des tendances générales, elles restent très vagues. Les caractéristiques de chaque bibliothèque importent aussi beaucoup.

Pour y voir plus clair, il faut aussi essayer de décrire les rapports des publics populaires aux bibliothèques, et comparer ces bibliothèques.

deuxième partie - lecteurs populaires, bibliothèques municipales et bibliothèques de comités d'entreprise

A. une étude de statistiques : les bibliothèques municipales en Midi-Pyrénées

1. les statistiques des bibliothèques municipales

Pour gérer leur activité, les bibliothèques municipales, dès qu'elles ont une certaine importance, établissent bon nombre de statistiques. Elles y sont en partie obligées : elles doivent adresser tous les ans un rapport d'activité au Ministère de la Culture, selon un questionnaire pré-établi. Les données ainsi recueillies servent entre autres à fixer le montant de certaines subventions accordées par l'Etat.

En stage à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la région Midi-Pyrénées, j'ai eu accès aux rapports annuels pour l'année 1988. J'ai d'autre part pu utiliser les dossiers de statistiques des bibliothèques municipales de Saint-Etienne et de Toulouse.

Le questionnaire comporte une dizaine de feuilles. Les renseignements demandés sont pour une bonne part d'ordre budgétaire ou administratif. Ils comportent aussi bon nombre de données de fonctionnement proprement bibliothéconomiques : importance des collections, nombre de prêts dans l'année, nombre de lecteurs, etc, en séparant les documents selon leurs types (livres, phonogrammes) et leurs publics (adultes, enfants). A propos du public, les renseignements demandés sont : le nombre total d'inscrits, les nombres d'enfants et d'adultes inscrits, une ventilation rapide par âge et par sexe, et une ventilation par catégories socio-professionnelles. Le cadre des catégories socio-professionnelles comporte deux niveaux : celui des huit grandes catégories de l'INSEE, et un niveau plus précis.

Dans les faits, ces rapports sont remplis par toutes ou presque toutes les bibliothèques municipales employant du personnel professionnel. Les renseignements administratifs et budgétaires sont fournis très systématiquement. Les données de fonctionnement ne sont pas toujours fournies de façon détaillée.

En 1988, quarante-cinq bibliothèques de Midi-Pyrénées avaient fourni leur rapport. Cinq ne l'avaient pas fait. Trente-six bibliothèques avaient donné la répartition de leurs lecteurs dans les huit grandes catégories de l'INSEE. Douze avaient fait une répartition détaillée. Dans plusieurs cas, les bibliothèques ont simplifié le cadre qui leur était fourni : l'une en regroupant employés et ouvriers, plusieurs autres, dans les statistiques détaillées, en regroupant les retraités, les ouvriers ou les inactifs.

2. fiabilité

Les statistiques ainsi remplies ne sont pas toujours fiables. Sur les trente-six répartitions sommaires des lecteurs, cinq ont dû être éliminées : dans deux cas, les bibliothécaires avaient confondu nombre de lecteurs inscrits et nombre d'emprunteurs -un même lecteur, empruntant plusieurs fois dans l'année, est alors compté plusieurs fois; dans trois cas, les résultats étaient manifestement aberrants.

Les répartitions par catégories socio-professionnelles ne sont pas toujours très fiables, pour plusieurs raisons. Les lecteurs répugnent parfois à donner leur profession ou "raison sociale". Ne voyant pas l'utilité de ces classement pour l'orientation de la bibliothèque, certains estiment qu'il s'agit d'une sorte de fichage inutile. Quand ils répondent à la question, la réponse n'est pas toujours précise. D'autre part, il n'est pas toujours facile de caser quelqu'un dans une nomenclature. Même si la notice explicative de l'administration renvoie à la nomenclature de l'INSEE, celle-ci n'est pas utilisée, pour d'évidentes raisons de temps. Cette nomenclature a changé, et les bibliothèques ont pu garder la nomenclature précédente pour leurs statistiques internes, ou encore elles utilisent une nomenclature de leur propre cru.

Marie-Thérèse Boutry-Choillot signale ainsi la présence de "ménagères sans profession" de sexe masculin dans les statistiques de la bibliothèque d'Antony : il s'agit en fait

d'enfants inscrits sous la "raison sociale" de leur mère. Elle a aussi dû tenir compte dans ses travaux d'une catégorie "fonctionnaires" particulière au cadre de cette bibliothèque. Autre exemple : la bibliothèque de Saint-Etienne a des statistiques qu'elle exploite méthodiquement, mais a gardé l'ancienne nomenclature de l'INSEE.

Il arrive aussi que les comptages soient faussés de façon plus structurelle. Mireille Mouas signale une surestimation d'environ vingt pour cent des inscrits à la Bibliothèque municipale de Toulouse, concernant principalement les catégories aisées : en effet, la statistique globale est l'addition des statistiques des différentes annexes, et ne tient pas compte du fait que nombre de lecteurs sont inscrits dans plusieurs annexes. D'autres raisons de ce type tiennent au fonctionnement même des inscriptions : certaines bibliothèques utilisent des cahiers d'inscription, qui ne sont pas toujours recommencés tous les ans; le "nombre de lecteurs inscrits" est alors celui des lecteurs inscrits sur un, deux ou trois ans. Ou encore : certaines bibliothèques inscrivent chacun des enfants venant à la bibliothèque dans le cadre de visites de classes, d'autres ne le font pas.

Surtout, remplir ces tableaux de statistiques prend beaucoup de temps, sans que les personnels des bibliothèques en voient clairement les effets. Au niveau de la bibliothèque, l'exploitation en est souvent très sommaire, souvent faute de temps pour prendre du recul, mais surtout parce que l'intérêt principal de ces statistiques réside dans leur comparaison avec celles d'autres bibliothèques. Le Ministère de la Culture fournit, avec un certain délai -les statistiques de 1987 paraissent en 1990- des tableaux récapitulatifs. Ceux-ci reprennent, pour l'essentiel, les données budgétaires, et celles concernant les prêts et les collections. Ils n'en tirent que très peu d'indicateurs de gestion, et ceux-ci sont essentiellement financiers. Ils sont donnés séparément, bibliothèque par bibliothèque (ou département par département, région administrative par région administrative, mais si ces regroupements peuvent intéresser les élus, ils ne sont d'aucune utilité pour chaque bibliothèque). Tout le travail de comparaison et de synthèse reste à la charge de chacune des bibliothèques, et les moyens manquent pour le mener. Cette présentation en documents lourds, difficiles à utiliser, comportant essentiellement des résultats bruts, ne semble guère adaptée aux besoins.

Quand aux répartitions des lecteurs par catégories socio-professionnelles, elles n'ont été publiées qu'une fois, aux débuts du système actuel. Une répartition sommaire de l'ensemble des inscrits au niveau national, pour l'année 1970, avec les rapports entre poids de chaque catégorie dans le public et pourcentage de cette catégorie dans la population, a paru en 1973 (les chiffres avaient paru en 1972, mais, pour rectifier une erreur, les chiffres définitifs ont été publiés en 1973; voir : "Bibliothèques municipales, statistiques 1971", *Bulletin des bibliothèques de France*, 18^e année n° 6, Juin 1973, p. 245-272).

Peu utilisables, ces tableaux sont peu utilisés. Peu utilisées, les statistiques sont parfois mal remplies.

Au total, les chiffres des rapports annuels ne doivent pas être considérés comme le résultat de comptages à l'unité (ce qui, de toute façon, n'aurait pas plus de sens), mais plutôt comme le résultat d'estimations raisonnées, et dans l'ensemble relativement fiables -sans doute plus que ne le pensent les bibliothécaires.

3. l'exploitation des statistiques de lecteurs

A partir de ces rapports annuels, plusieurs comparaisons sont possibles.

On peut tout d'abord calculer le *poids* de chaque catégorie sociale dans le public de la bibliothèque. Si cela renseigne sur le public de la bibliothèque, cela ne donne pas d'indication sur son influence.

On peut ensuite calculer le *taux de pénétration* (ou *taux d'inscription* : taux de pénétration d'une bibliothèque dans une population, ou taux d'inscription d'une population dans une bibliothèque) de chaque catégorie, en comparant le chiffre des lecteurs avec celui de la population correspondante. Cela ne va pas sans poser problème : les chiffres disponibles sont ceux des recensements de l'INSEE. Ils ne correspondent pas toujours aux années des statistiques -l'étude qui suit a comparé des rapports de 1988 avec des chiffres de 1982. Surtout, les bibliothèques ne sont pas fréquentées uniquement par les habitants de leur commune, et les habitants d'une même commune peuvent fréquenter les bibliothèques municipales de différentes villes. Decazeville compte, ainsi, environ un tiers de lecteurs extérieurs à la commune, Valence d'Agen ou Saint-

Etienne, environ un cinquième. Les chiffres de l'INSEE décrivent donc une *population de référence*, que l'on choisit d'utiliser comme base de comparaison.

On peut ensuite comparer ces données entre elles, et avec les taux de pénétration fournis par les enquêtes sur les pratiques culturelles des Français. Les données complémentaires sur les bibliothèques, exploitant l'enquête de 1981, permettent une comparaison avec les chiffres nationaux en terme de poids de chaque catégorie dans le public.

Dans cette étude, seront examinés :

- les poids des différentes catégories sociales,
- leurs taux d'inscription,
- les variations des taux de pénétration des différentes bibliothèques.

D'autres éléments issus de ce travail, sur la place des publics d'enfants, seront utilisés dans le chapitre sur ce sujet.

4. les poids des différentes catégories

Nous donnons d'abord le poids de chaque catégorie dans la répartition simplifiée. Les communes ont été classées par nombre d'habitants.

tableau 26 - poids de chaque catégorie sociale dans le public des bibliothèques - répartition simplifiée

catégories	Agr.	Art.	Cad.	Int.	Emp.	Ouv.	Ret.	S.p.
Toulouse	e	2	8	11	12	1	21	43
Tarbes	e	4	7	9	15	2	7	56
Montauban	1	2	5	18	13	2	9	50
Albi	e	2	9	15	16	5	17	35
Castres	e	1	7	10	10	8	25	38
Rodez	e	2	8	11	10	3	10	43
Auch	1	3	13	9	--12-*----		9	53
Colomiers	e	1	6	19	16	4	12	42
Lourdes	e	6	3	14	17	1	18	41
Muret	e	2	7	11	10	2	5	63
Pamiers	3	3	11	14	7	2	27	32
Graulhet	1	1	4	10	10	8	13	53
Mazamet	e	4	9	6	8	2	22	5
Saint-Gaudens	2	2	10	15	10	1	7	53
Castelsarrasin	4	3	8	6	13	6	22	39
Ramonville	e	3	20	18	7	e	3	49
Gaillac	1	2	2	8	8	5	10	64
Figeac	e	4	8	17	17	-	16	37
Foix	3	5	8	15	19	2	12	35
Bagnères de Bigorre	1	3	10	11	11	1	13	50
Onet-le-Château	e	1	4	17	14	3	4	56
Decazeville	-	4	7	8	9	18	11	43
Tournefeuille	e	2	13	19	16	2	11	37
Lavaur	e	1	4	11	5	1	5	72
Saint-Girons	2	2	18	3	12	4	27	32
Saint-Orens	e	e	8	23	16	1	4	48
Plaisance du Touch	e	1	7	14	15	2	6	54
Seméac	-	2	5	16	13	2	14	47
Valence d'Agen	1	6	13	7	16	11	22	25
Saint-Geniez d'Olt	7	13	5	9	7	2	25	32
Saint-Etienne de T.	2	3	3	5	16	5	6	59

e : pourcentage inférieur à 0,5 %.

- : pas d'inscrit dans cette catégorie.

* : les catégories employés et ouvriers ont été regroupées.

ouvriers :	maximum	Decazeville	18 %
	minimum	Figeac	0 %
employés :	maximum	Foix	19 %
	minimum	Lavaur	5 %

Les pourcentages d'ouvriers et d'employés (dans les bibliothèques qui ont donné une répartition complète) se répartissent comme suit :

Tableau 27 - répartition des pourcentages d'ouvriers et d'employés

ouvriers

-	e	1 %	2 %	3 %	4 %	5 %	6 %	7 %	8 %	11 %	18 %
1	1	6	10	3	2	3	1	-	2	1	1

employés

5 %	6 %	7 %	8 %	9 %	10 %	11 %	12 %	13 %	14 %	15 %	16 %
1	-	3	2	1	5	1	2	3	1	3	6
17 %	18 %	19 %									
2	-	1									

24 bibliothèques sur 31 ont entre 1 et 5 % d'ouvriers parmi leurs lecteurs, dont 19 entre 1 et 3 %.

La répartition des pourcentages d'employés est beaucoup plus régulière, même si onze bibliothèques ont entre 15 et 17 % d'employés parmi leurs lecteurs.

Il est possible de comparer ces chiffres avec des chiffres nationaux : les poids des différentes catégories dans le public des bibliothèques ont été calculés à partir des résultats de l'enquête de 1981 sur les pratiques culturelles des Français. Mais la comparaison ne peut être faite terme pour terme, et n'est qu'indicative : les chiffres sont obtenus à sept ans d'intervalle, la nomenclature n'est pas la même, les chiffres de 1981 concernent l'ensemble des bibliothèques et pas seulement les bibliothèques municipales. Les voici cependant :

Tableau 28 - poids de chaque catégorie dans l'ensemble des inscrits - résultats issus de l'enquête de 1981 sur les pratiques culturelles des Français

agriculteurs (exploitants et salariés)		3,1		
petits commerçants et artisans		2,3		
gros commerçants et industriels		0,4		
cadres supérieurs et professions libérales		6,3		
cadres moyens		12,4		
employés		10,9		
ouvriers qualifiés et contremaîtres		6,4		
OS, manoeuvres et personnels de service		7,5		
élèves et étudiants		15,2		
femmes inactives de moins de 60 ans		16,5		
inactifs de plus de 60 ans		14,6		
autres inactifs		4,5		
de 15 à 19 ans	15,9		aucun diplôme	8,8
de 20 à 24 ans	11,1		CEP	19,3
de 25 à 39 ans	29,9		Brevet ou CAP	33,8
de 40 à 59 ans	27,1		Bac ou plus	34,1
de 60 à 69 ans	8,6			
70 ans et plus	7,4			
communes rurales	16,5			
moins de 20.000 habitants	12,4			
20 à 100.000 habitants	15,3			
plus de 100.000 habitants	31,0			
Paris intra-muros	6,4			
reste région parisienne	18,3			

(source : Données complémentaires sur les bibliothèques, reproduites par Martine Darrobers dans "Sondages insondables", *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 31 n° 4, 1986, p. 368)

Le poids des ouvriers est beaucoup plus faible (près de la moitié) dans les chiffres de Midi-Pyrénées. Outre les raisons déjà citées, cette différence peut tenir, bien sûr, à la proportion relativement faible d'ouvriers dans la région Midi-Pyrénées (11,71 % contre 14,28 % dans l'ensemble de la population française) mais aussi au mode d'enquête, les ouvriers déclarant facilement leur inscription en bibliothèque à l'enquête nationale, et plus difficilement leur profession aux bibliothèques.

Vingt-cinq bibliothèques ont fourni des statistiques détaillées. Voici les pourcentages des différentes catégories d'ouvriers et d'employés. Les tableaux complets sont présentés en annexe.

Tableau 29 - pourcentages d'ouvriers et d'employés

	EFP	EA	EC	PS	O	OA
Toulouse	4,5	3,7	2,2	1,7	1,4	e
Tarbes	5,5	3,3	3,0	3,0	2,3	
Montauban	6,0	4,8	1,8	0,4	2,2	0,3
Albi	8,7	4,7	1,7	0,3	5,3	-
Rodez	2,4	3,7	1,3	2,3	2,5	e

Colomiers	6,3	6,9	1,6	0,9	3,6	e
Lourdes	3,6	2,6	5,2	5,3	1,4	0,1
Muret	5,3	3,3	1,1	0,1	1,7	0,5
Graulhet	3,6	2,4	3,7	0,2	8,2	0,1
Saint-Gaudens	3,6	3,1	1,7	1,7	0,6	0,4
Ramonville	2,0	2,5	1,3	1,2	0,2	0,1
Gaillac	4,6	2,0	0,7	1,2	4,1	0,4
Foix	11,3	4,3	1,1	2,4	1,1	0,5
Bagnères de Bigorre	3,3	3,1	2,1	2,1	1,4	-
Onet-le-Château	5,6	4,3	2,0	2,3	3,2	0,2
Decazeville	5,6	1,8	1,7	-	17,6	-
Lavaur	2,9	1,4	0,7	0,4	0,7	0,1
Saint-Orens	7,9	4,9	1,9	1,0	1,1	-
Plaisance du Touch	6,0	7,2	1,7	-	1,9	-
Valence d'Agen	7,2	5,6	1,6	1,6	6,9	3,7
Saint-Etienne de T.	6,0	3,4	2,6	4,1	5,2	-

e : pourcentage inférieur à 0,05 %.

- : pas d'inscrit dans cette catégorie.

EFP : employés de la fonction publique

EA : employés administratifs d'entreprise

EC : employés de commerce

PS : personnels des services directs aux particuliers

O : ouvriers

OA : ouvriers agricoles

Les formulaires demandent aussi une ventilation des inscrits par sexe et sommairement par âges. Une rapide comparaison montre que, pour les inscrits adultes, la proportion hommes/femmes est très stable : 55 à 65 % de femmes, 45 à 35 % d'hommes.

5. taux d'inscription des différentes catégories

Les poids des différentes catégories ne renseignent que sur l'ambiance interne de la bibliothèque, et non sur son impact dans l'ensemble de la population. Dans une ville à forte proportion d'ouvriers, ceux-ci auront vraisemblablement un poids plus important, sans que cela découle de l'action de la bibliothèque. Les taux de pénétration montrent combien chaque catégorie est touchée.

Ce taux ne rend pourtant pas compte de toute l'influence de la bibliothèque. Olivier Donnat note que "si l'on raisonne non plus en termes d'inscriptions mais de fréquentations déclarées, on constate qu'en réalité 23 % des Français -près d'un Français sur quatre- fréquentent au moins occasionnellement une bibliothèque" alors que le taux moyen d'inscription, toutes bibliothèques confondues, est de 17 % (Pratiques culturelles des Français, enquête 1989).

Tableau 30 - taux de pénétration des différentes catégories sociales

catégories	Agr.	Art.	Cad.	Int.	Emp.	Ouv.	Ret.	S.p.	Ens.
Toulouse	0,4	3,3	8,6	7,6	5,0	0,8	8,8	5,8	7,0
Tarbes	43,7	12,8	21,8	12,7	11,5	2,0	4,8	12,2	12,5
Montauban	4,3	3,4	12,3	18,3	7,1	1,7	4,7	8,8	9,5
Albi	3,1	6,7	28,0	18,4	12,6	5,9	11,4	9,0	13,6
Castres	4,3	4,0	25,8	15,7	8,0	6,3	18,5	10,1	13,9
Rodez	34,6	8,0	29,4	22,8	11,7	4,3	12,7	20,2	19,7
Auch	23,2	16,6	54,6	18,4	---	6,6	12,4	23,7	22,3
Colomiers	3,6	3,0	12,7	14,4	9,8	2,5	11,7	8,3	11,6
Lourdes	8,9	5,9	18,2	20,9	11,4	1,2	9,9	10,4	11,8
Muret	9,7	12,7	28,8	21,0	11,5	2,6	7,2	19,2	18,9
Pamiers	28,6	12,8	72,2	42,1	10,7	3,3	23,8	12,1	19,8
Graulhet	7,1	2,6	27,7	24,3	15,9	3,5	10,2	14,5	14,3
Mazamet	3,6	3,4	22,3	5,4	4,2	0,5	5,3	6,8	6,3
Saint-Gaudens	8,1	3,5	16,4	13,5	5,0	0,5	2,9	8,5	7,7
Castelsarras.	16,4	9,9	47,7	13,5	16,7	5,0	15,3	19,2	15,38
Ramonville	3,6	13,2	21,0	16,1	7,5	1,0	6,1	14,1	16,6
Gaillac	8,2	6,2	12,9	24,2	12,4	6,1	7,1	25,2	15,7
Figeac	1,6	6,5	19,3	14,9	11,3	0	7,5	6,8	9,5
Foix	175,0	23,7	32,3	34,1	19,7	2,9	11,3	13,7	20,0
Bagnères	10,3	8,4	50,4	18,4	10,2	1,7	8,9	17,0	16,0
Onet-le-C.	2,3	6,1	18,1	23,5	12,0	2,5	7,3	13,2	15,6
Decazeville	0	5,5	21,9	8,5	5,6	7,6	4,1	5,9	7,4
Tournefeuille	18,7	6,9	24,1	22,3	15,9	3,8	17,6	12,3	18,2
Lavaur	4,2	5,2	33,0	34,8	10,6	1,4	6,8	38,3	26,9
Saint-Girons	11,1	1,4	27,8	2,1	4,7	2,1	5,6	3,6	5,4
Saint-Orens	12,5	1,7	21,0	27,7	16,5	1,6	9,2	15,5	19,8
Plaisance	4,2	3,3	12,9	11,4	10,9	1,2	4,7	9,5	10,7
Seméac	0	6,0	18,0	20,8	15,7	2,4	9,4	12,5	14,1
Valence d'A.	3,4	11,4	89,3	19,3	20,8	10,9	15,9	7,7	16,2
St-Geniez	33,3	17,0	46,4	26,0	10,4	2,5	14,7	9,4	15,9

Ens. : taux de pénétration de l'ensemble de la population adulte

Pour les employés et les ouvriers, et, pour aider la comparaison, pour les cadres, les taux d'inscription se répartissent comme suit :

Tableau 31 - répartition des taux de pénétration

ouvriers

>0	>1	>2	>3	>4	>5	>6	>7	>8	>9	>10
5	6	7	3	-	2	2	1	-	-	1

employés

>4	>5	>6	>7	>8	>9	>10	>11	>12	>13	>14	>15	>16
3	2	-	2	1	1	5	5	3	-	-	3	2
17	>18	>19	>20									
-	-	1	1									

cadres et professions intellectuelles supérieures

>5	>10	>15	>20	>25	>30	>35	//	>40	>50	>60	>70	>80
1	4	5	6	6	2	-		2	2	-	1	1

Dans les deux tiers des cas, les taux d'inscription des ouvriers sont compris entre 0 et 4 %. Les deux tiers des taux des employés se situent entre 4 et 13 %, et un tiers entre 10 et 13 %. Les deux tiers des taux des cadres se situent entre 10 et 30 %, et certains taux sont impressionnants : 54 % à Auch, 72 % à Pamiers, 89 % à Valence d'Agen.

Les taux très disparates des agriculteurs s'expliquent par le fait qu'une bonne part d'entre eux n'habitent pas dans la commune, ce que démontrent très clairement les 175 % de Foix.

Les taux des ouvriers sont très inférieurs à ceux des employés.

Comme pour les poids des différentes catégories, ces taux correspondent grosso modo aux résultats des enquêtes sur les pratiques culturelles des Français (et nous pouvons ici comparer avec l'enquête de 1989) sauf en ce qui concerne les ouvriers, dont le résultat est très inférieur. Toujours la même question : effet de structure dû à la région ou effet de déclaration dû au mode d'enquête ?

Pour évaluer plus précisément les différents taux de pénétration, nous avons calculé les écarts entre ces taux par catégorie et leur moyenne par ville, c'est-à-dire le taux moyen de la ville. Ces écarts gommant les différences entre forts et faibles taux de pénétration, et mettent en évidence les différences entre catégories sociales dans une même ville.

écarts taux d'inscription de chaque catégorie
taux moyen de la ville

Pour ne pas fausser la présentation, les écarts sont présentés symétriquement. "- 9,1" signifie donc que le taux d'inscription des ouvriers de Toulouse est égal au taux moyen de la ville divisé par 9,1. "1,23" signifie que le taux des cadres est égal au taux de la ville multiplié par 1,23.

(ce qui est plus exact que de présenter "0,11" d'un côté, "1,23" de l'autre; par définition, les faibles rapports ne pourraient pas être inférieurs à zéro, alors que les forts rapports peuvent dépasser deux)

Pour aider à lire le tableau, on a ajouté une colonne situant les taux d'ensemble des bibliothèques : faible "-", moyen "=" ou fort "+".

Tableau 32 - rapports des taux d'inscription de chaque catégorie au taux moyen de chaque ville

	ouvriers	employés	cadres	Ens.
Toulouse	- 8,62	- 1,39	1,23	-
Tarbes	- 6,15	- 1,08	1,74	=
Montauban	- 5,60	- 1,33	1,29	-
Albi	- 2,30	- 1,07	2,06	=
Castres	- 2,20	- 1,74	1,85	=

Rodez	- 4,54	- 1,68	1,49	+
Colomiers	- 4,68	- 1,17	1,09	=
Lourdes	- 9,68	- 1,03	1,54	=
Muret	- 7,14	- 1,65	1,52	=
Pamiers	- 6,01	- 1,85	3,65	+
Graulhet	- 4,07	1,12	1,93	=
Mazamet	- 11,44	- 1,49	3,55	-
Saint-Gaudens	- 14,33	- 1,56	2,12	-
Castelsarrasin	- 3,05	1,08	3,10	=
Ramonville	- 17,11	- 2,21	1,26	=
Gaillac	- 2,60	- 1,26	- 1,22	=
Figeac	- n	1,18	2,02	-
Foix	- 6,96	- 1,01	1,61	+
Bagnères de B.	- 9,54	- 1,56	3,15	=
Onet-le-Château	- 6,12	- 1,29	1,16	=
Decazeville	1,03	- 1,33	2,95	-
Tournefeuille	- 4,81	- 1,15	1,32	+
Lavaur	- 19,34	- 2,54	1,23	+
Saint-Glons	- 2,60	- 1,15	5,17	-
Saint-Orens	- 12,70	- 1,20	1,06	+
Plaisance du Touch	- 8,53	1,02	1,21	-
Seméac	- 5,87	1,11	1,27	=
Valence d'Agen	- 1,48	1,29	5,52	=
Saint-Geniez d'Olt	- 6,25	- 1,53	2,91	=

- n : moins l'infini; il n'y a pas d'inscrit dans cette catégorie.

On retrouve ici ce que remarquait Bernadette Seibel : les bibliothèques les plus dynamiques, qui ont un fort taux de pénétration, augmentent beaucoup leur score chez les cadres, et sensiblement moins chez les ouvriers, ce qui aboutit à des écarts importants, positifs pour les cadres, négatifs pour les ouvriers. Les bibliothèques les plus traditionnelles présentent les mêmes écarts pour des raisons inverses : elles tendent à se réserver au public le plus privilégié.

Il semble difficile d'établir une relation entre les écarts des ouvriers et la taille de la ville ou le succès de la bibliothèque. Il faut vraisemblablement chercher des raisons plus fines.

Le cas de Decazeville est très particulier. Tout d'abord, les résultats présentés ici appartiennent au passé. Vers 1985, Decazeville a perdu entre la moitié et les deux tiers de ses emplois industriels. Les lecteurs sont enregistrés sur un cahier, et les inscriptions sont renouvelées tous les deux ou trois ans : de sorte que les chiffres de 1988 sont en partie ceux des années précédentes. Dans le cadre des plans sociaux, de nombreux mineurs ou métallurgistes ont quitté le bassin de Decazeville pour le Nord ou la région de Fos. En 1990, la proportion d'ouvriers avait très fortement baissé. Parmi les éléments d'explication, on peut avancer : la forte proportion d'ouvriers à l'époque, dans un canton de forte tradition industrielle; la personnalité du bibliothécaire et sa participation très active à la vie locale -président de l'aumônerie catholique, ex-président de l'association de rugby, et qui s'est beaucoup occupé du syndicat d'initiative...

A partir des répartitions détaillées, on peut aussi établir des taux de pénétration selon une nomenclature plus fine, pour les villes de plus de dix mille habitants (l'INSEE ne publie pas de répartition de la population par CSP pour les communes de moins de deux mille habitants, et seulement la répartition en huit grandes catégories pour les villes entre deux mille et dix mille habitants). (voir Tableau 33).

Les taux des agriculteurs et des ouvriers agricoles ne se rapportent pas à la population de la commune : une bonne part des inscrits de ces catégories vient d'autres communes.

Les taux de la catégorie "Chômeurs" sont très largement surévalués. La définition de l'INSEE pour cette catégorie est "chômeurs n'ayant jamais travaillé", les chômeurs ayant déjà travaillé étant classés à leur emploi précédent. Les bibliothécaires, et les lecteurs, comptent ici, très certainement, un nombre important de chômeurs ayant déjà travaillé.

Tableau 33 - taux d'inscription des différentes catégories - répartition détaillée

	Agr.	Art.	Com.	Che.	P.I.	CFPI	C.e.	PIFP	PIAE	Tec.	C.M.
Toulouse	0,5	2,2	3,4	7,7	17,8	8,0	5,6	8,3	6,3	8,7	4,9
Tarbes	43,7	7,0	13,4	51,0	53,6	19,1	9,8	18,7	5,4	7,0	8,4
Montauban	4,3	2,0	5,1	3,7	6,2	19,4	5,3	25,5	5,8	12,5	5,7
Albi	3,1	3,9	8,9	13,5	25,3	42,9	7,5	22,4	14,3	15,9	4,8
Rodez	34,6	4,8	9,8	15,8	25,9	40,8	13,5	25,3	16,8	28,1	9,5
Colomiers	3,6	1,0	7,6	-	33,9	16,4	8,7	27,3	3,0	8,6	5,1
Lourdes	8,9	3,1	7,9	2,3	28,7	17,6	11,1	24,7	21,6	15,9	3,4
Muret	9,7	6,2	19,6	15,0	72,2	19,8	25,0	26,3	11,6	25,4	8,1
Graulhet	7,1	1,2	5,4	2,4	69,4	50,0	6,8	24,2	38,6	13,2	17,5
Saint-Gaudens	8,1	3,3	4,4	-	29,8	18,3	7,6	21,5	7,9	3,7	4,0
Ramonville	3,6	7,3	12,9	37,5	66,7	29,4	2,3	18,7	12,6	9,6	33,3
Gaillac	8,2	6,1	4,8	37,5	14,5	21,0	-	35,6	11,1	15,4	-
moyenne des taux	...	4,0	8,6	16,6	37,0	25,2	8,6	23,2	12,9	13,7	8,7
taux moyen	...	3,1	6,1	10,0	22,8	14,7	6,7	15,3	8,1	10,0	6,2

* : sauf Tarbes qui n'a pas détaillé ces chiffres.

** : sauf les villes qui n'ont pas détaillé ces chiffres.

	E.FP	E.AE	E.c.	P.s.	Ouv.	O.a.	AAE.	AACC	ACPI	AEO.	Cho.	E.é.	Ens.
Toulouse	5,4	3,6	8,3	5,7	0,8	2,9	>	8,2	<	<	31,3	10,1	7,0
Tarbes	11,6	7,9	15,0	15,3	>	2,0	>	4,8	<	<			12,5
Montauban	8,5	6,9	7,8	2,2	1,6	4,0	1,5	5,8	13,6	1,6	23,2	28,8	9,5
Albi	16,4	10,0	11,5	8,8	6,0	-	1,6	10,4	24,6	8,2	25,4	23,4	13,6
Rodez	8,1	11,6	12,0	20,9	4,3	8,3	>	12,7	<	<	73,2	75,7	19,7
Colomiers	10,2	10,5	10,3	5,5	2,5	3,6	>	11,7	<	<	e	27,1	11,6
Lourdes	12,5	5,8	18,1	12,2	1,2	3,1	2,2	20,3	12,9	0,4	54,2	33,1	11,8
Muret	13,7	11,0	11,8	1,1	2,1	37,5	0,3	16,3	12,7	7,3	37,0	71,4	18,9
Graulhet	18,4	9,6	48,3	2,0	3,7	8,3	1,9	3,8	13,9	13,6	62,5	66,0	14,3
Saint-Gaudens	5,1	4,9	5,3	4,5	0,4	1,0	1,8	4,8	4,3	1,9	9,6	22,1	7,7
Ramonville	5,3	7,1	19,6	8,8	0,6	16,7	-	10,8	10,2	2,5	6,2	19,0	16,6
Gaillac	19,5	8,2	5,8	14,4	5,8	9,2	1,7	45,5	1,9	3,6	82,8	96,9	15,7
moyenne des taux	11,2	8,1	13,5	8,4	2,6	...	*	1,4	14,7	11,8	4,9	36,9	40,6
taux moyen	8,2	5,6	10,4	7,6	1,8	...	**	1,9	14,4	15,0	5,1	32,4	

L'INSEE ne publie pas de répartition des trois dernières catégories ("ménagères jusqu'à 60 ans", "Ménagères de 60 ans et plus", "Autres inactifs"). Il n'a donc pas été possible de calculer leurs taux d'inscription.

Les taux moyens et moyennes des taux présentés en bas du tableau le sont à titre purement indicatif. L'ensemble des bibliothèques présentées n'est représentatif ni des bibliothèques françaises ni des bibliothèques de Midi-Pyrénées. De plus, ces chiffres ne sont pas tous calculés sur les mêmes bases. Certaines bibliothèques ayant regroupé certaines rubriques, leurs chiffres n'ont pas été pris en compte pour les catégories concernées.

Les moyennes donnent plus d'importance aux villes les plus petites, chaque ville étant prise en compte de la même façon. Les taux moyens donnent plus d'importance aux grandes villes. Celles-ci ont en général des taux d'inscription plus faibles, et tirent donc les taux moyens vers le bas. Seuls les taux d'inscription des retraités, plus présents dans les grandes villes, sont parfois supérieurs aux moyennes.

Les ouvriers ont les taux d'inscription les plus faibles (taux moyen 1,8 %), avant ceux des anciens agriculteurs (1,9 %). Ils sont suivis par les artisans (3,1 %), puis par les anciens employés et ouvriers (5,1 %) et les employés administratifs d'entreprise (5,6 %). Viennent ensuite les commerçants (6,1 %), les contremaîtres et agents de maîtrise (6,2 %), les cadres d'entreprise (6,7 %), les personnels de service (7,6 %), les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises (8,1 %), les employés de la fonction publique (8,2 %).

Les classement habituels, par grandes catégories, sont ici bousculés. L'inscription en bibliothèque municipale semble singulièrement étrangère à ceux qui travaillent dans des entreprises privées, artisans, commerçants ou salariés à des niveaux divers, à l'exception des employés de commerce. Elle semble surtout le fait des scolaires, bien sûr, mais aussi des professions libérales (taux moyen 22,8 %; Marie-Thérèse Boutry-Choillot note à Antony un taux de 160 % pour ces dernières) et liée au monde de la fonction publique (professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés : 15,3 %; cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques : 14,7 %; employés de la fonction publique : 8,2 %).

Les taux des retraités accusent de grandes différences. Ceux des anciens agriculteurs et des anciens ouvriers ou employés sont faibles (1,9 %, 5,1 %), alors que ceux des anciens "cadres et professions intermédiaires" et des anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise, sont forts (15,0 %, 14,4 %). La surprise vient de ces derniers : leurs taux d'inscription semblent nettement supérieurs à ceux des actifs de la catégorie correspondante.

Parmi les employés, les taux moyens varient du simple au double, ce qui est relativement peu. Les taux maximum sont ceux des employés de commerce (10,4 %) et des employés de la fonction publique (8,2 %).

6. comparaison entre retraités et actifs

Les taux d'inscription par catégories détaillées permettent de comparer les taux d'inscription de chaque catégorie de retraités avec ceux des actifs correspondants. Si les différentes catégories ont des rapports retraités/actifs différents, on peut supposer qu'il y a aussi des "carrières de lecteurs" différentes selon les milieux sociaux.

Tableau 34 - rapports retraités/actifs dans les différentes catégories - présentation symétrique

	employés et ouvriers	artisans, com- merçants, chefs d'entreprise	cadres et professions intermédiaires
Montauban	- 2,44	1,73	- 1,17
Albi	- 1,20	1,54	1,15
Lourdes	- 15,15	3,45	- 1,57
Muret	1,02	1,28	- 1,84
Graulhet	2,15	1,48	- 1,82
Saint-Gaudens	- 1,48	1,34	- 3,35

Ramonville	- 2,31	- 1,22	- 1,80
Gaillac	- 2,24	7,28	- 10,53

Les chiffres de Gaillac pour les anciens artisans et commerçants et les anciens cadres et professions intermédiaires semblent aberrants. Il semble y avoir eu transfert d'une catégorie à l'autre.

Dans l'ensemble, les résultats sont très nets : alors que les employés et ouvriers, de même que les cadres, fréquentent moins la bibliothèque municipale lorsqu'ils sont à la retraite, les artisans, commerçants, chefs d'entreprise, la fréquentent *plus*.

Si ces différences entre retraités et actifs étaient dues à l'évolution de la population française, on peut supposer que les tendances seraient voisines pour les différentes catégories de la population. Ce n'est pas le cas. Il y a bien une "carrière de lecteur" particulière aux artisans, commerçants, chefs d'entreprise -et l'on peut rapprocher ce résultat du contraste entre le taux d'inscription des employés de commerce (10,4 %) et celui des commerçants (6,1 %). Peut-on dire que les commerçants n'ont pas le temps de lire lorsqu'ils sont en activité, et qu'ils se rattrapent lors de leur retraite ? Quoi qu'il en soit, dans le public des bibliothèques, les anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise, sont largement devancés par les "anciens cadres et professions intermédiaires".

7. pour évaluer les taux de pénétration des bibliothèques

Pour mieux situer les taux de pénétration des différentes bibliothèques, il a paru intéressant de chercher à voir quels facteurs leur étaient liés. A quel une bibliothèque municipale doit-elle son public ? Quels sont les principaux facteurs d'efficacité ?

Nous avons comparé très sommairement les différentes bibliothèques, en retenant les indicateurs suivants :

- nombre d'habitants de la commune,
- taux global de pénétration (adultes plus enfants),
- dépenses d'acquisitions par habitant (significatif de l'effort consacré par la commune au fonctionnement de la bibliothèque),
- la surface totale (centrale et annexes éventuelles) par habitant (pour mesurer l'influence des locaux).

Nous aboutissons au tableau suivant :

Tableau 35 - comparaison rapide des bibliothèques municipales

	nbre hab.	taux de pénétration	dépenses d'acq./	surface par hab.
Toulouse	354.289	10,37	5,95	0,04 + B
Tarbes	54.055	17,93	(8,61)	0,05 + B
Montauban	53.147	14,39	4,08	0,05 + B
Albi	48.341	15,81	9,58	0,12 + B
Castres	46.877	16,39	4,44	0,07 + B
Rodez	26.346	22,30	7,72	0,07
Auch	25.543	21,73	1,58	0,03 + B
Colomiers	23.583	20,55	6,96	0,04
Lourdes	17.613	12,86	8,10	0,04
Muret	16.912	19,82	4,20	0,08
Pamiers	15.191	31,80	10,55	0,03
Graulhet	13.649	19,65	10,39	0,05
Mazamet	13.337	7,98	7,32	?
Saint-Gaudens	12.225	10,99	12,79	0,01
Castelsarrasin	12.148	23,90	5,70	0,03
Ramonville	10.912	24,15	16,09	0,11
Figeac	10.511	11,39	3,60	0,03

Foix	10.064	28,93	12,54	0,12
Bagnères de B.	9.850	17,26	12,42	0,09
Onet-le-château	9.785	18,98	7,13	0,03
Decazeville	9.204	11,50	3,01	0,04
Tournefeuille	8.541	30,87	7,73	0,02
Lavaur	8.264	26,45	4,77	0,05
Saint-Girons	7.716	6,29	6,81	?
Saint-Orens	7.638	25,67	11,65	0,11
Piaisance du T.	5.817	12,88	2,15	0,02
Seméac	5.012	25,76	12,27	0,05
Valence d'Agen	4.734	29,78	10,17	(0,09)
Saint-Geniez d'O.	2.201	18,63	(5,68)	0,07
St-Etienne de T.	1.800	22,89	4,04	?

Tarbes, Saint-Geniez d'Oit : ies dépenses d'acquisitions comprennent les achats de périodiques.

Valence d'Agen : la surface comprend un hall d'expositions, un jardin, des archives.

+ B : plus bibliobus.

Les taux de pénétration sont liés à la taille de la ville. Ils sont plus forts dans les petites communes. Le seuil se situe entre 25.000 et 40.000 habitants. Moyennes des taux de pénétration : Toulouse : 10,37 %; communes de plus de 40.000 habitants : 16,13 %; entre 20.000 et 40.000 habitants : 21,53 %; entre 10.000 et 20.000 habitants : 18,61 %; entre 5.000 et 10.000 habitants : 19,52 %; moins de 5.000 habitants : 23,76 %. Pour expliquer cette influence de la taille des communes, on peut penser au rôle de proximité de la bibliothèque, et aussi au fait qu'elle rencontre moins de concurrence de la part d'autres activités culturelles.

Les taux en-dessous de cinq mille habitants ne sont guère significatifs : ce sont ceux des bibliothèques qui ont fourni des rapports annuels, c'est-à-dire, peut-on supposer, les plus professionnelles, les mieux gérées. Dans cette tranche de communes, la plupart des bibliothèques municipales n'envoient pas de rapport. Mais les bibliothécaires des bibliothèques centrales de prêt estiment que, pour une petite commune, un taux de pénétration de 20 % est tout à fait courant.

Les taux de pénétration ne sont pas obligatoirement liés à la surface de la bibliothèque. Paradoxalement, les deux meilleurs taux sont atteints par des bibliothèques aux surfaces assez faibles : Pamiers, 31,80 %, 0,03 m²/hab., Tournefeuille, 30,87 %, 0,02 m²/hab.

Ils semblent par contre tout à fait liés aux dépenses d'acquisitions par habitant, parfois très fortes (Valence d'Agen, Ramonville, Saint-Orens, Foix...).

B. bibliothèques de grandes villes : publics et réseaux d'annexes

Il peut être utile de comparer les publics de bibliothèques de grandes villes, disposant de plusieurs annexes. Les publics varient-ils beaucoup ou peu selon les annexes ? Que peut-on tirer de ce genre de chiffres ?

Nous avons pu étudier les statistiques de deux réseaux de bibliothèques, celui de Toulouse et celui de Saint-Etienne.

tableau 36 : poids de chaque catégorie dans les publics adultes des bibliothèques de Toulouse

	Agr.	Art.	Cad.	Int.	Emp.	Ouv.	Ret.	S.p.	Inscrits
Ancely	0,2	0,7	8,0	15,8	13,5	2,3	18,3	41,4	437
Bagatelle	-	1,1	3,9	15,2	11,6	5,4	6,8	55,9	354
Bellefontaine	-	0,4	6,7	7,7	12,5	2,8	23,0	46,9	958
Bonnefoy	-	3,1	4,3	13,6	12,8	0,7	22,7	42,9	749
Côte pavée	-	1,1	9,4	16,2	10,0	0,6	20,3	42,4	1104
Cx-Baragnon	-	0,7	11,2	12,9	10,8	1,6	9,3	53,5	697

Cx-Daurade	-	1,2	8,0	7,8	6,2	1,8	22,9	52,2	502
Empalot	0,1	1,5	6,9	14,5	7,2	1,0	14,4	54,3	1383
Fabre	-	8,9	15,0	16,3	12,0	1,7	25,5	20,5	1230
Mazades	0,1	2,1	8,2	10,6	11,1	1,2	20,5	46,2	1038
Minimes	-	2,3	3,1	11,4	12,9	1,5	28,4	40,3	605
Périgord	-	0,8	6,6	9,1	12,9	1,4	18,6	50,7	4495
Pinel	-	1,6	7,9	10,7	10,3	0,8	35,2	33,6	253
Ranguel	-	1,2	14,2	16,9	7,4	0,4	8,1	51,8	741
Reynerie	-	0,9	4,8	9,3	8,9	0,6	39,9	35,5	872
Roseraie	-	3,2	9,7	10,9	8,3	1,0	26,5	40,4	411
Saint-Cyprien	-	1,0	9,4	7,3	18,8	1,6	20,5	41,4	1886
Serveyrolles	-	2,0	10,8	18,1	16,3	2,0	10,5	40,2	1143
Bibliobus 2	-	0,8	4,7	10,9	13,0	0,9	35,7	34,0	653
Bibliobus 3	-	1,3	3,1	6,2	9,8	1,0	49,4	29,1	518

Les variations du pourcentage d'ouvriers ne sont pas considérables. A part à Bagatelle, tous ces pourcentages sont en-dessous de trois pour cent.

Les chiffres recueillis à Saint-Etienne confirment ce fait. Les pourcentages des ouvriers et contremaîtres y varient entre 2,9 et 6,4 % (Centrale, 2,9 %; Carnot, 3,5 %; Cotonne, 6,4 %; Terrenoire, 6,1 %; Bibliobus, 3,4 %; ensemble, 3,3 %).

Les facteurs importants semblent donc le "climat social" de la ville et la situation de l'ensemble du réseau d'annexes, plutôt que l'action de chacune prise en particulier. Les variations entre annexes d'une même ville sont très inférieures aux variations d'une ville à l'autre. Elles ne sont pourtant pas négligeables.

Comme il est difficile de savoir d'où viennent les lecteurs de chaque annexe, il n'est pas possible de comparer des taux de pénétration. Tout au plus peut-on mettre en parallèle, sur des cartes, poids de chaque catégorie dans la population de chaque quartier, et poids de cette catégorie dans le public de chaque annexe. Mais les découpages par quartiers sont trop gros pour que l'on puisse véritablement en tirer des conclusions.

La bibliothèque de Saint-Etienne fait des statistiques des lecteurs par quartiers, ce qui lui permet de vérifier que la population de la ville est équitablement desservie. On peut aussi de cette manière évaluer le type de fonctionnement de chaque bibliothèque du réseau : centrale ou annexe plus ou moins locale. On ne peut pas vraiment en dire plus. Comme on l'a dit, les divisions géographiques sont trop grandes, et tracées sans rapport avec la situation de chaque bibliothèque (une annexe peut très bien se trouver à la limite de deux divisions).

C. les bibliothèques de comités d'entreprise et leurs lecteurs

1. sources

On dispose de peu d'éléments sur les bibliothèques de comités d'entreprise, et d'encore moins sur leurs lecteurs. Et, pour cette étude, c'est très dommage. En 1986, l'Association des bibliothécaires français a publié les résultats d'une enquête auprès de ces bibliothèques. Cent quarante deux avaient envoyé une répartition de leurs lecteurs par catégories socioprofessionnelles. Le pourcentage d'ouvriers était, en moyenne, de 43,8 %. Tous les observateurs estiment que les bibliothèques de comités d'entreprise ont des taux de pénétration supérieurs à ceux des bibliothèques municipales, et que leur public comporte une proportion plus importante d'ouvriers.

Mais dès que l'on veut en savoir plus, les difficultés commencent. Jusqu'en 1980, les travaux sur ces bibliothèques ont été très rares : des enquêtes très fragmentaires de l'A.B.F., quelques initiatives de chercheurs. Le rapport Vandevoorde sur les bibliothèques en France, paru en 1982, contient une annexe très méthodique sur le sujet, qui fait le point des résultats obtenus. Depuis cette date, le Ministère de la culture s'est intéressé aux bibliothèques de comités

série d'enquêtes régionales confiées à l'A.B.F, organisé des rencontres "Culture et monde du travail", fait rédiger des rapports pour mieux aider ces bibliothèques et les intégrer dans les réseaux de lecture publique, envoyé un questionnaire dont il publiera les résultats, comme il publie les statistiques des bibliothèques municipales ou des bibliothèques centrales de prêt. La plupart des enquêtes régionales ont aujourd'hui été publiées.

Tous ces travaux permettent de situer les bibliothèques de comités d'entreprise, de comprendre leur fonctionnement et leurs problèmes. Ils ne permettent pas réellement d'évaluer leur activité et leur public, pour au moins deux raisons. D'abord, ces bibliothèques font fort peu de rapports et de statistiques : elles n'en ont pas le temps. Ensuite, les enquêtes ne sont pas faites pour évaluer mais pour faire connaître ces bibliothèques, leurs problèmes, leurs initiatives. On dépouille des questionnaires, on en publie les résultats : nulle part on ne dit si les bibliothèques qui ont répondu sont représentatives de l'ensemble des bibliothèques de C.E, ce qui interdit toute généralisation, et rend très difficile la mise en perspective.

Les éléments dont nous disposons sur la lecture populaire en bibliothèque de comité d'entreprise sont donc très dispersés, très fragmentaires, parfois contradictoires. Nous avons essayé de trier les principaux, pour répondre à quelques questions simples.

Combien y a-t-il de bibliothèques de comités d'entreprise en France et comment sont-elles réparties ?

Le rapport Vandevorde estime plausible un nombre, proposé par l'Unesco, de trois mille bibliothèques de comités d'entreprise en France. Les enquêtes prouvent que la bibliothèque est l'activité culturelle la plus fréquente dans un C.E.

En Midi-Pyrénées, Michelle Fourastlé compte cent cinquante bibliothèques de comités d'entreprise.

Sur deux cents comités d'entreprises de plus de cinq cents salariés (échantillon représentatif, construit d'après des méthodes statistiques) interrogés par l'I.R.E.S. (Institut de Recherches Economiques et Sociales) sur les données de 1983, cent trente trois organisaient un prêt de livres, cent vingt cinq disposaient d'une bibliothèque.

En 1985, l'A.B.F. adressait son questionnaire à 736 bibliothèques de C.E. On peut supposer qu'il s'agissait là de toutes les bibliothèques de C.E. qu'elle avait pu recenser.

Ces données ne sont pas aussi contradictoires qu'il y paraît. Tout dépend de ce que l'on entend par "bibliothèque". De même que les comptages du Ministère de la culture ne prennent en compte qu'une minorité des bibliothèques municipales : celles qui envoient des rapports, qui sont susceptibles de demander des subventions, qui emploient du personnel payé à cet effet, de même ces estimations comptabilisent soit toutes les bibliothèques de C.E. quelles qu'elles soient, soit seulement celles qui ont une certaine importance.

Il existe beaucoup de toutes petites bibliothèques de C.E. : une armoire tenue de temps en temps par un bénévole.

Les seules estimations dont nous disposons sont celles-ci :

entreprises de plus de 50 salariés (Michelle Fourastlé, Midi-Pyrénées) :	
150 BCE pour 1.210 entreprises	12,40 %
entreprises de plus de 500 salariés (enquête IRES)	62,50 %

Dans son enquête sur les bibliothèques de C.E. de la région Provence Alpes Côte d'Azur, Christine Bouvier donne un tableau des statuts des responsables de bibliothèque, qui éclaire bien la diversité des situations. Il s'agit d'un échantillon de bibliothèques choisies parmi celles ayant répondu positivement à un questionnaire.

Tableau 37 - statuts des responsables des bibliothèques de C.E.

	+ de 500 salariés	de 200 à 500 salariés	moins de 200 salariés
salariés du C.E.	50 %	16 %	8 %
bénévoles	27 %	31 %	38 %
élus du personnel commission	12 %	37 %	46 %
élus + bénévoles	9 %	5 %	0
"autres"	1 % (T.U.C.)	10 %	8 %

Combien ont-elles de lecteurs ? répartis de quelle façon ?

Les sources la plus fiables sont encore les enquêtes sur les pratiques culturelles des Français, dont les résultats montrent une évolution inquiétante.

Tableau 38 - les bibliothèques d'entreprise d'après les Pratiques culturelles des Français

	1973	1981	1989	écart
agriculteurs	0,5	0,6	1	0
patrons (*)	0,6	-	0	0
cadres sup, prof. lib.	8,3	7,7	4 (**)	- 4
cadres moyens	6,7	5,4	3 (***)	- 4
employés	3,9	4,1	3	- 1
ouvriers qualifiés	9,0	5,5	2	- 7
ouvriers non qualifiés	3,6	2,0	1	- 4
femmes au foyer	1,3	1,7	1	0
retraités	0,9	0,7	1	0
élèves, étudiants	5,6	2		
ensemble	3,0	2,7	2	- 1

(*) : les chiffres ne sont pas donnés en 1981.

(**) : en 1989 : cadres et professions intellectuelles supérieures.

(***) : en 1989 : professions intermédiaires.

Les nomenclatures utilisées par les enquêtes ont changé, et celles de l'INSEE aussi. Les "ouvriers qualifiés" de 1973 et 1981 comprennent les contremaîtres, qui en 1989 sont comptés avec les professions intermédiaires. Les "ouvriers non qualifiés" de 1973 et 1981 comprennent les personnels de service, qui en 1989 sont comptés avec les employés. Ces modifications ne semblent pas avoir changé considérablement les chiffres.

D'après ces chiffres, le public des bibliothèques d'entreprise a été pratiquement divisé par deux depuis 1973. La baisse touche principalement la catégorie la plus inscrite en 1973, et la plus syndiquée, les ouvriers qualifiés.

Les mots "bibliothèque d'entreprise" n'ont pas forcément le même sens pour toutes les catégories. Il est possible que des cadres comprennent par cette expression des bibliothèques professionnelles d'entreprise ou des centres de documentation, dont ils ont plus souvent besoin dans leur travail. Mais la baisse des taux d'inscription des salariés indique bien un recul important des bibliothèques de loisir gérées par les comités d'entreprise ou les entreprises elles-mêmes.

Ces tableaux de taux de pénétration globaux ne peuvent être comparés aux résultats des enquêtes auprès des bibliothèques de C.E. Pour disposer d'instruments de comparaison, nous avons (très grossièrement, puisque la présentation des résultats ne donne pas les décimales) reconstruit le poids de chaque catégorie dans le public des bibliothèques de comités d'entreprise, d'après les résultats de 1989 :

Tableau 39 - poids de chaque catégorie dans le public des bibliothèques d'entreprise, d'après les résultats des Pratiques culturelles des Français, 1989 - population active seulement

agriculteurs	2,6	
artisans, commerçants, chefs d'entreprise	0	
cadres et professions intellectuelles	17,9	
professions intermédiaires	26,7	
employés	34,6	
ouvriers qualifiés	14,5	} 19 %
ouvriers non qualifiés, manoeuvres	4,9	
	100 %	

Ces chiffres sont très grossiers. L'incertitude est d'au moins plus ou moins 2 %. Il n'en reste pas moins qu'ils indiquent des résultats très différents de ceux obtenus par l'enquête de l'A.B.F. en 1985 /

Tableau 40 - catégories socio-professionnelles - étude sur 142 bibliothèques de C.E. ayant effectué cette répartition

	Ile-de-France	province	ensemble
cadres, ingénieurs, tech.	20,2	6,8	13,0
maîtrise	19,0	15,2	17,0
employés	29,5	23,0	26,0
ouvriers	31,1	54,8	43,8
total des salariés	138.084	158.382	296.466

Les chiffres sont complètement contradictoires. Dans les Pratiques culturelles des Français, les cadres gagnent (au moins) 5 %, les employés 8 %, tandis que les ouvriers perdent 24 % • !

On peut chercher à expliquer ces différences par les différences des échantillons. L'enquête de l'A.B.F. recueille les réponses des bibliothèques les plus professionnelles, dont les responsables ressentent le plus le besoin de liens avec les autres bibliothèques, c'est-à-dire surtout avec les bibliothèques municipales. Ce sont surtout des bibliothèques de grandes entreprises. Ce sont, peut-on supposer, des bibliothèques plus actives que la moyenne, ayant des taux de pénétration importants.

Mais ce constat suffit-il à expliquer ? La discordance des chiffres montre surtout la faiblesse des statistiques des bibliothèques de C.E, et plus encore de leur exploitation. Faute de savoir si, et surtout dans quelle mesure, l'échantillon interrogé est représentatif, on ne peut pondérer les chiffres obtenus par l'enquête de l'A.B.F, et en tirer des conclusions valables pour l'ensemble des bibliothèques de C.E.

Dès lors, et c'est dommage, tous les chiffres issus de ce type d'enquête semblent sujets à caution. Ces enquêtes racontent des situations, mais ne donnent pas véritablement d'ordres de grandeur.

On peut supposer, disions-nous tout à l'heure, que les bibliothèques de l'enquête de l'A.B.F. ont des taux de pénétration relativement importants. C'est l'un des principaux effets de ce type d'enquête, que d'aboutir à des résultats très supérieurs à ceux des bibliothèques municipales. Voici un tableau issu de la même enquête :

Tableau 41 - taux de pénétration des bibliothèques de comités d'entreprise - répartition des bibliothèques

	- de 20 %	20 à 30 %	30 à 40 %	> 40 %	Moyenne
Ile-de-France	34,0	25,8	18,7	20,1	25,6
Province	43,0	22,2	13,8	20,8	20,0
Ensemble	37,4	24,6	17,5	20,3	22,9

Pour donner leur vraie valeur à ces chiffres, il faut rappeler qu'à côté de ces bibliothèques existent des C.E. sans bibliothèques, des bibliothèques de C.E. sans statistiques, aux résultats moins impressionnants, et des entreprises sans comité d'entreprise. Il n'en reste pas moins que là où les bibliothèques de C.E. suivent le modèle "municipal" (ou celui des bibliothèques municipales les plus dynamiques), elles ont une influence beaucoup plus grande.

2. pour aller plus loin

Il manque encore aujourd'hui une évaluation globale, méthodiquement construite, des bibliothèques de comité d'entreprise. Les renseignements sur leurs lecteurs sont rares, peu fiables, contradictoires. Il n'est pas possible aujourd'hui de comparer globalement lecture en bibliothèque municipale et lecture en bibliothèque de comité d'entreprise. Cela n'interdit pas les comparaisons, bien au contraire : mais celles-ci doivent être faites cas par cas, exemple par exemple. Les enquêtes citées sont plus des introductions que des tableaux d'ensemble.

D. la perception des bibliothèques par les milieux populaires

Les milieux populaires ont-ils une ou des perceptions particulières des bibliothèques de lecture publique ? et si oui, comment la ou les caractériser ?

Si les lecteurs fréquentent les bibliothèques, c'est pour lire des livres, bien sûr. C'est aussi en fonction de ce qu'ils savent, connaissent, perçoivent, de ces bibliothèques. On ne lit pas seulement les livres. Chacun perçoit de façon différente le monde qui l'entoure, et ceci s'applique aussi aux bibliothèques, et conditionne l'usage qui en est fait. Les milieux populaires ont-ils une ou des perceptions particulières des bibliothèques ?

Pour répondre à cette question, il faut distinguer les discours et les faits. Les réponses à une enquête sont de l'ordre du discours, et le sont à des degrés divers : réponse à une question sur des faits (combien de fois allez vous à la bibliothèque ?) ou improvisation sur un sujet mal connu (pourquoi n'allez vous pas à la bibliothèque ?). Nous utiliserons ici principalement les résultats de l'enquête menée en 1979 par la société ARCmc sur l'expérience et l'image des bibliothèques municipales, et les analyses de ses données par Martine Naffréchoux. Les faits bruts, quant à eux, sont plus difficiles à interpréter. En présentant une bibliothèque de comité d'entreprise à forte proportion d'ouvriers, et en comparant ce type de bibliothèque de comité d'entreprise et bibliothèques municipales, nous essaierons de cerner de plus près ce qui organise comportements et perceptions d'un lectorat ouvrier.

1. l'image des bibliothèques municipales dans les milieux populaires

L'ARCmc a interrogé des inscrits et des non-inscrits en bibliothèque. Les réponses des deux populations sont très différentes, et doivent être étudiées séparément. Deux questionnaires avaient été préparés pour ce deux cas. Les questions de l'enquête portaient sur :

- le statut des bibliothèques municipales,
- leur financement,
- le choix des livres,
- le public,
- le paiement par les usagers,
- les bibliothécaires,
- les services offerts,
- la connaissance de la BM locale,
- l'ambiance de la bibliothèque,
- les raisons de la non-fréquentation.

Martine Naffréchoux montre qu'il y a en fait ici deux ordres de questions, dont les réponses sont indépendantes. Les réponses sur le statut et le financement des bibliothèques municipales ne sont pas liées aux réponses sur le public, le paiement des prêts, le personnel. Celles-ci sont liées entre elles, et liées aux situations sociales des enquêtés. Martine Naffréchoux distingue :

- un groupe de réfractaires à la bibliothèque, ouvriers retraités, artisans, pour qui celle-ci est une sorte de coopérative de lecteurs qui payent chaque prêt, à faible public, ce public étant perçu comme peu diplômé et moins jeune que la population française;
- les jeunes inactifs, qui sont pour la gratuité du prêt et estiment que la bibliothèque a une large audience, moins riche et moins instruite que la population française;
- les jeunes filles scolarisées, qui supposent la bibliothèque largement fréquentée (environ 30 % de la population) par un public dans la moyenne de la population, et faisant payer un droit à l'année;
- les hommes actifs favorisés, qui voient le public des bibliothèques comme une élite, plus riche et plus instruite que la population française.

Retraités, femmes au foyer, lycéens "associent (...) à la vision d'un large public "tout-venant" celle d'un personnel chargé de tâches nobles, à qui ils sont, en quelque sorte, culturellement subordonnés" (p. 65). Chacun voit le public des bibliothèques à son image, et en voit le personnel "comme le serviteur ou le "magister" dont il a besoin".

a) les perceptions des non-inscrits

La connaissance de la bibliothèque peut sembler un préalable à sa fréquentation. En fait, 77 % des non-inscrits connaissent une bibliothèque municipale dans leur ville ou leur arrondissement, et 64 % déclarent savoir où elle se trouve. L'ARCmc ne commente pas la répartition de cette connaissance.

Les non-inscrits en bibliothèque répondent de façon neutre aux questions sur le public et le personnel des bibliothèques.

Ils estiment les choix de livres satisfaisants, presque autant que les inscrits (choix très ou assez satisfaisant : 71 % des inscrits, 52 % des non-inscrits). 28 % d'entre eux ne se prononcent pas.

Les non-inscrits imaginent positivement l'ambiance des bibliothèques municipales. 55 % y voient "des endroits où l'on se sent à l'aise". Les non-inscrits les plus critiques sont les plus familiers des bibliothèques : les plus jeunes, les plus diplômés, les cadres, habitant la région parisienne...

Une question demandait ce qui donnerait le plus envie de fréquenter une bibliothèque municipale. La première réponse, trouver tous les genres de livres et de revues que l'on aimerait lire, est surtout le fait des publics les plus favorisés. La seconde, y trouver de la documentation et des informations, y compris dans les domaines pratiques, a surtout été choisie par les petits commerçants ou artisans, les actifs. Les non-inscrits des milieux ouvriers, quant à eux, seraient sensibles au fait que les bibliothèques organisent des activités pour les enfants.

La question sur les freins à la fréquentation demandait en somme aux enquêtés de justifier leur propre comportement. Les réponses sont à prendre avec circonspection, de l'ordre du discours beaucoup plus que du fait.

Dans le tableau des résultats (voir en annexe p. n), plusieurs réponses sont liées aux diplômes, faibles - "on lit trop peu pour que ça en vaille la peine", "on n'aime pas tellement lire", "on n'a pas de parent ou d'amis qui y soient inscrits" - ou forts - "on préfère acheter des livres à soi", "il y a trop de formalités et de règles à respecter", "on n'est pas sûr d'y trouver ce qu'on aime", "l'accueil et l'ambiance".

Les réponses des employés sont comptées avec celles des cadres moyens, ce qui empêche de les examiner.

Les ouvriers ne se situent jamais aux positions extrêmes, mais ont parfois des positions assez marquées : "on lit trop peu pour que ça en vaille la peine", 61 %; "on n'aime pas tellement lire", 35 %. Les raisons invoquant le choix des livres, l'éloignement, le peu de parents ou d'amis inscrits, les formalités, l'ambiance, sont relativement peu présentes. Les raisons des ouvriers sont en général proches de celles des retraités et des petits commerçants et artisans (à une différence près : 15 % des ouvriers cochent la réponse "on n'y trouve guère d'autres loisirs", contre 6 % des petits commerçants et artisans).

Les réponses des faibles lecteurs sont à la fois claires et sans polémique : on ne vient pas à la bibliothèque parce qu'on ne lit pas assez pour cela. Ce sont les publics probables des bibliothèques qui portent des jugements critiques, qui supposent une familiarité avec l'institution.

Et : peut-on croire ces réponses sur parole ? Au moins, elles indiquent, ce qui semble la moindre des choses, que la familiarité avec l'écrit est la première condition de la fréquentation des bibliothèques. Mais cela veut-il dire que toutes les bibliothèques sont perçues de la même façon, et que le "seuil de familiarité" à franchir est le même pour toutes ?

Dans son enquête sur les jeunes travailleurs et la lecture, Nicoie Robine a posé des questions sur les bibliothèques. Elle distingue plusieurs attitudes :

- l'absence d'intérêt, par manque d'intérêt pour les livres,
- une attitude de rupture, proche de la précédente,
- l'adhésion plus ou moins lâche, souvent liée à la fréquentation de la bibliothèque par la famille, ou par un groupe d'amis, soit pour lire sur place, soit pour se prêter les livres; et alors, la fréquentation de la bibliothèque peut cesser avec celle du groupe d'amis.

Les principaux reproches adressés par les jeunes travailleurs aux bibliothèques municipales sont les suivants :

- les contraintes du prêt : les délais du prêt sont trop courts pour de faibles lecteurs;
- le choix des livres, qui semble avoir particulièrement provoqué les commentaires; on trouve ici plusieurs réactions différentes : soit il y a trop de livres, et les jeunes travailleurs ne s'y retrouvent pas - c'est à cause du nombre de livres, c'est parce que les bibliothécaires ne savent pas conseiller, c'est parce que les livres sont mal classés; "dans un bibliobus, j'ai pris un bouquin au hasard, il avait l'air d'être vécu, et puis c'était pas les miens"; ces raisons renvoient à la difficulté à choisir soi-même, faute de capacité à s'orienter dans l'univers des livres; soit il n'y a pas assez de livres, parce que l'on cherche des documents sur sujets très précis;
- on ne peut pas garder le livre emprunté, et donc on ne peut pas le montrer; "le livre possédé est la preuve de votre lecture. son propriétaire se sent investi de sa science par un phénomène d'osmose"
- dernier reproche : on n'y connaît personne; "les copains n'y vont pas"; si on a fréquenté la bibliothèque, c'est parce que les amis y allaient.

b) les perceptions des inscrits

Les perceptions des inscrits sont liées à leur expérience de la bibliothèque, et à leur comportement. Nous retrouvons ici les oppositions entre séjourneurs et passagers, visiteurs irréguliers et visiteurs réguliers (cf. p. n).

Les séjourneurs, lycéens ou étudiants, sont partisans du financement public. Les passagers, surtout retraités ou femmes au foyer, estiment plus normal que les bibliothèques fassent payer un droit d'abonnement.

Martine Naffréchoux montre que le jugement sur le public est en fait un jugement de valeur sur la bibliothèque : chacun voit le public à son image.

Les jugements sur le choix des livres et le personnel sont liées à la fréquence des passages à la bibliothèque. Les étudiants qui viennent rarement ont les réponses les plus critiques, les femmes au foyer qui viennent souvent les réponses les plus systématiquement favorables. "Le réalisme noir de la vision des B.M. qui se dégage des réponses les plus cultivées de milieu supérieur contraste avec le *contentement naïf* affiché par les femmes moins diplômées et de milieu populaire" (Martine Naffréchoux, p. 76). Les lycéens et les lecteurs de milieu supérieur attribuent au personnel de la bibliothèque un rôle de gestion, alors que les lecteurs moins diplômés, de milieu populaire, estiment le personnel plus cultivé et accueillant. "Les retraités de milieu populaire conçoivent la B.M. comme une bourse d'échanges ou un bureau d'aide culturelle dont le personnel compétent les orienterait parmi les livres choisis pour eux avec les services municipaux. Le personnel renseigne, discute et lit beaucoup d'après les moins diplômés, de milieu populaire, qui lisent peu et viennent rarement en B.M." (même page).

Martine Naffréchoux souligne que "l'évaluation du fonds suppose non seulement la connaissance des B.M. mais une représentation élaborée de l'univers des livres et de sa catégorisation en "genres" ou en "niveaux" : faute d'expérience des bibliothèques et de proximité à la culture cultivée, on est contraint de s'abstenir de répondre sur ce point. C'est le cas des inactifs de milieu populaire (femmes au foyer n'utilisant que des "livres pratiques" ou la presse qu'elles "aiment autant que les livres", ou jeunes, lecteurs non de livres mais d'albums de B.D.)" (p. 66-67).

Le questionnaire proposé aux inscrits comportait une question sur l'intérêt porté aux services non traditionnels des bibliothèques. Le plus souvent, plus les inscrits ont de diplômes, plus ils répondent favorablement. Les ouvriers se singularisent en appréciant le plus, après les élèves et étudiants, la présence d'un bar-salon (49 % s'intéresseraient beaucoup ou assez) ou celle d'un salon de jeux (37 %). Ils sont les moins intéressés par les réunions, conférences et débats (49 %, moyenne 56 %), et les expositions d'oeuvres d'art (31 %, moyenne 52 %).

Une série de questions essayait de décrire la bibliothèque idéale selon les inscrits (voir tableau p. n). Alors que les cadres (62 %) et les étudiants (47 %) souhaitent un très grand nombre de livres en tous genres, les ouvriers (58 %) et les retraités (60 %) souhaitent "plus simplement un nombre de livres suffisant". Les ouvriers sont les premiers à souhaiter qu'elle soit aménagée comme un lieu de détente, et non comme une librairie ou un lieu d'études. La bibliothèque de type comptoir de prêt, aménagée comme une librairie, correspond plutôt aux souhaits des retraités, des plus de 50 ans, des inscrits de niveau d'études primaires (qui, on l'a vu, sont très souvent des passagers).

2. éléments de la perception des bibliothèques

Les milieux populaires ont-ils des perceptions particulières des bibliothèques ? En gros, oui. Mais on voit bien que les chiffres qui apparaissent dans les statistiques et les tableaux de résultats comptabilisent ensemble des choses bien différentes. Les perceptions des bibliothèques sont liées aux comportements des lecteurs, mais il y a plusieurs types de comportements populaires en bibliothèques, et aucun n'est particulier à une couche sociale. Et très vraisemblablement, il y a autant de variété dans les raisons et perceptions des non-inscrits populaires.

A ce stade de la réflexion, il faut chercher à classer les "facteurs de perception" mis en évidence par les résultats présentés :

1. la bibliothèque est liée à l'écrit, et liée à l'image globale de l'écrit, à une quantité de lecture assez importante (de même, quand "les copains n'y vont plus", le livre ne suffit plus à attirer le lecteur cité par Nicole Robine); le monde de l'écrit est aussi celui de l'école, des cursus scolaires imposés comme des "niveaux d'intelligence" (Bernard Gillardin et Claudie Tabet donnent des exemples frappants du sentiment de cette hiérarchie);
2. le manque de familiarité avec l'univers des livres empêche de s'y retrouver (et, pour les inscrits de milieu populaire, beaucoup de livres n'est pas forcément une bonne chose),
3. la bibliothèque n'est pas un lieu de sociabilité populaire (ce que souhaitent les inscrits ouvriers intéressés par un bar-salon ou un salon de jeux),
4. les contraintes du prêt ne sont pas adaptées aux faibles lecteurs,
5. les raisons liées au coût de l'abonnement, aux formalités, aux horaires, semblent moins importantes,

6. que penser des réponses aux questions sur le public et le personnel des bibliothèques, puisque chacun voit ce public à son image ? ou des critiques sur les fonds et l'ambiance, qui sont le fait des catégories les plus favorisées ? l'accueil, et le public habituel de la bibliothèque, peuvent être des facteurs de perception de la bibliothèque, et pas forcément négligeables, mais ce n'est pas alors une perception consciente; et plutôt que de risquer des jugements sur les personnes ou sur des institutions, les milieux populaires préfèrent ne pas répondre;

7. certaines réponses touchent aux limites mêmes du fonctionnement des bibliothèques municipales; le choix des ouvrages techniques est un casse-tête pour les bibliothécaires les mieux intentionnés, parce que les centres d'intérêt des lecteurs sont très vite très pointus : si un lecteur a demandé un document, celui-là le lira, mais qui d'autre ? la *Revue technique de l'automobile* sur les Renault 4 n'intéressera pas celui qui bricoie sur une Renault 5; le même problème se pose avec les livres politiques d'actualité, que les lecteurs cessent très vite de demander; ce qui est en cause est plus l'image culturelle des bibliothèques que leur fonctionnement.

E. bibliothèques de comités d'entreprise et bibliothèques municipales

Pourquoi certaines bibliothèques de comités d'entreprise ont-elles une forte proportion d'ouvriers parmi leurs lecteurs ? que peut-on apprendre de ces bibliothèques sur la perception des bibliothèques par les milieux populaires ?

Pour répondre à ces questions, nous allons, dans un premier temps, présenter l'une de ces bibliothèques de comités d'entreprise, la bibliothèque du C.E. d'Air-France à Toulouse-Montaudran; dans un deuxième temps, nous essaierons de comparer systématiquement cet exemple aux caractéristiques des bibliothèques municipales.

1. la bibliothèque du C.E. d'Air-France à Toulouse-Montaudran

Elle dessert le centre de révision d'Air-France à Toulouse, ensemble d'ateliers où sont révisés périodiquement les avions de la compagnie. Le centre emploie environ huit cents salariés. Il se compose d'une piste d'atterrissage, de hangars où sont révisées les structures des avions et tout ce qui ne peut pas être démonté (ateliers DM-TV), et d'autres ateliers où sont révisées et réparées différentes parties des avions : moteurs (en général partiellement révisés; les révisions générales ont lieu dans d'autres établissements), mobilier intérieur, pièces des ailes ou du fuselage, câbles, etc (ateliers DM-TX). Une petite structure de direction et bureau technique, et des magasins de pièces détachées complètent l'ensemble.

Le bilan social de l'établissement et les listes d'électeurs au comité d'établissement permettent de préciser la place de chaque catégorie.

tableau 42 - Centre de Révision de Toulouse : différentes catégories de salariés d'après les listes d'électeurs au comité d'établissement (élections de 1988)

	OS	O	OHQ	E1	E2	M	C	T	Total
Adm	-	1	4	9	11	54	11	2	92
TV	28	102	141	7	7	34	6	-	325
TP,TX	43	80	142	25	28	41	11	1	371
Total	71	183	287	41	46	129	28	3	788
%	9,01	23,22	36,82	5,20	5,84	16,37	3,55	0,38	100 %

tableau 43 - Centre de Révision de Toulouse : différentes catégories de salariés d'après le bilan social 1989

	Ouv.	Emp.	Maî.	Cadres	Total
hommes	522	94	129	30	775
femmes	1	20	4	0	25
	523	114	133	30	800

Les catégories utilisées ci-dessus sont définies ainsi :

- OS : ouvriers spécialisés : en-dessous du niveau 7B dans la classification d'Air-France,
- O : ouvriers : niveaux 7B à 10A, recrutés avec un C.A.P,

- OHQ : ouvriers hautement qualifiés, de niveau supérieur ou égal à 10A; ce niveau correspond à un changement de qualification dans l'établissement, et dans la plupart des spécialités est lié au succès à un examen de "metteur au point",

- E1 : employé, en-dessous du niveau 10A,

- E2 : agents administratifs, dans le langage de l'administration d'Air-France : employés de niveau égal ou supérieur à 10A,

- M : agents de maîtrise,

- C : cadres (y compris les contremaîtres).

En plus du personnel du centre, il faut compter dans le public du C.E. le personnel du C.E., notamment celui du restaurant d'entreprise, d'autres personnels d'Air-France, des retraités d'Air-France.

Les ouvriers sont pour la plupart des spécialistes très qualifiés. La plupart sont recrutés au niveau "ouvrier", avec un C.A.P, formés par l'école d'Air-France ou par d'autres filières (mécaniciens formés par l'armée de l'air). Avec une certaine ancienneté, ils peuvent passer un examen de "metteur au point", qui donne accès à la catégorie supérieure.

Les spécialités sont variées : mécanique, électricité, chaudronnerie, menuiserie, etc etc. Elles varient selon les ateliers de TX, mais beaucoup de spécialités sont communes aux ateliers de TX et aux hangars de TV, et les ouvriers peuvent passer de l'un à l'autre.

Les niveaux de rémunération sont assez élevés : 6.900 à 9.500 francs par mois (salaire brut calculé sur douze mois, en intégrant les primes et treizième mois) pour les OS, 8.100 à 12.500 francs par mois pour les ouvriers et metteurs au point.

Le comité d'entreprise est très organisé. Il gère le restaurant d'entreprise et comprend de nombreuses sections : bibliothèque, discothèque, vidéothèque, aquariophilie, club informatique, mycologie, club photo, jardins ouvriers, organisation de voyages, sections de chasse, pêche, services de billetterie pour des spectacles, location de matériel photo et vidéo, développement de photos, gestion d'un centre de détente de quatre chalets. En plus du personnel du restaurant, il emploie cinq à six salariés. Il est très largement fréquenté par le personnel du centre. Il existe d'autre part une association sportive d'Air-France qui gère, en liaison avec le C.E., des activités sportives et des animations pour les enfants.

Le bâtiment du C.E. est situé à côté du restaurant et des parkings, et comme eux hors du centre mais juste en face de l'entrée. Tous les services du C.E. sont regroupés dans les mêmes locaux.

La bibliothèque est située dans ce bâtiment, dans :

- une pièce d'environ 30 m² servant d'entrée, où a été installée une mezzanine, et où sont rangés les livres,

- une pièce où sont rangés les disques,

- le bureau de la bibliothécaire.

Elle possède entre 6.000 et 8.000 livres : pour moitié des romans, environ 500 livres pour enfants, autant de bandes dessinées, le reste en documentaires, et est abonnée à 37 périodiques.

La discothèque compte environ 2.000 disques, la vidéothèque 350 cassettes.

La bibliothécaire, Martine Bodereau, est une salariée du C.E.. Elle a une maîtrise et le C.A.F.B. (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire, diplôme professionnel largement reconnu, obtenu par examen après un an de formation). Pendant ses permanences au bureau de la bibliothèque, elle assure en même temps d'autres services du C.E. : réception des pellicules photo pour le développement, location de matériel photo et vidéo.

Le système de prêt des livres est en quelque sorte autogéré par les lecteurs, qui remplissent eux-mêmes les fiches de prêt. Celles-ci sont ensuite, aux heures creuses, enregistrées sur le système informatique. Par contre, le prêt des disques ou des bandes vidéo ne peut se faire sans la présence du personnel du C.E.

Le comité d'entreprise est ouvert du Lundi au Vendredi, de neuf heures à seize heures trente. L'essentiel des prêts se fait au moment des repas, entre onze heures trente et quatorze heures (il y a deux services au restaurant d'entreprise).

Les services du C.E. sont ouverts à tout personnel d'Air-France (certains personnels navigants empruntent parfois à la bibliothèque), aux retraités de la compagnie et aux familles du personnel. Une carte est établie pour chaque famille.

2. statistiques

Deux séries de statistiques peuvent être utilisées pour mesurer l'activité de la bibliothèque :

- Madame Bodereau avait signalé les emprunteurs des différents types de documents sur une liste courant depuis le début du système informatique, c'est-à-dire de la fin 1988 à Juin 1990;

- le système permettait d'autre part de sortir une liste des emprunteurs pour l'année en cours, c'est-à-dire de Janvier à Juillet 1990. Sur cette liste ont été reportées et complétées les annotations de la liste précédente.

Il y a donc d'une part les résultats de la liste 88-90, couvrant en fait une période d'environ un an et demie, d'autre part les résultats de la liste 1990, couvrant un peu plus de six mois. Les chiffres de ces deux listes sont présentés en parallèle.

Tableau 44 - bibliothèque du C.E. Air-France Montaudran - emprunteurs de livres selon les catégories sociales

	liste 1990		liste 1988-1990	
	chiffres	poids	chiffres	poids
O.S.	11	5,21	14	5,00
ouvriers	41	19,43	66	23,57
O.H.Q.	55	26,07	75	26,79
E 1	10	4,74	13	4,64
E 2	21	9,95	24	8,57
maîtrise	28	13,27	42	15,00
cadres	6	2,84	7	2,50
retraités	23	10,90	26	9,29
navigants	5	2,36	5	1,78
autres	11	5,21	8	2,85
total	211	100 %	280	100 %
total ouvriers	107	50,71	155	55,35
total employés	31	14,69	37	13,21

Ces chiffres permettent de calculer les taux de pénétration suivants :

Tableau 45 - taux de pénétration de la bibliothèque du comité d'entreprise d'Air-France à Toulouse-Montaudran

liste 1990

	OS	O	OHQ	E1	E2	M	C	Ens.
	15,49	21,31	18,47	14,63	36,95	20,93	21,42	20,18
ensemble ouvriers		19,03	26,43	ensemble employés				

liste 1988-1990

	OS	O	OHQ	E1	E2	M	C	Ens.
	19,71	33,87	25,43	14,63	45,65	31,78	25,00	28,81
ensemble ouvriers		27,54		31,03	ensemble employés			

Le taux de pénétration pour un an devrait donc se situer aux environs de 25 %.

Les mêmes chiffres permettent de calculer des taux de pénétration par atelier :

Tableau 46 - C.E. Air-France Montaudran - taux de pénétration par ateliers

	liste 1990	liste 1988-1990
services administratifs	7,09	7,74
TX	22,58	29,42
TV	18,15	27,69
Ensemble	21,06	28,81

Les taux de pénétration des ouvriers sont très supérieurs à ceux qu'on trouve en bibliothèque municipale, tout en demeurant inférieurs à ceux des employés. Ils sont ici équivalents à ceux des cadres.

La répartition par lieux de travail montre que les services administratifs sont tout à fait sous-représentés. Elle montre aussi que la différence entre les ateliers TV et TX n'est pas aussi importante que le croient la bibliothécaire et les responsables du C.E.

Un calcul plus détaillé pour les catégories employés, cadres et agents de maîtrise montre que les employés et cadres des services administratifs, ainsi que des hangars (TV), sont pratiquement absents de la bibliothèque. Les seuls employés et cadres à la fréquenter massivement sont ceux des ateliers séparés (TX). Cette répartition ne se retrouve pas du tout pour les agents de maîtrise.

Tableau 47 - taux de pénétration cadres, employés et agents de maîtrise selon les lieux de travail

	Adm.	TT	TX	TV	Ens.
employés E 1	0	25,00	24,00	0	14,63
employés E 2	33,33	100,00	42,85	14,28	36,95
cadres	0	20,00	27,27	0	21,42
agents de maîtrise	40,00	25,64	21,95	11,76	20,93
employés + cadres	9,52	20,00	32,81	5,00	32,17

Dans les tableaux précédents, l'atelier TT a été compté avec les services administratifs. Ce tableau-ci montre que, vis-à-vis de la bibliothèque, son comportement est plutôt proche des ateliers TX.

En somme, si les cadres ont un score très moyen, et si les employés ne s'inscrivent pas en masse à la bibliothèque, c'est parce que ceux des services administratifs et des hangars n'y vont pas autant qu'il serait probable. Le classement habituel aux bibliothèques municipales est bousculé par un comportement de rejet. Ce qui marque le comportement de ces publics, plus que tout autre

facteur, c'est l'appropriation de la bibliothèque par les groupes ouvriers et agents de maîtrise. On peut supposer que les cadres et employés des services administratifs et des hangars ne souhaitent pas se mélanger à ces groupes.

D'autres indicateurs permettent de comprendre qui fait quoi à la bibliothèque du C.E.

Le petit questionnaire sur les rapports entre bibliothèques de comités d'entreprise et bibliothèques municipales a été rempli à la bibliothèque, de sorte que la répartition de ceux qui y ont répondu montre quelles catégories la fréquentent plus souvent. Par exemple, beaucoup des "habitués" qui viennent presque tous les jours regarder les journaux à midi ont été interrogés.

Nous avons donc calculé le rapport :

poinds de la catégorie dans les réponses au questionnaire
poinds de cette catégorie dans le public de la bibliothèque

qui fournit un indice de fréquentation de la bibliothèque.

Tableau 48 - indices de fréquentation de la bibliothèque

OS	O	OHQ	E1	E2	M	C	R
0,63	0,76	1,32	1,04	1,98	1,50	0	0,15

indices de fréquentation par lieu de travail

Adm.	TX	TV	R
0,43	1,29	1,23	0,15

Les employés, surtout les mieux classés, les agents de maîtrise et les metteurs au point sont particulièrement présents.

Nous avons d'autre part dépouillé le cahier de suggestions de la bibliothèque, en relevant les catégories et les types de demande de chaque intervenant, lors de sa première remarque sur le cahier. Là encore, le rapport : poids de la catégorie dans l'utilisation du cahier de suggestions / poids de cette catégorie dans le public de la bibliothèque permet de mesurer la propension de chaque catégorie à utiliser le cahier de suggestions.

Tableau 49 - propension de chaque catégorie à utiliser le cahier de suggestions

OS	O	OHQ	E1	E2	M	C	R
0,34	0,80	1,09	0,74	1,81	1,43	1,93	0,56

Si les cadres sont peu nombreux à utiliser la bibliothèque, et s'ils y viennent peu semble-t-il (encore que la faiblesse de leurs effectifs rende ce résultat très peu significatif), ceux qui y viennent ont tendance à utiliser le cahier de suggestions plus que toute autre catégorie. Le classement culturel habituel est ici respecté. Voilà qui confirme que les cadres d'Air-France Montaudran ne sont pas particulièrement peu lecteurs, mais bien qu'ils n'ont pas envie de venir à la bibliothèque.

Un autre comptage (recherche dans le système informatique, pour tous les inscrits dans les catégories les moins nombreuses, par sondage au tiers ou à la moitié, réparti par lieux de travail, pour les autres catégories) donne une idée du nombre moyen de livres empruntés par les lecteurs de chaque catégorie, pour les mois de Janvier à Juillet 1990.

Tableau 50 - nombre de livres empruntés par catégories, de Janvier à Juillet 1990

OS	O	OHQ	E1	E2	M	C	R
6,30	11,43	12,21	10,20	11,00	8,79	8,67	10,76
ensemble ouvriers		9,98	10,760	ensemble employés			
moyenne 9,92							

Tous ces résultats montrent des différences assez ou très importantes entre les différentes catégories ouvrières. Les metteurs au point et les agents de maîtrise semblent s'être particulièrement approprié la bibliothèque. Or :

- les metteurs au point semblent jouer un rôle important dans le syndicalisme de l'établissement (pour lequel l'animation du C.E. est un enjeu très important); les deux derniers secrétaires du C.E. font partie de cette catégorie;

- apparemment, une bonne part des agents de maîtrise est issue de cette catégorie (d'après le bilan social, 88 % ont plus de neuf ans d'ancienneté dans l'établissement, et 70 % plus de 17 ans d'ancienneté).

3. comparaison entre deux types de bibliothèques

Les documents disponibles sur les bibliothèques de comité d'entreprise confirment certaines remarques faites à Air-France Montaudran.

Sur le peu de goût des cadres pour les bibliothèques d'entreprise : "peu de cadres (...), essentiellement des techniciens, des employés, peu d'ouvriers" (document préparatoire au rapport remis à la Direction du livre sur les bibliothèques de comités d'entreprise); "on constate que les ouvriers et les ETAM (employés, techniciens et agents de maîtrise, ndlr) fréquentent assidûment la bibliothèque, à la différence des cadres; "ils ont leur bibliothèque chez eux", "on ne se mélange pas", "la bibliothèque est dans le C.E. alors ils ne viennent jamais" (propos cités par Marilynne Bourgoïn, in 64 bibliothèques d'entreprises en Poitou-Charentes, Paris, A.B.F, 1988).

Beaucoup de commentaires insistent sur la force des liens entre le C.E, la bibliothèque (qui est le service culturel le plus fréquent dans les C.E.) et l'entreprise. On cite alors souvent le fait que le C.E. est lié à l'histoire et aux luttes sociales qui se sont déroulées dans l'entreprise. "Les lecteurs ont souvent joué un rôle important : occupation des locaux pour transférer la bibliothèque dans un espace plus grand au coeur de l'entreprise; lutte avec les syndicats ou le C.E. pour obtenir le droit pour tous de fréquenter la bibliothèque sur le temps de travail; lutte pour imposer à la direction de l'entreprise l'entrée d'"étrangers" : auteurs ou artistes" (Jean Tabet, in "Les bibliothèques de comités d'entreprise", *Impressions du Sud* n° 22, été 1989, p. 48). La bibliothèque est alors un symbole de l'autonomie du C.E. par rapport à la direction, et par là de celle des salariés. Cela suffit-il à expliquer sa fréquentation ? D'autres proposent des explications plus terre-à-terre : "la bibliothèque du C.E. est leur patrimoine; c'est avec leur argent", et de fait les cotisations au C.E. apparaissent sur les feuilles de paye. D'autres disent, à propos des activités d'animation et des ateliers d'écriture, que la bibliothèque peut être un révélateur de la "culture d'entreprise" (au sens anthropologique) et c'est peut-être là qu'il faut chercher la réponse : la bibliothèque est à l'intérieur de l'entreprise, elle fait partie d'un monde connu et où on a déjà sa place. Un exemple frappant de ce rapport aux bibliothèques d'entreprise est fourni par la bibliothèque de l'Aérospatiale à Toulouse, qui est située dans le centre de loisirs de l'entreprise, c'est-à-dire à trois kilomètres de l'établissement le plus proche (les deux autres sont à cinq et huit kilomètres), c'est-à-dire plus loin que beaucoup de bibliothèques municipales, dont certaines sont très dynamiques (par exemple la toute nouvelle bibliothèque de Blagnac).

D'autres bibliothécaires insistent sur la qualité de l'accueil, la familiarité entre les bibliothécaires et les lecteurs, le service personnalisé qui lui est rendu.

Catherine Bouretz, pour sa part, estime que "dans les bibliothèques d'entreprise, il semble qu'il y ait, non pas un nivellement des cultures, mais une absence de complexes sur ce que

l'on est. Contrairement aux pratiques des bibliothèques municipales, à travers lesquelles persistent une honte due à une ignorance, une méconnaissance fortement ressentie comme une *différence*, les bibliothèques d'entreprise semblent autoriser une affirmation de soi, une liberté de paroles et d'échanges" (Catherine Bouretz, Perception du récit court moderne européen à travers le contexte économique, social et culturel des bibliothèques de la région de l'étang de Berre, p. 93).

Nous avons essayé de résumer cette comparaison entre une bibliothèque de C.E. à forte proportion d'ouvriers et ce que nous connaissons des bibliothèques municipales.

bibliothèque de C.E.

- forte proportion d'ouvriers (50 %)
- fort taux de pénétration chez les ouvriers (20 %)
- faible taux des cadres
- important taux des employés
- taux moyen : environ 25 %

- public de référence peu nombreux (800 personnes) et homogène

- institution intérieure à l'entreprise
- institution liée avant tout à son public, et non exclusivement à l'écrit ou à la culture
- absence de "compétition culturelle" et de jugement par les classes supérieures
- appropriation par certains groupes ouvriers ou agents de maîtrise
- accueil très personnalisé et proche des milieux ouvriers
- lieu de sociabilité ouvrière

- sur le trajet quotidien entre l'atelier et la cantine
- information des lecteurs fréquente, par le journal du C.E.
- moment de détente dans la journée, contrastant avec le travail

bibliothèques municipales

- au grand maximum 18 %, le plus souvent beaucoup moins
- au maximum 10 %, souvent beaucoup moins,
- fort taux des cadres
- important taux des employés
- 25 % = fort taux moyen pour une BM

- public de référence beaucoup plus nombreux pour un service équivalent, et très divers

- institution extérieure aux entreprises
- institution appartenant au monde de l'écrit

- classements sociaux et culturels

- appropriation par les élèves et étudiants

- accueil "tous publics"

- lieu hors des sociabilités ouvrières
- loin des trajets quotidiens le plus souvent
- information beaucoup plus aléatoire

- démarche volontaire impliquant une planification de l'emploi du temps

En conclusion, les facteurs liés aux sociabilités populaires semblent de beaucoup les plus importants dans la perception et la fréquentation des bibliothèques. Ils ne compensent pas ou ne modifient pas les rapports à l'écrit (qui sont rarement de rejet pur et simple, mais beaucoup plus souvent d'indifférence que d'adhésion) mais l'ambiance de la bibliothèque de C.E. facilite beaucoup l'inscription.

Ces facteurs de sociabilité semblent beaucoup plus importants que les difficultés liées aux fichiers (les lecteurs n'ont pas accès aux écrans informatiques au C.E. de Montaudran, et il n'y a pas d'autre fichier; cela ne semble pas poser de problème) ou au classement des livres (cotés en Dewey dans ce cas précis). Le choix des livres ne semble pas non plus un critère important : Henri Marquier souligne l'attitude de consommateur, suivant des sélections établies par d'autres, des lecteurs des bibliothèques de C.E. Sans forcément suivre cette interprétation, il faut constater que, alors que le souci de "coller" aux demandes du public est très fort dans les bibliothèques de C.E. que nous avons pu visiter, les fonds sont tout à fait comparables, pratiquement identiques à ceux de bibliothèques municipales de la même taille. Les fichiers, le choix ou le classement des livres, semblent surtout des soucis bibliothéconomiques, importants pour la sensibilité professionnelle des bibliothécaires beaucoup plus que pour les publics populaires (dire cela n'est pas dire que ce n'est pas important par ailleurs : mais non!).

troisième partie - qui sont les lecteurs populaires des bibliothèques ? peut-on augmenter leur nombre ?

A. les lecteurs populaires des bibliothèques sont-ils tous des autodidactes ?

C'est la question que l'on peut se poser en lisant les travaux des sociologues. Jean-Claude Passeron déclare par exemple, dans un article qui fait autorité en matière de sociologie des bibliothèques : "Les lecteurs populaires que l'on trouve en bibliothèque ne constituent pas un échantillon au hasard de leur classe d'origine. Les premiers "convertis" sont trompeurs parce qu'ils sont atypiques du fait même de leur improbabilité culturelle et sociale. En un mot l'*autodidaxie* qui les caractérise n'a guère de chances de se généraliser à l'ensemble des classes populaires : c'est ce que veut oublier avec ténacité l'utopie "populiste" (dans "Le plus ingénument polymorphe des actes culturels : la lecture", article paru dans *Bibliothèques publiques et illettrisme*, Paris, Ministère de la culture, 1986, p. 19). Dans la même brochure, Bernadette Seibel répond à propos de la "couche ouvrière" qui fréquente les bibliothèques publiques : "Le public ouvrier qui fréquente la bibliothèque n'est pas représentatif de son milieu d'origine. Sa demande est très fortement autodidaxique, et polarisée sur certaines catégories d'écrits permettant d'approfondir un centre d'intérêt particulier. Mais cette demande évolue quant à son contenu : si les plus âgés attendent de la bibliothèque la possibilité d'accéder à des connaissances qu'ils n'ont pu acquérir par une fréquentation longue du système scolaire, les plus jeunes qui ont été plus longuement scolarisés sont plutôt demandeurs de documents susceptibles d'apporter un perfectionnement de leurs connaissances professionnelles. Ceci veut dire que si la bibliothèque veut "fidéliser" ce type de public, elle doit veiller à diversifier davantage ses produits, notamment introduire des documents scientifiques et techniques" (p. 34).

Que les lecteurs populaires des bibliothèques sont tous des autodidactes, c'est aussi ce que l'on pourrait conclure, de façon plus nuancée, des travaux de Martine Naffréchoux et de Patrick Parmentier. Dans la dernière partie de sa thèse, Martine Naffréchoux aborde la question des "formes référentielles" de la lecture populaire.

Celles-ci sont à la fois les formes autodidactiques, qu'elle décrit assez longuement, et en même temps, semble-t-il, les formes de lecture intense. Nous revenons donc aux mêmes conclusions : dans les classes populaires, seuls les autodidactes lisent beaucoup, et seuls ils fréquentent les bibliothèques. Martine Naffréchoux divise cette sous-partie entre description de l'autodidaxie populaire et, lui faisant pendant, introduction aux initiatives culturelles du mouvement ouvrier. Mais cette symétrie n'en est pas vraiment une, tant les modèles du militantisme ouvrier sont eux-mêmes proches ou parties prenantes des modèles de l'autodidaxie populaire. La phrase d'introduction de cette partie est toutefois moins formelle que son plan. "L'autodidacte est la figure la plus connue du lecteur de classe populaire" : peut-être, et vraisemblablement, y en a-t-il d'autres.

Patrick Parmentier, dans l'article déjà cité à la *Revue française de sociologie* (et cette partie est reproduite en annexe), conforte lui aussi ces conclusions : "Les sujets populaires inscrits en BM représentent un prélèvement bien particulier au sein des classes populaires (...). L'absence surprenante des actifs populaires dans la pratique du bricolage et du jardinage (...) laisse à penser que leur conversion aux intérêts livresques se paie par l'abandon des pratiques typiques de leur classe. Leur autodidaxie s'organise par rapport à la reconnaissance de la légitimité culturelle, qui pousse à avoir les mêmes consommations que les classes supérieures et, à défaut, des ersatz de ces consommations". Mais peut-être n'est-ce pas aussi absolu que cela : au dernier moment, il nuance tout à coup son propos. "Mais l'on rencontre dans leurs consommations des décalages que l'on peut difficilement comprendre si l'on n'y voit pas l'effet d'une *méconnaissance* de la légitimité qui a cours, méconnaissance paisible, dépourvue de honte, comme dans leur usage de la télévision".

Après de tels auteurs, on peut estimer que la question est entendue, qu'il n'y a rien à ajouter. Pourtant, bien des questions restent gênantes.

De qui parle-t-on ? Des 20 % d'ouvriers du C.E. d'Air-France ? Des 10 % (ou un peu moins, pour tenir compte de ceux qui viennent d'autres communes) de Valence d'Agen ? Ou des 0,8 % de Toulouse ? Ou des près de 10 % en moyenne nationale ? Il est bien évident que la représentativité des ouvriers inscrits à la bibliothèque du C.E. d'Air-France n'est pas la même que celle des ouvriers inscrits aux bibliothèques municipales de Toulouse.

Et de quoi parle-t-on ? Les argumentations de Patrick Parmentier et de Martine Naffréchoux sont convaincantes, à ceci près qu'elles sont basées uniquement sur les centres d'intérêt exprimés en matière de lectures documentaires : sciences, essais, histoire, lecture de dictionnaires ou d'encyclopédies... De sorte que la recommandation de Bernadette Seibel sur la nécessité de constituer des rayons scientifiques et techniques ressemble un peu à une tautologie : en identifiant un public par ses lectures scientifiques, on ne peut que conclure que, pour l'attirer, il faut des lectures scientifiques. Patrick Parmentier ajoute dans son article que pour les romans "il apparaîtrait beaucoup plus difficile de conserver une définition du goût populaire en termes de genres (sauf pour les récits vécus)". Les statistiques de la bibliothèque d'Antony montrent que la fiction y représentait, pour les années concernées, 69,96 % des livres empruntés par les "travailleurs manuels". Dans les bibliothèques municipales de Midi-Pyrénées, en 1987, la fiction représentait 67 % des fonds des bibliothèques pour adultes. A Toulouse, à la bibliothèque de prêt de la rue de Périgord, plus les lecteurs appartiennent à des catégories populaires, plus ils estiment que leur lecture est une lecture d'évasion (cf. Mireille Mouas) : peut-on, sans abus de langage, les appeler des autodidactes ? L'expérience des bibliothèques de C.E. démontre elle aussi que la fiction est, et de loin, ce qui est le plus demandé par les milieux populaires.

Et encore, de qui parle-t-on ? des ouvriers qui ont emprunté Marguerite Duras ou Yourcenar à Montaudran ? des jeunes filles et des dames qui empruntent Harlequin à Bagatelle ? des jeunes, garçons ou filles, qui lisent des bandes dessinées dans la même bibliothèque ? de tel couple d'ouvriers agricoles parfaitement atypiques, qui emprunte des bandes dessinées et de la haute littérature dans une petite commune ? et il y en a bien d'autres encore...

A vrai dire, les termes d'autodidacte et d'autodidaxie sont ici utilisés dans plusieurs sens différents. Les sociologues parlent tantôt d'autodidactes "scientifiques", "documentaires", de lecteurs populaires, avec peu de diplômes, qui complètent leurs connaissances au gré de leurs centres d'intérêt; tantôt d'autodidactes "littéraires", en quelque sorte : des lecteurs populaires qui lisent, et beaucoup, des lectures littéraires qui ne correspondent pas à ce qui est probable à leur niveau de diplôme. Mais alors, tout lecteur populaire quittant les "mauvais genres" est, par principe, un autodidacte : le terme n'a plus aucun sens.

Les remarques de Patrick Parmentier et de Martine Naffréchoux ne valent que pour les autodidactes "documentaires", qui sont une minorité.

Pour les autres, le choix de ce terme est en même temps un jugement de valeur, et le choix d'une théorie sociologique. Pierre Bourdieu, construisant dans La Distinction une théorie sociologique du goût, des principes sociaux de classement, des comportements et de la culture, parle lui aussi d'autodidactes. Ce ne sont pas les mêmes, et ce n'est pas à propos du même sujet.

Il est question de l'autodidacte dans la troisième partie, qui porte sur les goûts de classe et styles de vie. Trois chapitres introduisent cette partie, l'un sur le sens de la distinction, lié aux classes dominantes; l'autre sur le choix du nécessaire, stylisant après coup des choix plus ou moins obligés pour les classes populaires; entre ces deux chapitres s'en trouve un troisième, sur la bonne volonté culturelle, que Bourdieu estime typique de la petite bourgeoisie.

La Distinction est l'exposé d'une théorie générale, la construction de principes d'interprétation. Bourdieu construit et présente des concepts et un mode de raisonnement. Il cherche à imposer des grandes lignes plutôt qu'à préciser à quoi correspond cette théorie dans chaque domaine de la réalité auquel on peut l'appliquer, voire à examiner si point par point elle n'a pas besoin d'amendements et d'exceptions.

Seul un examen méthodique des choix des lecteurs populaires en bibliothèque, décrivant très systématiquement les types de choix présents, et les rapports des différents types de lecteurs populaires aux légitimités culturelles, pourrait justifier l'emploi systématique de ce terme d'autodidacte. En l'état actuel de la recherche, cet examen n'a pas été fait.

Employer le terme d'autodidacte, c'est décrire une attitude face aux hiérarchies culturelles : elles dominent presque totalement la perception de l'individu, qui y conforme le choix de ses lectures et sa façon de lire, en fonction d'un savoir à rattraper et toujours insuffisant. Rien ne

prouve, aujourd'hui, que tous les lecteurs populaires des bibliothèques municipales ont cette attitude de révérence, de compensation dans leurs lectures. Que cet activisme, typique de certains d'entre eux, ne voisine pas avec des lectures de distraction, littéraire ou documentaire, ou d'un éclectisme plus détendu. La proportion de fiction dans les demandes des lecteurs populaires, la répartition de ces fictions, assez mélangée, poussent à des interprétations plus nuancées.

Derrière ce choix du terme "autodidacte", il y a la théorie de la légitimité culturelle, et l'interprétation qu'on en donne. À trop vouloir prouver, on risque d'affaiblir la théorie que l'on défend. Il y a des hiérarchies culturelles fortes dans la société. Pour autant, s'imposent-elles partout de la même façon et au même degré dans les milieux populaires ? Patrick Parmentier, en estimant qu'il y a aussi des méconnaissances paisibles de ces hiérarchies, laisse penser que cette façon de voir est un peu simpliste.

B. quels lecteurs populaires dans les bibliothèques publiques ?

En fin de compte, peut-on établir une typologie des lecteurs populaires en bibliothèque ?

C'est aussi hasardeux, sinon plus, que d'établir une typologie des lecteurs populaires. Bien sûr, si l'on accepte le classement des lecteurs populaires proposé plus haut, on retrouve dans les bibliothèques de lecture publique les "bons lecteurs" du début du tableau :

bons lecteurs (forts et moyens lecteurs)

- autodidactes et semi-autodidactes (plutôt :
ouvriers) = soit :
 - un seul genre ou sujet
 - plusieurs genres
- lecteurs d'évasion (plutôt : retraités,
employés, femmes au foyer) = soit :
 - un seul genre
(littérature de masse
ou romans moyens)
 - plusieurs genres (tous
niveaux possibles)
- lecteurs populaires à lecture lettrée
(déclassés, volontaires ou non; autodidactes
ayant intériorisé les comportements de la
culture lettrée)

mais ce classement n'est pas suffisant pour décrire les comportements en bibliothèque, et est à manier avec précautions. Il ne peut être que provisoire, et comporte des difficultés de termes, qui sont aussi des difficultés de définition.

1. comportements en bibliothèque

Pour construire une typologie des lecteurs populaires en bibliothèque, il faut retenir les critères de la liste précédente : intensité de la lecture, contenus, niveaux, diversité, sens donné aux lectures, et en ajouter au moins deux autres :

- le comportement en bibliothèque : séjournants ou passagers,
- l'unité ou la diversité de l'approvisionnement en livres.

Ce deuxième critère, qui ne situe pas le comportement *en* bibliothèque mais le comportement *par rapport* à la bibliothèque, éclaire le sens donné à celle-ci, mais aussi à la lecture.

Pour certains, la bibliothèque n'est qu'un lieu d'approvisionnement parmi d'autres, parfois très secondaire. Pour un lecteur qui met en coupe réglée les rayons qu'il fréquente (et, par exemple, nous en avons trouvé des traces au C.E. d'Air-France), le rapport n'est pas le même : la bibliothèque est très importante pour le lecteur qui se l'est quelque peu appropriée; les limites que le fond impose à la lecture sont facilement acceptées : il n'y a pas, le plus souvent, de projet prédéterminé, existant avant la connaissance de la bibliothèque, qui organiserait les choix d'approvisionnement d'après les lectures souhaitées; c'est à la fois une lecture intense, et semble-t-il souvent autodidactique, où le lecteur choisit des "lignes de lecture" et s'y tient, mais c'est en même temps une lecture d'opportunité.

Jean-Claude Passeron souligne que pour les classes dominantes les bibliothèques publiques ont une fonction d'approvisionnement complémentaire, de détente, et qu'on ne peut pas juger de l'ensemble de leurs lectures d'après leurs emprunts, alors qu'il estime qu'elles ont un rôle de "compensation culturelle" pour les classes populaires.

Les différents critères proposés pour établir les typologies ne doivent pas conduire à multiplier les sous-classements, qui auraient toutes les chances d'être purement formels. On peut supposer que dans beaucoup de cas ils se superposent. Ce sont, nous semble-t-il, des critères à ne pas perdre de vue, sous peine de confondre des pratiques sensiblement différentes.

2. autodidactes, semi-autodidactes, lecteurs populaires et lecture littéraire moyenne ou lettrée

Le classement proposé plus haut comporte des difficultés et des ambiguïtés. Qu'est-ce qu'un autodidacte et pourquoi parler de "semi-autodidactes" ? Quelles différences entre les autodidactes et les "lecteurs populaires à lecture lettrée" ?

Les autodidactes, avant d'être étudiés ou en tous cas situés par les sociologues, ont été abondamment décrits dans la littérature, et le plus souvent dépréciés et caricaturés, depuis Bouvard et Pécuchet. Les railleries sur les "primaires" ont résonné pendant toute la première moitié du siècle. Dans les théories de la culture, la notion n'est pas stabilisée, et est encore très floue.

En sociologie de la culture, l'étude des autodidactes est liée à une pensée éducatrice qui met l'accent sur les centres d'intérêt documentaires. Les travaux de Joffre Dumazedier, par exemple, ne sont pas séparables des conceptions didactiques et unanimistes de *Peuple et culture*. Cette pensée didactique est aussi présente dans l'histoire de la lecture publique en France, depuis les débuts de cette expression (cf. Noë Richter, La Lecture et ses institutions : la lecture publique, 1919-1989, p. 39-40).

De sorte que la notion d'autodidacte, telle qu'elle est utilisée aujourd'hui par les sociologues de la lecture, est avant tout axée sur les lectures "documentaires", de loin les moins demandées par les usagers populaires des bibliothèques, et renvoie à des démarches extrêmement scolaires (et même "scolairement extrémistes"), qui ne sont pas non plus les plus courantes.

Pour Pierre Bourdieu, quant à lui, autodidaxie est presque synonyme de culture moyenne et de comportement culturel de la petite bourgeoisie (La Distinction, p. 377 à 381). Si l'on en reste là, classer les usagers populaires des bibliothèques dans cette rubrique est estimer que leurs comportements culturels sont avant tout d'imitation, et que leur catégorie sociale "objective" est négligeable ou en tous cas très secondaire. On peut défendre une telle thèse en conclusion d'un travail méthodiquement argumenté, mais certainement pas avant.

Martine Naffréchoux se propose de décrire trois types d'autodidacte :

- le modèle "classique", scolaire, lié aux valeurs de l'école primaire; "Il se fait à la fois le meilleur écolier possible (...) et le meilleur maître";
- les "nouveaux autodidactes", qui ont recours à d'autres intermédiaires culturels : aux travailleurs sociaux, aux professionnels de l'animation ou de la formation professionnelle, dont ils finissent parfois par faire partie;
- les autodidactes liés à la contre-culture des années soixante et soixante-dix.

Le moins qu'on puisse dire est que cette galerie de portraits n'épuise sans doute pas la liste des types d'autodidactes, et que ces descriptions sont bien loin de la plupart des comportements populaires en lecture publique. Ces portraits ont des points communs :

- ce sont des démarches très volontaristes,
- elles sont axées avant tout sur le savoir,
- les représentations de la culture sont directement héritées d'institutions ou de modèles clairement identifiés.

Ces caractéristiques semblent rares chez les lecteurs populaires des bibliothèques. Elles n'apparaissent pas souvent dans les entretiens publiés.

Mais enfin, il y a bien aussi, dans les bibliothèques publiques, des autodidactes correspondant à l'un ou l'autre de ces modèles. Dans le classement proposé, "autodidactes" renvoie à ce type de démarche axé avant tout sur le savoir. Il a paru nécessaire d'ajouter "semi-autodidactes" pour deux raisons :

- les démarches ne sont pas toujours aussi déterminées; Il semble exister toute une gamme de dégradés, de l'autodidaxie "pure" aux lectures de distraction (quelqu'un qui lit en masse des livres d'histoire sur la deuxième guerre mondiale est-il un autodidacte, ou faut-il plutôt le rapprocher de celui qui lit en masse des romans d'aventures de guerre, dans le même cadre historique ?), en passant par des "curiosités personnelles" assez décontractées;
- les centres d'intérêt ne sont pas toujours uniquement documentaires; les lectures documentaires semblent coexister assez souvent avec des lectures littéraires.

3. la lecture littéraire cultivée : autodidaxie ou culture moyenne ? et quelle "culture moyenne" ?

Le problème le plus difficile est posé par la troisième catégorie du classement proposé : les lecteurs populaires à lecture lettrée. Peut-on les assimiler aux autodidactes ? Et sinon, quelle place leur faire ?

L'assimilation aux autodidactes n'est possible que quand les lecteurs ont une démarche "de rattrapage", volontariste de promotion sociale, ou née d'un sentiment d'infériorité. On peut identifier des lecteurs correspondant à ce portrait, mais ils semblent être une petite minorité.

Dès lors, il est légitime de les classer à part. Il y a des lecteurs populaires ayant pleinement assimilé les critères de choix et les modes de lecture de la culture lettrée.

Mais le cas le plus fréquent chez les lecteurs populaires des bibliothèques semble être celui de lecteurs "d'évasion" mélangeant les genres, lisant à la fois (si l'on peut dire) des romans de masse, des romans "moyens" et des textes littéraires sophistiqués.

Le débat entre sociologues porte entre autres sur l'existence et le statut de la "culture moyenne". Certains y ont vu l'accession de tous à la culture et la disparition des élitismes. Bourdieu, on l'a vu, la fait disparaître au profit de l'autodidaxie. La réalité semble être plus nuancée et plus ambiguë.

Nous pouvons nous guider sur quelques exemples. On rencontre, dans différents travaux, des lecteurs populaires de Dostoïevski, Tolstoï, Céline, Miller (Peroni), de Zola, Hugo, Romain Gary, Apollinaire (Robine), de Calvino, Moravia, Diderot, Tournier (Catherine Bouretz)... Leurs discours sont de détente plus que de culture. Le but recherché, le plus souvent, est d'être passionné par un auteur.

Henri Marquier estime que les lecteurs qu'il a étudiés ont surtout un comportement de consommateurs. "Nous ne pouvons donc pas conclure à une plus grande participation des ouvriers au choix en matière littéraire sinon à l'intérieur d'un choix préétabli par d'autres milieux de la société dans laquelle ils vivent". Nicole Robine note la corrélation entre pratiques de lecture et niveau scolaire, tandis que Catherine Bouretz note que les lecteurs citent l'ambiance familiale, plus que le cursus scolaire, pour expliquer ces pratiques. Le choix des auteurs "lettrés" semble massivement lié aux souvenirs scolaires des cours de français, et aux commentaires des médias, télévision et magazines.

L'impression qui se dégage de ces travaux est d'une consommation culturelle mélangée, dans des buts de détente et de distraction. Ni volontarisme social, ni culpabilité, ni lecture gratifiante de "ce qu'il faut avoir lu" ou que l'on pourra commenter agréablement. Nicole Robine conclut

que "les vœux et projets des lecteurs initiés sont des aspirations de classe moyenne, proches de ceux de la petite bourgeoisie". Est-ce dire qu'ils en font partie ?

Les rapports des employés au livre et à la lecture sont très différents de ceux des ouvriers. Les enquêtes sur la lecture, dit Nicole Robine, associent régulièrement le roman moyen aux employés. Leurs comportements et leurs choix semblent très souvent être ceux de cette culture moyenne.

Culture moyenne ne signifie pas "roman moyen" dans le classement de Patrick Parmentier : on y mélange les différents niveaux littéraires. Même si elle manifeste à sa façon une ambition sociale, elle semble plus proche de la lecture "purement distractive" de certains faibles lecteurs que de l'autodidaxie.

La typologie proposée est vraisemblable et justifiable. En même temps, elle n'est pas construite à partir de constats systématiquement contrôlés. En l'état, c'est plutôt un canevas d'hypothèses.

L'établissement d'une telle grille est lié à des choix et des confrontations entre les différentes approches en sociologie de la culture. Les questions les plus sensibles sont la définition et l'usage de la notion d'autodidacte, et la définition et l'interprétation de la notion de culture moyenne. Dans tous les cas, une telle typologie suppose de contrôler le vocabulaire employé.

C. enfants de milieux populaires et bibliothèques de lecture publique

Il nous a semblé préférable de traiter à part le cas des enfants de milieux populaires, parce que leurs rapports aux bibliothèques sont très différents de ceux de leurs parents. Les mêmes contraintes générales de statut social, de rapport à l'école, les mêmes représentations et normes de comportement influencent leurs pratiques, mais ces facteurs jouent de façon complètement différente, à cause des situations et des réactions particulières des enfants, et à cause des politiques des bibliothèques municipales.

1. l'inscription des enfants en bibliothèque municipale

Les rapports annuels des bibliothèques municipales demandent le nombre d'enfants et le nombre d'adultes inscrits à la bibliothèque municipale. On peut mesurer la variété des situations en comparant les taux d'inscription des adultes et ceux des enfants (calculés par rapport à la population de moins de quinze ans), et la part des enfants dans le total des inscrits de la bibliothèque.

Tableau 51 - taux d'inscription des enfants, taux d'inscription des adultes et parts des enfants dans les inscrits des bibliothèques municipales de Midi-Pyrénées

	taux adultes	taux enfants	part des enfants
Toulouse	6,98	30,81	44,53
Tarbes	12,50	48,02	45,52
Montauban	9,47	38,82	48,78
Albi	13,56	30,16	33,56
Castres	13,93	28,33	33,77
Rodez	19,68	44,49	32,71
Millau	12,12	20,92	28,42
Auch	22,34	31,38	23,59

Cahors	4,07	37,41	69,97
Colomiers	11,57	53,56	58,39
Lourdes	11,81	19,01	24,81
Muret	18,92	23,58	28,36
Pamiers	19,78	111,93	52,65
Graulhet	14,28	30,13	36,93
Mazamet	6,29	17,88	36,56
Saint-Gaudens	7,74	31,03	42,49
Casteisarrasin	15,38	59,06	48,21
Cugnaux	15,22	44,84	47,37
Ramonville	16,60	56,89	46,38
Figeac	9,53	26,45	38,00
Foix	19,99	88,86	49,31
Bagnères de B.	16,02	32,34	26,18
Onet-le-Château	15,61	30,48	40,81
Decazeville	7,43	37,48	48,96
Revel	17,09	64,72	44,11
Tournefeuille	18,18	82,92	53,62
Lavaur	26,89	32,92	20,72
Villeneuve-Toiosane	10,52	56,75	59,41
Saint-Girons	5,37	13,04	29,69
Saint-Orens	19,81	42,88	43,26
Fleurance	4,56	23,35	52,17
Plaisance du Touch	10,66	21,73	37,25
Vic en Bigorre	10,62	50,35	51,48
L'Isle Jourdain	19,19	82,16	48,95
Seméac	14,14	81,04	52,98
Valence d'Agen	16,17	116,21	60,00
Beaumont de Lomagne	13,05	41,76	41,02
Cazères	3,82	0,85	3,51
Escalquens	12,96	83,78	70,00
Saint-Geniez d'Olt	15,95	28,02	31,71
taux moyens	11,11	38,31	42,51

Les chiffres d'inscription des enfants ne recouvrent pas partout la même réalité, en particulier à cause des visites de classes dans les bibliothèques : parfois les enfants sont comptés avec les autres inscrits, parfois ils ne sont pas comptés dans ce cas.

Ces chiffres confirment la très grande diversité des situations, et l'intérêt de calculer séparément taux d'inscription des adultes et taux d'inscription des enfants. En moyenne, les enfants sont beaucoup plus inscrits que les adultes.

2. inscription des enfants de milieux populaires

En général, les bibliothèques ne comptent pas les enfants selon la catégorie socio-professionnelle des parents. Mais il y a des exceptions. C'est le cas de la bibliothèque municipale de Saint-Etienne. Il est alors possible, à partir des chiffres de l'INSEE, de calculer les taux d'inscription des enfants par catégorie socio-professionnelles des chefs de famille, et de les comparer aux taux d'inscription des adultes par catégorie socio-professionnelle.

Ces chiffres ont été calculés avec les approximations nécessaires pour comparer des chiffres obtenus selon deux nomenclatures différentes de l'INSEE.

Tableau 52 - bibliothèque municipale de Saint-Etienne - taux d'inscription des enfants selon la catégorie socio-professionnelle du chef de famille et taux des adultes selon les catégories socio-professionnelles, et rapports entre les deux

	taux adultes	taux enfants	rapport des deux taux
agriculteurs *	1,82	38,89	21,37
artisans, comm.	3,52	18,53	5,26
cadres	26,17	35,22	1,35
prof. inter.	20,32	37,08	1,82
employés	10,22	43,42	4,25
ouvriers	2,46	21,07	8,57
retraités	9,97	21,27	2,13
ensemble	12,82	30,35	2,37

* : les chiffres des agriculteurs sont manifestement peu significatifs, et sans doute dûs aux enfants d'agriculteurs suivant leur scolarité en ville. Les statistiques de l'INSEE sur les migrations alternantes ne donnant pas de chiffres par catégorie socio-professionnelle, et encore moins pour les enfants, il n'a pas été possible de redresser cet effet.

Mis à part les enfants d'agriculteurs, les taux les plus forts sont atteints par les enfants d'employés et de professions intermédiaires. Les rapports entre taux adultes et enfants montrent bien que les différences entre les taux des enfants sont beaucoup moins importantes que les différences entre taux des parents. Ce fait, augmenté par le fait que globalement les enfants sont beaucoup plus inscrits que les parents, aboutit à des résultats impressionnants : les enfants des ouvriers de Saint-Etienne sont huit fois plus inscrits que leurs parents !

Reste à apprécier l'exactitude et la représentativité de ces résultats. Leur exactitude dépend beaucoup de la façon dont est notée la catégorie des enfants : catégorie de la "personne de référence" de l'INSEE, presque toujours le père, ou catégorie de la personne qui inscrit l'enfant, le plus souvent la mère ? En fait, les catégories ouvrières étant celles où les proportions d'hommes sont les plus fortes, cette distorsion tendrait à atténuer les disparités entre catégories. Une fois levée cette hypothèse, la représentativité dépend de la représentativité de la bibliothèque de Saint-Etienne, qui semble se situer, tant pour le taux adultes que pour le taux enfants, dans une bonne moyenne.

Ces chiffres sont assez différents de ceux obtenus par François de Singly, qu'il présente dans Lire à 12 ans, et que voici :

tableau 53 - inscription en bibliothèque selon le milieu social (nous avons ajouté le rapport entre les deux)

milieu social	taux parents	taux enfants	rapport
populaire	18,6	30,1	1,62
moyen	32,3	43,2	1,33
supérieur	46,3	50,8	1,09

Les taux d'inscription des adultes, en particulier, sont supérieurs à tous ceux que nous avons rencontrés, aussi bien dans les Pratiques culturelles des Français que dans les rapports des bibliothèques. Mais François de Singly a interrogé des parents : cette différence voudrait dire que les parents sont plus inscrits que les couples sans enfant (les Pratiques culturelles signalent que globalement les couples sont moins inscrits que les célibataires).

François de Singly montre par ailleurs que globalement les enfants de milieux populaires sont moins intéressés par la lecture ou par la littérature que les enfants de milieux plus aisés, et détaille les facteurs qui influencent la lecture des jeunes de douze ans. Il est intéressant de signaler ici une situation assez particulière : celle des enfants de quartiers très défavorisés, Z.U.P, grandes cités H.L.M, et plus particulièrement des enfants d'immigrés, là où existent des bibliothèques pour enfants.

3. enfants d'immigrés, grands ensembles et bibliothèques pour enfants

Deux élèves de l'E.N.S.B. ont étudié les comportements des enfants d'immigrés dans des bibliothèques pour enfants de la banlieue de Lyon. Abdelwahed Allouche a étudié les comportements, tandis que Marie-Jeanne Bergeault s'est intéressée aux rôles psychologiques que peuvent jouer bibliothèques et bibliothécaires, et aux exigences de cette situation. Leur constat est identique et peut être résumé comme suit.

Dans les grandes cités H.L.M. des banlieues, quartiers particulièrement défavorisés, plus ou moins transformés en ghettos, les ouvriers, et les immigrés, sont nombreux. Les enfants d'immigrés passent une grande part de leur temps libre hors des appartements, plus ou moins livrés à eux-mêmes (au Maghreb notamment, traditionnellement, les enfants sont "contrôlés" par toute la communauté, et pas seulement par la famille restreinte).

Ils viennent d'eux-même à la bibliothèque, souvent en groupes familiaux ou d'affinités, les plus âgés ayant la responsabilité des plus petits, et y restent parfois la journée entière. Cette bibliothèque est pour eux un espace de transition, entre le logement où ils ne restent que peu de temps, l'école et la rue. Elle est surtout un lieu intermédiaire entre l'école et la famille, où ils peuvent rencontrer des adultes hors des contraintes scolaires ou familiales. Marie-Jeanne Bergeault insiste sur les aspects psychologiques de leurs demandes, parfois liées à des difficultés à se situer dans l'espace social ou familial. "Ils vivent leur enfance de façon morcelée, avec peu d'adultes auxquels s'adresser".

Ils ne viennent pas pour lire, mais pour être ensemble, discuter et s'amuser. Ils viennent beaucoup et souvent. Certains ont parfois des comportements de provocation, auxquels les bibliothécaires doivent savoir répondre. Ils apprécient particulièrement les activités d'animation et, notamment, les contes ont beaucoup de succès auprès des enfants d'immigrés maghrébins.

Abdelwahed Allouche, et Marie-Jeanne Bergeault, soulignent que ces enfants sont souvent en situation d'échec scolaire, qu'ils ont assez souvent du mal à lire, que la lecture n'est pas leur loisir préféré, et de loin. Si leur venue à la bibliothèque est une occasion pour les encourager à la lecture, ce n'est pas la lecture qui les fait venir, mais leur besoin d'un lieu qu'ils puissent s'approprier, et l'occasion de discuter avec des adultes.

Ce comportement est, semble-t-il, particulier aux enfants d'immigrés de ces cités. "Les enfants français et maghrébins n'ont pas les mêmes comportements bien qu'ils appartiennent, en gros, à la même classe sociale". Cette situation originale souligne à la fois l'importance des phénomènes d'appropriation par les groupes sociaux dans l'usage qui est fait des bibliothèques, et la disponibilité des enfants, bien plus grande que celle des adultes.

D. peut-on augmenter les publics populaires des bibliothèques municipales ?

Peut-on augmenter les publics populaire des bibliothèques municipales ? La question est importante pour qui se soucie d'une politique de la lecture.

On peut tout d'abord chercher des éléments de réponse dans les enquêtes sur les pratiques culturelles des Français.

1. mesurer le public potentiel

Si l'on considère que la première chose à faire pour les bibliothèques est de conquérir les publics existants, et qu'une meilleure desserte de ce public existant contribuera à étendre la lecture, une première indication est fournie par les proportions de forts lecteurs dans les différentes catégories de la population. Nous avons comparé les rapports entre taux d'inscription en bibliothèque municipale et pourcentage de lecteurs de plus de vingt livres dans l'année.

Tableau 54 - rapport entre forts lecteurs de livres et inscrits en bibliothèques, selon les catégories

	inscrits en BM	lecteurs de plus de 20 livres	rapport
agriculteurs	5	7	0,71
art., com., chefs d'ent.	5	18	0,28
cadres et prof. intell.	22	47	0,47
prof. intermédiaires	21	40	0,52
employés	11	21	0,52
ouvriers qualifiés	8	18	0,44
ouvriers non qualifiés	6	15	0,40
étudiants et élèves	28	33	0,84
femmes au foyer	12	21	0,57
retraités	10	22	0,45
autres inactifs	12	25	0,48
aucun diplôme	7	17	0,41
C.A.P.	10	18	0,55
B.E.P.C.	20	28	0,71
Baccalauréat	24	38	0,63
enseignement supérieur	29	51	0,56
communes rurales	8	18	0,44
moins de 20.000 habitants	12	24	0,50
20.000 à 100.000 habitants	12	22	0,54
plus de 100.000 habitants	15	26	0,57
région parisienne	24	31	0,77
Paris intra muros	20	49	0,40
ensemble	13	24	0,54

Le taux d'inscription des forts lecteurs confirme des constats bien connus, et révèle aussi quelques surprises.

Les constats bien connus sont ceux de l'équipement en bibliothèques municipales selon la taille de la ville : en moyenne, plus la ville est importante, mieux elle est équipée, la meilleure situation étant celle de la banlieue parisienne, et Paris occupant une place très particulière. L'évolution de ce taux confirme aussi ce qui était connu de la fréquentation des bibliothèques municipales, particulièrement appréciées des employés et des classes moyennes.

Les surprises viennent de la comparaison par catégories sociales. Il y a peu d'agriculteurs forts lecteurs, mais ceux-ci sont parmi les mieux inscrits. Les plus mal inscrits sont les artisans, commerçants, chefs d'entreprise : voilà un public à conquérir. Le reste du tableau reproduit des constats connus sur l'attraction des différents publics pour les bibliothèques municipales, confirmant au passage la fonction d'approvisionnement complémentaire qu'elles remplissent pour les catégories les mieux dotées.

Reste à évaluer la portée réelle de ce rapport. Le taux d'inscription des élèves n'est certainement pas généralisable, à cause de leur statut social et du lien entre scolarité et inscription en bibliothèque. Ceux des agriculteurs et des employés sont nettement plus significatifs. Les rapports les plus faibles signalent les catégories où des progrès rapides semblent possibles : artisans et commerçants (les chefs d'entreprise sont très minoritaires dans les effectifs de cette catégorie), ouvriers, retraités, cadres. Il signale aussi que le premier moyen pour augmenter les taux d'inscription en bibliothèques est l'équipement des communes les moins importantes.

La comparaison de ces rapports avec les taux de pénétration observés dans certaines bibliothèques pousse à plusieurs réflexions.

Tout d'abord, elle fait s'interroger sur ce que représentent réellement les taux d'inscription exceptionnels rencontrés parfois pour les cadres (Auch, 54,6 %; Pamiers, 72,2 %; Bagnères de Bigorre, 50,4 %; Valence d'Agen, 89,3 %...), ces taux étant supérieurs à la proportion nationale de forts lecteurs dans cette catégorie. Très vraisemblablement, comme pour les professions libérales d'Antony (160 %) et les agriculteurs de Foix (175 %), une bonne part de ces lecteurs vient d'autres communes que de la commune de référence, où est située la bibliothèque. Cette remarque semble aussi en partie valable pour les professions intermédiaires. Autrement dit, l'éloignement de la bibliothèque joue différemment selon les catégories sociales.

Par contre, les taux d'inscription des employés et des ouvriers restent systématiquement en dessous de la proportion nationale de forts lecteurs. Il y a bien là des publics à conquérir à court terme.

Les taux observés dans des bibliothèques de comités d'entreprise sont plus faibles : ici, pas d'inscrits hors de la population de référence (même si, comme dans toutes les bibliothèques de lecture publique, l'inscription est souvent plus familiale que personnelle : on emprunte pour son conjoint ou ses enfants). Nous disposons ici de deux séries de taux : ceux calculés pour le C.E. d'Air-France Montaudran, ceux recueillis par Catherine Bouretz chez B.P. à Lavéra en 1984. Nous les rappelons ici :

Tableau 55 - taux de pénétration de deux bibliothèques de comités d'entreprise, par catégories

	Ouv.	Emp.	Ma î.	Cad.	Ens.
Air-France *	23 %	29 %	26 %	23 %	24 %
B.P. Lavéra	27 %	35 %	39 %	80 %	35 %

* pour obtenir un taux de pénétration pour un an, nous avons fait la moyenne des deux séries disponibles, l'une couvrant environ six mois, l'autre environ un an et demie.

Le taux des cadres de Lavéra est un peu inférieur à la proportion nationale de cadres lisant plus de quatre livres par an... (80 % contre 84 %). Il semble difficile de faire mieux.

Les taux des employés sont intermédiaires entre les proportions nationales d'employés lisant vingt livres ou plus par an (21 %) et d'employés lisant dix livres ou plus (42 %).

Les taux des ouvriers se situent dans les mêmes fourchettes (ouvriers qualifiés : 18 %; 31 %; ouvriers non qualifiés : 15 %; 28 %).

Le rapport calculé plus haut est donc un calcul prudent. Le "seuil" correspondant à la fréquentation de la bibliothèque peut se situer entre dix et dix-neuf livres par an (en gardant en mémoire que le "seuil" ici défini est un indicateur très sommaire et empirique).

Les bibliothèques de comités d'entreprise ici étudiées sont pratiquement dans la meilleure situation possible pour une bibliothèque de lecture publique : moyens importants par rapport à la population à desservir, proximité immédiate des trajets quotidiens, ambiance favorable, accueil personnalisé... Les rejoindre rapidement ne serait pas un objectif réaliste pour une bibliothèque municipale. Mais entre un tel objectif et la situation actuelle, il y a une marge très importante. Il semble donc possible d'augmenter sensiblement le public populaire des bibliothèques municipales.

2. quelques pistes pour augmenter ce public

La question qui vient immédiatement après cette estimation est : comment faire ? Notre propos n'est pas de chercher à dresser un catalogue de recettes professionnelles, et nous ne prétendons pas avoir tout compris et tout résolu par quelques semaines de recherche. Les réflexions présentées plus haut sur la perception populaire des bibliothèques permettent tout de même quelques remarques :

1. Un facteur important dans les bibliothèques de comités d'entreprise est leur appropriation par les groupes ouvriers ou employés, et le fait qu'elles sont vécues comme hors de la compétition culturelle, hors du jugement des catégories plus lettrées. Ce qui est un avantage pour les bibliothèques de C.E. est une difficulté pour les bibliothèques municipales, qui s'adressent par définition à tous les publics, et doivent donc organiser une coexistence entre ces publics. Tout phénomène d'appropriation massive par un groupe tendra à dissuader les autres. La bibliothèque doit contrôler l'usage qu'en font les différents groupes. Dans l'accueil du public, elle doit tenir compte des différentes perceptions et façons de faire.

2. Les bibliothèques apparaissent fortement liées au monde de l'écrit, lui-même lié au classement scolaire et aux classements sociaux. Pour augmenter le public populaire, il est sans doute nécessaire de briser ou de distendre ce lien. C'est ce que disent les bibliothécaires de comités d'entreprise : les animations centrées uniquement sur le livre ou la lecture ont peu de succès, et font peu emprunter leur public. Celles qui marchent le mieux, y compris pour la bibliothèque, sont celles qui sont transversales à tous les médias ou sections du C.E., sur des sujets choisis en fonction des centres d'intérêt du public. De telles animations ne sont pas réservées aux comités d'entreprise.

Dans le même ordre d'idées, les expériences de permanences de services sociaux semblent un autre moyen de modifier la perception de la bibliothèque.

3. Pour les lecteurs peu lettrés, le choix des livres est une source particulière de difficultés. Les lecteurs populaires utilisent souvent des tactiques de pré-choix ou, comme dit Michel de Certeau, tactiques d'introduction de la rareté. Cela veut dire que les techniques de présentation, d'exposition de documents qu'il est possible d'emprunter immédiatement, sont très importantes. N'ayant pas examiné les résultats des classements par centres d'intérêt tentés dans certaines bibliothèques, je n'ai pas d'avis sur la question. Mais les techniques d'exposition -réserver assez systématiquement des endroits où des livres choisis sont présentés couverture face au lecteur- sont peut-être plus importantes que des systèmes de classement toujours un peu impossibles. Dans cette question du choix, la signalisation des rayons est elle aussi très importante, et devrait être parfaitement compréhensible par tout lecteur. Enfin et encore, le rôle de l'accueil du lecteur -et ici, il s'agit souvent de lui faire dire ce qu'il cherche- est lui aussi important.

4. Si l'on cherche à familiariser les faibles lecteurs avec la bibliothèque, il est sans doute utile de développer sa fonction de centre de documentation sociale et ses rayons de livres pratiques, ainsi que les possibilités d'emprunts de revues techniques ou pratiques. Dans quelle mesure une bibliothèque municipale peut-elle se voir reconnaître un tel rôle de documentation technique et sociale, par de larges couches de la population ? C'est difficile à estimer, et il faut concilier cette orientation de la bibliothèque avec ses autres fonctions : comme on l'a vu, c'est la fiction qui a le plus de succès, y compris dans les milieux populaires. Mais c'est semble-t-il une orientation à développer.

5. Le lieu de la bibliothèque importe aussi : l'un des grands avantages des bibliothèques de C.E. est d'être souvent sur les trajets quotidiens des salariés : s'y rendre ne demande ni préméditation ni organisation spéciale de l'emploi du temps. Il est difficile de trouver un lieu qui convienne à tous. Mais le choix de l'emplacement pour une bibliothèque, ou le choix d'implanter des annexes de quartier, plus faciles à fréquenter, sont eux aussi très importants.

En présentant les stages de lutte contre l'illettrisme, Bernard Gillardin et Claudie Tabet montrent que la faible lecture ou la non-lecture des "illettrés" ne veut pas dire hostilité profonde et irréductible à l'écrit et aux bibliothèques, et que celles-ci peuvent être employées efficacement dans de tels stages. Ils citent des exemples spectaculaires, qui prouvent abondamment que le plus important dans la lecture est la motivation du lecteur. Le travail des stages consiste d'abord à débloquer cette motivation, ensuite seulement à vaincre les obstacles "techniques" dans la maîtrise de l'écrit. Cette solution n'est pas applicable à tous les non-lecteurs ou faibles lecteurs, parce qu'on

ne peut pas faire suivre des stages à tout le monde. Elle indique encore une fois combien l'accueil est important dans les bibliothèques, et que les publics possibles ne sont pas limités a priori.

conclusions

résultats

Cette recherche était basée sur une série de résultats acquis et d'hypothèses de travail.

Hypothèses :

1. les bibliothèques de lecture publique influencent et choisissent leurs lecteurs : la lecture littérale en lecture publique est, au moins pour les milieux populaires, globalement différente de celle hors de ce circuit.

2. on peut séparer, au moins provisoirement dans le cadre de la réflexion, lecture littéraire et lecture documentaire.

3. on peut séparer et classer les facteurs qui interviennent dans la perception des bibliothèques, et dans celle de la littérature, par les milieux populaires.

Ces hypothèses ont servi à organiser la réflexion, qui les a en même temps contrôlées. Il est possible d'en faire le bilan.

Hypothèse n° 1 : la lecture littéraire en lecture publique est, au moins pour les milieux populaires, globalement différente de celle hors de ce circuit. Oui. L'examen des chiffres et des études disponibles vérifie systématiquement cette assertion.

Hypothèse n° 2 : on peut séparer, au moins provisoirement, lecture littéraire et lecture documentaire. Oui et non. On peut séparer la lecture de fiction de celle lue dans un but pratique ou technique. Mais la frontière entre lecture documentaire et lecture distractive est moins nette qu'il y paraît. La catégorie du vécu, pour ceux qui l'emploient, méconnaît totalement cette distinction - mais elle ne l'efface pas entièrement : les lecteurs de vécus rangent indifféremment romans et témoignages sous cette étiquette, cela ne veut pas dire qu'ils les lisent de la même façon, et qu'ils ne font pas la différence entre pacte de fiction et pacte documentaire. Simplement, cette distinction est secondaire à leurs yeux : l'importance est la capacité du texte à produire du sens par rapport à leurs propres valeurs. Oui et non encore : on peut lire des documentaires pour rêver et des fictions pour se renseigner.

Oui tout de même : l'étude séparée des lectures littéraires garde son sens. Elle permet de concentrer la recherche sur les questions des niveaux des lectures et sur l'imaginaire des lecteurs. Elle produit des résultats pertinents.

Hypothèse n° 3 : on peut séparer et classer les facteurs qui interviennent dans la perception des bibliothèques, et dans celle de la littérature, par les milieux populaires.

Il y a ici deux hypothèses en une, et la formulation est un peu bancale : Il serait plus exacts de parler *des* perceptions, qui sont diverses.

Oui pour la première partie de l'hypothèse : on peut séparer, classer, et même commencer à ordonner, les facteurs qui interviennent dans les perceptions des bibliothèques par les milieux populaires.

En l'état actuel de la recherche, la réponse sera beaucoup moins ferme en ce qui concerne la deuxième partie : peut on séparer et classer les facteurs qui interviennent dans les perceptions de la littérature par les milieux populaires ? Oui en partie : la littérature appartient à l'écrit et elle est d'abord classée par l'usage qui en est fait dans le système scolaire; la forme de récit est plus importante que la langue employée; le sens du texte et son rapport aux valeurs populaires sont des facteurs importants. Non en partie : peut on prétendre avoir cité tous les facteurs importants et les avoir classés d'après leurs effets dans les lectures, autrement que de manière formelle ? Il faudrait des éléments de preuves plus précis, et une argumentation plus soutenue.

Le projet de départ de ce travail n'a pas été entièrement rempli. Il a été possible d'apporter des éléments de réponse aux questions concernant les pratiques populaires de lecture, et les rapports des milieux populaires aux bibliothèques de lecture publique, et d'organiser ces éléments. Les questions concernant les rapports des milieux populaires à la littérature n'ont reçu

que des réponses partielles. Ici, la recherche cerne les limites de la documentation disponible, ainsi que ses propres limites de temps.

Une autre idée de départ, qui justifiait toute une partie de la bibliographie, était qu'il était possible de se baser sur les travaux existants en matière de sociologie de la culture pour organiser cette recherche, et de mettre en rapport les travaux sur la culture ouvrière ou les cultures populaires et les résultats de cette recherche. Cette idée ne s'est pas vraiment vérifiée : les travaux cités ont bien servi de cadre à la réflexion générale; il n'a pas pour autant été possible, sauf marginalement, de les utiliser directement pour interpréter les résultats obtenus. Cela tient semble-t-il à plusieurs raisons.

Il y a, tout d'abord, une difficulté bien connue : les sens du mot "culture" sont très divers, et il n'est pas évident d'articuler des descriptions des cultures populaires, au sens anthropologique, descriptions des comportements, des perceptions, des valeurs qui les sous-tendent, avec des études sur la culture au sens "noble", culture lettrée, pratiques culturelles, haute ou basse culture. La description des "pratiques culturelles" des sociétés industrielles ou "post-Industrielles", avec des instruments théoriques élaborés pour décrire d'autres sociétés (sociétés colonisées, aux origines de l'anthropologie et l'ethnologie, sociétés pré-industrielles) est une difficulté fondamentale pour ce type de réflexion.

Il n'en reste pas moins que l'on est passé de l'ethnographie rurale à l'ethnologie urbaine, et de la description des tribus de ce qui est aujourd'hui le tiers-monde à la réflexion scientifique sur les milieux composant les sociétés "occidentales" (pour faire court). Simplement, semble-t-il, la recherche n'en est pas encore à décrire les variations des "cultures populaires". Le plus souvent, les chercheurs essaient de décrire la "culture" d'un milieu social -à un milieu, une culture- et tendent ainsi à oublier ou réduire ce qui est moins typique, ce qui ne correspond pas aux principes d'explication majoritaires, et à gommer les différenciations internes de ces cultures. D'autres cherchent à élaborer des hypothèses générales sur les rapports entre "cultures populaires" et "cultures des classes dominantes". Pour l'instant, on n'en est pas encore à cerner où ces interprétations se contredisent, sur quels terrains il est possible de les confronter. Et ces exercices sont d'autant plus difficiles qu'il ne s'agit plus de regarder l'autre, mais soi-même, sa propre société, qu'il faut relativiser, confronter et contrôler scientifiquement ses propres modes de pensée.

recherches possibles

Le travail ici présenté donne au moins des idées sur les recherches possibles, qui permettraient de poursuivre cette réflexion inachevée. Il est possible de suggérer quelques procédures de recherche.

Tout d'abord, le programme tracé dans sa thèse par Marie-Thérèse Boutry-Choillet reste toujours valable. Il y a vraisemblablement aujourd'hui en France des systèmes informatiques de bibliothèques qui permettent de garder en archives toutes les transactions effectuées. S'il n'y en a pas il est possible de mettre en place un programme expérimental, en respectant toutes les garanties de confidentialité. Le traitement de ces emprunts, par des méthodes élaborées d'analyse de données (et entre autres d'analyse factorielle) permettrait de repérer, à partir de faits et non de réponses à des questionnaires, les différents groupes d'emprunteurs et leurs lectures. On disposerait en même temps des données nécessaires à l'interprétation de ces analyses.

Il est possible d'enquêter de façon plus fine sur les lectures des milieux ouvriers : pratiques et critères de lecture et d'interprétation, rapports aux bibliothèques. Il est possible d'étudier des échantillons clairement identifiés en enquêtant, par exemple, sur le personnel d'une entreprise disposant d'une bibliothèque de comité d'entreprise. On pourrait aussi utiliser la méthode classique, mais plus lourde, qui consisterait à reconstituer un échantillon représentatif ou significatif des ouvriers travaillant en France.

Puisque certaines questions clés tournent autour de l'interprétation des lectures populaires en bibliothèque, il serait possible de constituer un ou des échantillons à partir de fichiers de lecteurs de bibliothèques municipales, et ensuite d'interroger ces lecteurs sur leurs pratiques de lecture et les sens qu'ils leur donnent, par entretien et questionnaire (pour disposer des données nécessaires à l'interprétation).

L'étude des données disponibles sur les bibliothèques de comités d'entreprise montre que si les enquêtes sont nombreuses, il manque un travail d'ensemble permettant d'évaluer leurs représentativités, et d'évaluer globalement ces bibliothèques. Un tel travail ne peut se baser sur des questionnaires envoyés aux bibliothèques, puisqu'il faut aussi bien arriver à situer celles qui ne répondent pas aux questionnaires. Une piste possible serait de combiner un questionnaire rapide aux comités d'entreprise et une enquête par téléphone.

Apparemment, un travail aidant à mieux évaluer les bibliothèques municipales serait lui aussi bien utile. Il est absurde de comparer une bibliothèque aux moyennes nationales, régionales ou départementales, alors que la taille et la situation de la commune desservie jouent de façon décisive sur les indicateurs. Les rapports annuels fournissent quantités de données, qu'il semble intéressant de traiter par des méthodes assez poussées (là encore, des analyses factorielles permettraient de dégager les critères importants et les types de bibliothèques) et de manière à fournir des critères d'évaluation pertinents (par exemple, il serait utile d'avoir des moyennes selon la taille et le type de la commune -villes isolées, grandes agglomérations, etc, selon les classements construits par l'INSEE, et selon les structures des réseaux d'annexes pour les grandes villes, et selon la présence ou non de bibliobus dans ces mêmes grandes villes, etc). Les répartitions par catégories socio-professionnelles peuvent elles aussi être traitées beaucoup plus complètement et plus finement qu'il n'a été fait ici.

Jusqu'où peut-on donner foi aux explications spontanées des acteurs (lecteurs ou non-lecteurs, inscrits ou non-inscrits en bibliothèques) ? Cette question rend difficile les interprétations d'entretiens et, nous semble-t-il, mériterait elle aussi des recherches, confrontant entretiens et renseignements obtenus par d'autres moyens. Ce serait, nous semble-t-il, un moyen de contrôler les typologies spontanées des chercheurs, qui semblent parfois bien formelles et assez peu pertinentes.

Interprétations

Les différents milieux sociaux ont bien des rapports différents aux bibliothèques de lecture publique, comme à la lecture de littérature. Les bibliothèques sont bien, elles aussi, traversées par des contradictions sociales, et interprétées par des perceptions sociales parfois contradictoires.

Ces appropriations et ces refus sociaux dépendent avant tout de la valeur accordée à l'écrit, lié aux classements scolaires et aux classements sociaux. Mais, on l'a vu, appropriations et refus ne sont pas absolus. On trouve des lecteurs populaires en bibliothèques, assez nombreux pour ne pas être marginaux et qui, s'ils ne sont pas "totalement représentatifs" des milieux populaires, ne sont pas non plus totalement extérieurs à ceux-ci. L'exemple de certaines bibliothèques de comités d'entreprise montre bien que les bibliothèques peuvent atteindre des taux de pénétration importants dans les milieux qui les fréquentent le moins.

La littérature, de même, est globalement liée au monde de l'écrit. Mais l'écrit est partout dans nos sociétés, ou presque, et très rares sont ceux qui ne s'en servent absolument pas. Le mot "illettrisme" désigne pour la plupart non pas des gens qui ne lisent pas, mais des gens qui lisent difficilement; des personnes qui évitent l'écrit autant qu'elles le peuvent, mais parfois sont bien obligées de s'en servir. Les "faibles lecteurs", de même, refusent souvent l'écrit et le livre, et souvent aussi lisent des magazines ou des romans de masse. L'écrit, et la littérature, s'imposent même à ceux qui les refusent, et ceux-ci élaborent ou plébiscitent des modèles de lecture intermédiaires entre les systèmes de la culture lettrée et les valeurs populaires. La littérature la plus légitime, la littérature lettrée, est elle aussi, assez souvent pour que cela ne soit pas marginal, lue par des lecteurs populaires. L'hypothèse la plus probable est qu'alors elle n'est pas lue selon les critères les plus lettrés, mais selon des modalités intermédiaires, amalgames entre des critères lettrés relativisés, les critères scolaires issus des cours de français et les valeurs populaires, à la fois recherche de sens par rapport à ces valeurs et refus de toute contrainte de lecture.

Les milieux populaires ont bien différents critères de perception des bibliothèques, que l'on peut hiérarchiser. Mais ceux-ci ne sont pas là où les bibliothécaires semblent les attendre. Les

fichiers sont de peu d'importance pour des gens qui n'aiment pas s'en servir. Les classifications sont secondaires quand c'est la multiplicité des livres qui pose problème. Par contre, le lien entre les bibliothèques et l'univers de l'écrit, qui semble leur raison d'être, est un obstacle et doit être relativisé. L'appropriation trop forte par certains groupes sociaux tend à décourager les autres : les bibliothécaires, s'ils ne veulent exclure personne, sont condamnés à de difficiles exercices d'équilibre. Et la qualité de l'accueil est capitale.

Ces constats peuvent paraître décourageants : que de difficultés en perspective ! Tout montre pourtant que les bibliothèques peuvent augmenter leurs publics populaires, que le public potentiel à court terme est important, et qu'il n'est pas hors d'atteinte.

Ces conclusions sont liées à des débats sociologiques. Elles sont aussi le résultat de choix parmi les différentes interprétations. Deux points semblent particulièrement décisifs.

Les lecteurs populaires (ou, mettons, pour mieux cerner le problème et le rendre encore plus aigu : les lecteurs ouvriers) des bibliothèques sont-ils tous des autodidactes ou doit-on plutôt en apparenter une bonne part aux formes de la culture moyenne ? Les autodidactes eux-mêmes doivent-ils être analysés comme des "reflets" des représentations scolaires dans les milieux populaires, ou comme les porteurs d'interprétations particulières des valeurs populaires, sacrifiant certaines de ces valeurs pour mieux en exalter d'autres ?

Les termes de culture moyenne ont-ils un sens ? S'ils en ont un, cette culture moyenne est-elle d'une seule pièce ? Doit-elle être analysée uniquement comme une ou un ensemble de tentatives d'imitation de la culture des classes cultivées, ou est-elle un lieu contradictoire ? Faut-il considérer que les lecteurs populaires des bibliothèques abandonnent les valeurs populaires, ou qu'au moins une partie d'entre eux amalgame des critères d'origine populaire et des critères issus de la culture lettrée ?

A ces questions, nous n'avons pas réponse. Le débat reste ouvert. Et si ce débat peut aider les bibliothèques, celles-ci peuvent aussi l'aider : lieu d'interactions culturelles, pour une part lieu de compromis, elles sont un endroit tout à fait intéressant pour étudier les contradictions de la culture contemporaine.

Annexe 1 -

bibliographie

plan de classement

I. milieux ouvriers ou populaires : documents ou interprétations

1. données
 - a. données générales
 - b. pratiques culturelles
2. sociologie de la culture
3. sociologie de la lecture
4. milieux populaires et lecture en bibliothèques
5. documents divers

II. lecture publique

1. publics
 - a. statistiques
 - b. études
2. expériences
 - a. histoire
 - b. expériences
3. bibliothèques de comités d'entreprise
4. bibliothèques pour enfants
5. débats

III. livre et lecture littéraire

1. le livre-symbole
2. genres littéraires
 - a. genres
 - b. mauvais genres
3. lecture littéraire

I. milieux ouvriers ou populaires : documents ou interprétations

1. données

a. données générales

Selon les besoins, on recherchera des données ponctuelles dans les publications de l'INSEE (Recensement général de la population de 1982 : résultats du sondage au 1/4, Données sociales...) ou d'autres organismes (Ministère du travail : Tableaux statistiques : travail, emploi, formation professionnelle...).

A noter particulièrement :

- Herpin, Nicolas. Choquet, Olivier. Kasparian, Liliane. et al. - Les Conditions de vie des ouvriers. - Paris : Les Collections de l'INSEE n° 567, Série M n° 126, Décembre 1987. - 90 p. - ISSN 0533-0823

reprend et commente des données récentes obtenues dans différentes enquêtes de l'INSEE : composition des milieux ouvriers, familles, cadre de vie, habillement, santé...

b. pratiques culturelles

- Donnat, Olivier. Cogneau, Denis. - Les Pratiques culturelles des Français : 1973-1989 / Ministère de la culture et de la communication, Département des études et de la prospective. - Paris : La Découverte : La Documentation française, 1990. - 285 p. - ISBN 2-7071-1914-8

commentaire de l'enquête sur les pratiques culturelles en 1989, en comparaison avec les résultats des deux enquêtes précédentes; analyse des rapports des Français à l'information, à la télévision, à la musique, au livre, etc, puis analyse factorielle des pratiques culturelles dans les loisirs de la société française. Décrit les évolutions récentes, mais aussi les permanences, et propose une interprétation sociale (inspirée de Bourdieu) des rapports à la culture.

- Les Pratiques culturelles des Français : enquête 1988-1989 / Ministère de la culture et de la communication, Direction de l'administration générale, Département des études et de la prospective. - Paris : La Documentation française, 1990. - 243 p. - (Collection du Département des études et de la prospective du Ministère de la culture et de la communication). - ISBN 2-11-002368-6

tableaux des résultats de cette enquête : loisirs, médias, consommation culturelle, pratiques amateur... ventilés assez systématiquement par sexe, âge, professions et catégories sociales, taille de la commune, diplômes, situations familiales. Données de base indispensables.

- Pratiques culturelles des Français : description socio-démographique, évolution 1973-1981 / Ministère de la culture, Service des études et recherches. - Paris : Dalloz, 1982. - 438 p. - ISBN 2-247-00393-1

2. sociologie de la culture

- Bastenier, Albert. Bertrand, Pierre. Dacos-Burgues, Marie-Hélène. et al. - Culture mosaïque : approche sociologique des cultures populaires / en collab. avec le GRAIN, Groupe de recherche et d'action pédagogique. - Lyon : Chronique sociale; Bruxelles : Vie ouvrière, 1984. - 239 p. - ISBN 2-87003-184-X

mise en perspective et présentation des différentes "cultures populaires" : des ouvriers, des employés, des sous-prolétaires, des jeunes immigrés, problèmes culturels des immigrés, problèmes et attitudes de la jeunesse populaire... rappel des principales notions de sociologie de la culture.

- Belleville, Pierre. - Attitudes culturelles des travailleurs manuels. - Paris : Les Cahiers de l'atelier n° 3, Juin-Août 1979. - 97 p. - pas d'ISSN mentionné. titre deouv. "cultures et pratiques ouvrières"

présentation des résultats d'une enquête réalisée en 1977 pour le Ministère de la culture, sur des travailleurs manuels d'âges, sexes, régions diverses : fonction culturelle du travail, vie domestique et familiale, pratiques culturelles, temps libre... Pierre Belleville décrit un "groupe moyen" des milieux ouvriers. Montre le renouvellement constant des cultures populaires.

- Bourdieu, Pierre. - La Distinction : critique sociale du jugement. - Paris : Minuit, 1982. - 670 p. - (Le Sens commun). - ISBN 2-7073-0275-9. 1ère éd. 1979.

propose une théorie sociale des goûts, des compartements et des consommations culturelles : ils sont fonction du capital culturel et des positions sociales des individus; le champ des représentations sociales a sa propre dynamique : luttes entre perceptions de la société et du monde (et de la culture), lutte entre principes de classement des individus et des groupes sociaux. Fondamental en théorie sociologique de la culture. Le septième chapitre et certains passages du premier proposent une interprétation des goûts populaires.

- Culture et pauvretés : actes du colloque tenu à la Tourette (L'Arbresle), 13-15 décembre 1985 / éd. par Antoine Lion, Pedro de Meca; Ministère de la culture et de la communication (et) Centre Thomas More. - Paris : La Documentation française, 1988. - 246 p. - ISBN 2-11-001958-1

colloque organisé par le Ministère de la culture, rassemblant des chercheurs, des militants d'associations, des artistes, pour faire le point sur les milieux les plus défavorisés et les actions culturelles possibles en leur direction. Contributions assez dispersées, synthèses des débats, et recommandations aux pouvoirs publics.

- Les Cultures populaires : introductions et synthèses / Colloque à l'Université de Nantes, 9 et 10 Juin 1983; Société d'ethnologie française; Société française de sociologie. - Paris : Société

d'ethnologie française : Société française de sociologie, 1984.
- 112 p. - pas d'ISBN

introductions et rapports de synthèse d'un colloque tenu en commun par les deux principales sociétés françaises d'ethnologie et de sociologie. Thèmes des commissions : "les cultures populaires comme cultures du travail", "cultures populaires et culture politique", "les cultures populaires comme cultures de groupes sociaux ou territoriaux spécifiques", "les cultures populaires et leurs systèmes d'expression". Nombreuses réflexions théoriques. Les communications du colloque sont disponibles sur microfiches.

- Les Cultures populaires : permanence et émergence des cultures minoritaires locales, ethniques, sociales et religieuses / sous la dir. de G. Poujol et R. Labourie; Institut national d'éducation populaire. - Toulouse : Privat, 1980. - 211 p. - (Sciences de l'homme). - ISBN 2-7089-7406-8

jours d'études tenues en 1977 à l'Institut national d'éducation populaire : dix-huit communications, principalement d'ethnologues et de sociologues. La première partie est composée de réflexions théoriques (articles de Maurice Imbert, Michel de Certeau, Geneviève Poujol...). Dans la deuxième partie, article de Pierre Belleville sur les attitudes culturelles des travailleurs manuels.

- Grignon, Claude. Passeron, Jean-Claude. - Le Savant et le populaire : misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature. - Paris : Gallimard : Le Seuil, 1989. - 260 p. - (Hautes études). - ISBN 2-02-011391-0

discussion des théories et démarches en sociologie des cultures populaires : il faut les décrire pour elles-mêmes, sans imposer ses valeurs de classe, mais sans populisme; il faut les décrire dans leurs relations avec la culture légitime, mais sans les réduire aux sentiments d'indignité culturelle. Les cultures populaires sont profondément ambivalentes.

- Hoggart, Richard. - La Culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Grande-Bretagne / trad. de Françoise et Jean-Claude Garcias et de Jean-Claude Passeron; prés. de Jean-Claude Passeron. - Paris : Minuit, 1976. - 420 p. - (Le Sans commun). - Trad. de "The Uses of literacy", 1957. ISBN 2-7073-0117-5

description de la culture traditionnelle des milieux ouvriers anglais, peu avant la diffusion massive de la télévision. Richard Hoggart, professeur de littérature, a été élevé dans une famille ouvrière. Il en fait une description quasi-ethnologique, portant attention aux attitudes courantes et aux moindres faits de la vie quotidienne.

- Verret, Michel. - La Culture ouvrière / avec la collab. de Joseph Creusen. - Saint-Sébastien : ACL Crocus, 1988. - 296 p. - ISBN 2-86723-025-X

interprétation des comportements et représentations des

milieux ouvriers, pris dans leur moyenne, plus particulièrement centrée sur les valeurs que l'on peut en déduire (entre autres la quatrième partie sur "la charte ouvrière"). La deuxième partie traite des loisirs, et la troisième, assez longue, des rapports aux principaux modes de communication : parole, image, écrit.

et pour en savoir plus :

- Bozon, Michel. - "Les Recherches récentes sur la culture ouvrière : une bibliographie". - Terrain n° 5, Octobre 1985. - p. 46-56.

bibliographie établie en 1985 à la demande de la Mission du patrimoine ethnologique. "Culture" est entendu au sens anthropologique : tous travaux concernant les comportements ouvriers. 350 références, plus des rééditions.

3. sociologie de la lecture

- Behloul, Joëlle. - Lectures précaires : étude sociologique des faibles lecteurs / A.D.R.E.S.S.E.; Bibliothèque publique d'information, service des études et de la recherche. - Paris : Bibliothèque publique d'information, 1987. - 142 p. - ISBN 2-902706-13-8

étude de lecteurs lisant moins de dix livres par an, réalisée à la demande du Ministère de la culture; les "faibles lecteurs" se situent d'emblée par rapport à la culture lettrée, en situation d'échec; le livre ne fait pas partie de leur sociabilité, et n'est pas non plus pour eux une source de savoir; mais ils ne sont pas du tout, loin s'en faut, des exclus de la société. Comptes-rendus d'entretiens.

- Bourdieu, Pierre. Chartier, Roger. - "La Lecture : une pratique culturelle" in : Pratiques de la lecture / sous la dir. de Roger Chartier. - Marseille : Rivages, 1985. - p. 217-239.

dialogue entre Pierre Bourdieu et Roger Chartier : pour comprendre l'objet culturel, il faut comprendre les croyances qui l'entourent; pour ce faire, les scientifiques doivent relativiser leur rapport au livre; c'est ce que font ou devraient faire, chacun à leur manière, les sociologues, en situant la lecture dans la société, et les historiens des mentalités, qui cherchent à reconstruire les horizons de la lecture, l'histoire de la réception des textes.

- Clouet, Mathilde. Lévine, Jacques. - "La Lecture des non-lecteurs : préenquête auprès des adolescents de milieu défavorisé". - Communications et langages n° 68, 2^o trim. 1986. - p. 25-35.

compare les lectures de jeunes de 14 à 18 ans, telles qu'elles sont décrites par les bibliothécaires du quartier et d'après les réponses à un questionnaire passé dans les établissements scolaires; l'essentiel de l'article analyse les lectures des jeunes filles et leurs centres d'intérêt, et surtout leurs rapports aux textes de fiction (BD, roman rose, romans à thèmes..)

- Naffréchoux, Martine. - "Des Lecteurs qui s'ignorent : les formes populaires de la lecture". - Bulletin des bibliothèques de France t. 32 n° 5, 1987. - p. 404-419.

résume ce que l'auteur, dans sa thèse, dit de la lecture des milieux populaires, et de ses rapports à leur culture, et le resitue plus clairement par rapport aux diverses problématiques en sociologie.

- Naffréchoux, Martine. - Lire : enquête sur la pluralité des mondes de la lecture. - (S.l.) : (s.n.), 1987. - 353 p. - Thèse de 3^o cycle : sociologie : 1987 : Paris-8.

étude de différents aspects de la lecture, entre autres : ses différentes dimensions, par analyse factorielle des données de l'enquête de l'ARCMC sur l'expérience et l'image des bibliothèques municipales (1979); la lecture comme loisir; la lecture rare dans les milieux populaires, en relation avec leurs valeurs et comportements. Travail très rigoureux et complet.

- Peroni, Michel. - Histoires de lire : lecture et parcours biographique. - Paris : Bibliothèque publique d'information, 1988. - 120 p. - ISBN 2-902706-17-0

entretiens avec des ouvriers retraités et avec des détenus, et interprétation sociologique : met en relief les rapports entre pratiques de lecture et parcours de vie des individus.

- Pour une sociologie de la lecture : lectures et lecteurs dans la France contemporaine / sous la dir. de Martine Poulain. - Paris : Cercle de la librairie, 1988. - 241 p. - (Collection bibliothèques). - ISBN 2-7654-0403-8

présente, dans une collection à l'usage des bibliothécaires, les recherches récentes en sociologie de la lecture : par Jacques Leenhardt, Joëlle Bahloul, Patrick Parmentier, Michel Peroni... Une introduction de Martine Poulain traite du paysage général de la lecture, un article du même auteur donne des pistes de recherche sur les usages en bibliothèque publique. Jean-François Barbier-Bouvet rappelle les précautions à prendre pour interpréter les enquêtes sur la lecture.

- Robins, Nicole. - Les Jeunes travailleurs et la lecture / avec la collab. de Marie-Claude Cadillon, Roland Durasse, Mireille Vagne-Lebas; Ministère de la culture, Service des études et recherches; Laboratoire associé des sciences de l'information et de la communication, Université de Bordeaux 3. - Paris : La Documentation française, 1986. - 266 p. - ISBN 2-11-001230-7

enquête par entretiens avec soixante-quinze jeunes travailleurs : traitement des thèmes de leurs discours, qui fait apparaître les différents rapports à la lecture, et synthèse et commentaire des entretiens. La culture familiale, le rapport aux valeurs scolaires, les échanges sociaux grâce à la lecture, ou leur absence, jouent un rôle décisif. Diminuer la distance sociale à la culture, c'est en reconnaître d'autres formes.

- Singly, François de. - Lire à 12 ans : une enquête sur les lectures des adolescents / Observatoire France-Loisirs de la lecture. - Paris : Nathan, 1989. - 223 p. - ISBN 2-09-130008-X

enquête auprès de jeunes dès la même année; pour faire apparaître les différences entre groupes sociaux et dans chaque catégorie, on a construit des échantillons de poids identique : enfants d'ouvriers ou d'employés, d'instituteurs ou de cadres moyens, de cadres supérieurs; mesure de l'investissement en temps, interprétation en fonction du milieu social.

- Singly, François de. - "Salut quart d'heure ou bon moment ? : la lecture des adolescents". - Bulletin des bibliothèques de France t. 34 n° 5, 1989. - p. 412-421.

compte-rendu de la même recherche, sous l'angle des différences entre forts et faibles lecteurs.

4. milieux populaires et lecture en bibliothèque

- Bibliothèques publiques et illettrisme / Ministère de la culture, Direction du livre et de la lecture. - Paris : Direction du livre et de la lecture, 1986. - 79 p. - ISBN 2-11-085138-4

la première partie de cette brochure est constituée d'articles de chercheurs, la deuxième de comptes-rendus d'expériences de bibliothèques. Dans la première partie, on utilisera particulièrement les contributions de Nicole Robine sur les jeunes travailleurs et les bibliothèques, de Bernadette Seibel sur l'ethnocentrisme des bibliothécaires, et surtout celle de Jean-Claude Passeron ("Le Plus inqénuement polymorphe des actes culturels : la lecture", p. 17-22) : la lecture n'est pas une pratique culturelle comme les autres - elle est une sorte de passage obligé; les efforts de démocratisation de la lecture doivent tenir compte des groupes sociaux, y compris dans l'aménagement des bibliothèques, leurs classements, leurs contenus : il s'agit de faire entrer le livre dans les milieux populaires, et non de faire entrer ceux-ci dans la culture lettrée.

5. documents divers sur les milieux populaires et la culture

- Belloin, Gérard. - "Que lisent les ouvriers ?". - Maintenant n° 12, 28 Mai 1979. - p. 30.

rendant compte d'une émission de radio, donne des extraits d'interviews d'ouvriers abonnés à des bibliothèques de comités d'entreprise; met en relief la variété des intérêts littéraires.

- "Ce qu'on lit à Neuilly et à Aubervilliers : une enquête 'Nouvelles littéraires'-Publimétrie". - Les Nouvelles littéraires, 6 décembre 1979.

sondage très rapide montrant des différences importantes. Donne les titres des ouvrages lus par les personnes interrogées.

- Frémontier, Jacques. - La Vie en bleu : voyage en culture ouvrière. - Paris : Fayard, 1980. - 326 p. - ISBN 2-213-00835-3

livre de journaliste sur la vie ouvrière, fait de nombreux entretiens. Chapitres sur l'amour, le travail, la parole, le corps, le savoir. La démarche est hasardeuse, et l'auteur a tendance à confondre culture ouvrière et milieux ouvriers traditionnels, et culture communiste et cégétiste. Nombreux entretiens.

- Tabet, Claudie. - "Actions de lutte contre l'illettrisme". - Les Actes de lecture n° 19, Juin 1987. - p. 34-39.

notes d'une formatrice en stages de lecture-écriture; avant de présenter la démarche et le contenu des stages, décrit rapidement leur public et son rapport à l'écrit.

II. lecture publique

1. publics

a. statistiques

Les formulaires que les bibliothèques publiques doivent remplir pour l'administration d'Etat (Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique, puis Direction du Livre et de la Lecture) comportent une répartition des cartes de lecteur par catégories socio-professionnelles. Ils n'ont pas été exploités depuis 1972, année où ont été traités les résultats de 1970. On consultera donc :

- "Bibliothèques municipales, statistiques 1971". - Bulletin des bibliothèques de France 18^e année n° 6, Juin 1973. - p. 245-272.

qui donne les chiffres définitifs de cette répartition par CSP en 1970, d'après les réponses de deux cents trois bibliothèques ayant fourni des statistiques exploitables, surtout représentatives des villes moyennes de province. On trouvera en regard la répartition de la population française à la même date.

pour avoir une idée plus claire des statistiques de lecture publique :

- Didelot, Maurice. - Statistiques en lecture publique. - Villeurbanne : E.N.S.B, 1976. - Pagination multiple. - Diplôme supérieur de bibliothécaire : 1976.

réflexion à partir des statistiques élaborées par les bibliothèques municipales et bibliothèques centrales de prêt, et concernant essentiellement leurs statistiques d'activité interne (acquisitions...). Nombreux exemples de formulaires et de rapports, recueillis lors d'une enquête auprès des bibliothèques.

et :

- Bouvy, Michel. - "Du côté des statistiques". - Médiathèques publiques n° 55, Juillet-Septembre 1980. - p. 21-32.

résultats d'un questionnaire envoyé à différentes bibliothèques, indiquant quelles statistiques sont remplies et quel usage en est fait.

b. études

- Boutry-Choillot, Marie-Thérèse. - "Une Bibliothèque et ses lecteurs : 'qui lit quoi à Antony'". - Bulletin d'informations de l'A.B.F. n° 125, 4^o trim. 1984. - p. 8-21.

exploitation, grâce à l'informatique, des emprunts de livres à la bibliothèque municipale d'Antony, de 1970 à 1974. Donne les diagrammes des préférences des lecteurs par CSP, et permet de comparer leurs profils.

- Boutry-Choillot, Marie-Thérèse. - Sociologie de la lecture et bibliothèques publiques : les prêts à la bibliothèque municipale d'Antony. - Thèse de 3^o cycle : sociologie : 1978 : Dijon.

thèse dont sont extraits les résultats présentés dans l'article précédent, que je n'ai pas encore consultée. Disponible sur microfiches C.N.R.S.

- "L'Expérience et l'image des bibliothèques municipales : enquête par sondage auprès de la population nationale". - Bulletin des bibliothèques de France t. 25 n° 6, 1980. - p. 265-299.

sondage effectué en 1979, à la demande de la Direction du livre, par la société ARCom; enquête chez des inscrits et des non-inscrits en bibliothèque municipale, portant sur la lecture, la fréquentation des bibliothèques et leur image; nombreux tableaux statistiques, dont un certain nombre par CSP; les données ont été réutilisées plus finement dans la thèse de Martine Naffréchoux.

- Schmidt, Frédéric. - Une Bibliothèque dans un pays rural : lecture et lecteurs à Saint-Gengoux-le-national / Centre d'études et de formation rurales appliquées. - Mâcon : Bibliothèque centrale de prêt, 1985. - 84 p. - Rapport de stage de DESS : sociologie : 1985 : Lyon 2.

à consulter.

- Seibel, Bernadette. - Bibliothèques municipales et animation. - Paris : Dalloz, 1983. - 324 p. - ISBN 2-247-00417-2

dans la première partie, l'auteur étudie entre autres les taux de pénétration des bibliothèques dans les différentes catégories sociales : la progression des taux d'inscription est le résultat de la progression des taux de toutes les catégories sociales. Commentaire très succinct d'une analyse factorielle des publics des bibliothèques municipales.

2. expériences

a. histoire

- Richter, Noë. - La Lecture et ses institutions. - Bassac : Plein Chant, 1987-1989. - 2 vol. - le vol. 1 est coédité avec l'Université du Maine. ISBN 2-904037-10-1 et 2-85452-083-1

retrace depuis 1700 l'histoire des institutions françaises de lecture pour la peuple : bibliothèques de paroisses, bibliothèques de sociétés ouvrières, bibliothèques philanthropiques, puis bibliothèques populaires liées à l'école publique, puis, à partir de la fin du 19^e siècle et tout au cours du 20^e siècle, invention (et, en France, importation) des conceptions modernes de la lecture publique; en décrit les idéologies, les acteurs, les projets, les réalisations.

b. expériences

- Astrieud, Annie. - "Fonctionnement d'une annexe dans un quartier difficile". - ABF, bulletin d'informations n° 103, 2^e trim. 1979. - p. 86-87.

intervention à la journée d'études "les adolescents dans la bibliothèque", Arles, 16 Octobre 1978 : rapports d'une annexe de quartier avec la M.J.C. voisine et avec les provocations de jeunes en difficulté.

- Bibliothèques publiques et illettrisme / Ministère de la culture et de la communication, des grands travaux et du bicentenaire, Direction du livre et de la lecture. - Paris : Direction du livre et de la lecture, 1989. - 56 p. - ISBN 2-11-086136-3

résultats d'une enquête sur les actions contre l'illettrisme menées par les bibliothèques municipales et bibliothèques centrales de prêt, puis une dizaine de comptes-rendus d'expériences (accueil de personnes en insertion professionnelle, coopération régionale, permanences de services sociaux...) par des bibliothécaires; suivis de deux textes d'écrivains.

- Interférences culturelles : réseaux de lecture / Ministère de la culture et de la communication, Direction du livre et de la lecture. - Paris : Direction du livre et de la lecture, 1987. - 127 p. - ISBN 2-11-085141-4

articles, interviews, listes d'adresses, sur les rapports entre bibliothèques et immigration; à noter particulièrement un entretien avec Francine Thomas et Philippe Debrion, "Saint-Quentin en Yvelines : une bibliothèque à l'écoute des jeunes", expliquant les rapports entre la bibliothèque et la "culture de banlieue" de jeunes de milieux populaires.

- Vieilles institutions-nouvelles politiques, deuxième partie : la lecture publique. - Les Cahiers de l'atelier n° 5, 1^{er} trim. 1980. - 72 p. - pas d'ISSN sur la publication.

ensemble de contributions sur le thème de la dynamisation des bibliothèques; à noter en particulier : les comptes-rendus d'expériences de la bibliothèque de Merlan (ZUP Nord de Marseille) -bibliothèque pour enfants, formation de bénévoles, animation...

3. bibliothèques de comités d'entreprise

- Les Bibliothèques de Comités d'entreprise : la lecture en entreprise, rapport / Ministère de la culture, Direction du livre et de la lecture. - Paris : Direction du livre et de la lecture, 1986. - 47 p.

à consulter

- "Bibliothèques et discothèques de comités d'entreprises : résultats d'une enquête menée en 1985 et portant sur les statistiques des années 1983 et 1984". - Bulletin d'informations de l'A.B.F. n° 131, 2° trim. 1986. - p. 22-26.

sur 736 bibliothèques de comités d'entreprise, 240 ont répondu à cette enquête de l'A.B.F. : tableaux des lecteurs par CSP (ouvriers : 43 %), montants des achats, fonds, prêts...

- Dufour, François. - "L'Esprit d'entreprise : les bibliothèques de CE". - Bulletin des bibliothèques de France t. 31 n° 6, 1986. - p. 586-593.

commentaire de ce qui concerne les bibliothèques dans une enquête menée par l'Institut de recherches économiques et sociales auprès des CE d'entreprises de plus de cinq cents salariés (et donc plus représentative que l'enquête de l'A.B.F, qui a additionné les chiffres des bibliothèques les plus "professionnelles"). Il est difficile d'évaluer les fonds et leur public, même s'il y a une forte proportion d'ouvriers.

- Lecrubier, Claude. - Les Bibliothèques de comités d'entreprise et le réseau de lecture publique / sous la dir. de Marie-Françoise Bisbrowck. - Villeurbanne : E.N.S.B, 1985. - 70 p. - Diplôme supérieur de bibliothécaire : 1985.

rapide historique des bibliothèques de CE, plus quatre exemples dans de grandes entreprises de la région parisienne; étudie les relations possibles entre bibliothèques municipales et bibliothèques de comités d'entreprise, surtout sous l'angle des aides.

- Pansu, Alain. - "La Lecture dans les comités d'entreprise". - Les Cahiers de l'animation n° 37, 3° trim. 1982. - p. 57-63. - article republié dans Les Actes de lecture n° 1, Février 1983, p. 33-43.

présentation des bibliothèques de comités d'entreprise : situation, composition des fonds, comportement des lecteurs;

alors que la proportion d'ouvriers est bien supérieure, le comportement du public est comparable à celui du public d'une bibliothèque municipale, à quelques particularités près; le taux de fréquentation est important.

4. bibliothèques pour enfants

- "L'Accès des enfants du quart-monde aux bibliothèques pour enfants". - Médiathèques publiques n° 65-66, Janvier-Juin 1983. - p. 73-78.

synthèse des débats et déclaration d'un séminaire organisé par le mouvement ATD-Quart-monde en Septembre et Octobre 1982 : confrontation d'expériences, résumé des principales questions.

- Allouche, Abdelwahed. - Les Comportements des enfants d'immigrés maghrébins dans les bibliothèques : cas de trois bibliothèques municipales de la banlieue lyonnaise. - Villeurbanne : E.N.S.B, 1982. - 75 p. - Diplôme supérieur de bibliothécaire : 1982.

les enfants d'immigrés maghrébins donnent à la bibliothèque une fonction conviviale, de socialisation, et une fonction d'appropriation d'une culture dont ils se sentent exclus. Dans une approche sociologique, rassemble des éléments statistiques et les résultats d'un questionnaire, et traite de trois fonctions dans les bibliothèques : accueil, animation, composition du fonds.

- Bergeault, Marie-Jeanne. - Fragilité des pratiques de lecture des enfants de milieu socioculturel défavorisé : enjeu du livre et des bibliothèques / sous la dir. de Alain Massuard. - Villeurbanne : E.N.S.B, 1989. - 112 p. - Mémoire de DESS "direction de projets culturels" : 1989 : Grenoble.

à partir de l'exemple des bibliothèques pour enfants de Vaulx-en-Velin, réflexion surtout psychologique et pédagogique sur les comportements des enfants de milieux "défavorisés" (en majorité de famille ouvrière, souvent d'origine maghrébine); pour eux, la bibliothèque est un lieu de vie, de sociabilité, plus que de lecture. Elle remplit aussi des fonctions affectives pour les enfants en difficulté. Les bibliothécaires doivent prendre conscience de cette dimension, et se donner les moyens d'y répondre.

5. débats de bibliothécaires et d'autres acteurs

- "7 propositions". - Les Actes de lecture n° 8, Décembre 1984. - p. 92-95.

sept propositions issues d'une université d'été de l'Association Française pour la Lecture, tenue à Nantes en 1984, qui essaient d'articuler promotion de la lecture et lutte contre les exclusions sociales.

- Barbéris, Pierre. - "Le Pouvoir d'exclusion des écrits littéraires". - Les Actes de lecture n° 13, Mars 1986. - p. 54-63. - suivi d'un débat p. 64-71.

intervention et débat confus et peu convaincants. Pour Pierre Barbéris, les écrits littéraires sont situés socialement, et donc peuvent avoir un pouvoir d'exclusion, mais celui-ci ne réside pas tant dans les écrits que dans le statut qu'on leur donne. Il propose des exemples tirés de l'histoire littéraire (décodage des allusions d'une oeuvre) qui semblent peu adaptés.

- Foucambert, Jean. - "Contre la pastorale, qu'y a-t-il ?". - Les Actes de lecture n° 22, Juin 1988. - p. 59-63.

réflexion sur les missions des bibliothèques et l'élargissement de leur public.

- Jan, Isabelle. - Rapport sur l'extension de la lecture publique : hôpitaux, prisons, entreprises / Ministère de la culture, Direction du livre et de la lecture. - Paris : Direction du livre et de la lecture, 1983. - 26 p. - pas d'ISBN

nous utiliserons surtout la troisième partie, qui porte sur les bibliothèques de comités d'entreprise, avec des observations sur l'esprit dans lequel elles sont animées, les rapprochements possibles avec les bibliothèques municipales et les moyens et précautions nécessaires.

- Lecture et bibliothèques publiques : actes du colloque, Hémin-Beaumont, 20-21 Novembre 1981 / (publ. par la) Région Nord-Pas-de-Calais, Office régional de la culture et de l'éducation permanente. - Lille : Office régional de la culture et de l'éducation permanente, ca 1981. - 361 p. - pas d'ISBN

important colloque sur les différents aspects de la lecture publique : interventions et débats. On utilisera en particulier le carrefour n° 10, "La Lecture, une nécessité pour tous ?", et les carrefours n° 4, "La Bibliothèque pour la jeunesse, lieu de rencontre avec le livre, et facteur d'insertion sociale", et n° 5, "L'insertion de la bibliothèque dans la vie locale par l'action culturelle" (ce débat porta beaucoup sur les actions en direction des milieux populaires).

- Pingaud, Bernard. - Le Droit de lire : pour une politique coordonnée du développement de la lecture, rapport à la Direction du livre et de la lecture. - (Paris) : (Direction du livre et de la lecture), 1989. - 95 p. - pas d'ISBN

la Direction du livre a demandé à Bernard Pingaud d'étudier la possibilité et les conditions d'un programme ambitieux de développement de la lecture. L'auteur traite entre autres des rapports entre école et lecture, de l'illettrisme, puis fait une liste de propositions concernant le livre et les bibliothèques. Il énumère les actions possibles pour en élargir le public : aménagement, classement, horaires, déplacement des lieux de prêt, formation, animation..., et en expose les aspects administratifs.

- "Qu'y a-t-il pour votre service ?". - Bulletin des bibliothèques de France t. 31 n° 4, 1986. - p. 336-350.

table ronde entre bibliothécaires (de bibliothèques universitaires et de lecture publique) sur ce qui peut décourager les lecteurs dans les bibliothèques : choix des livres, classement, fichiers, signalisation, horaires... La discussion porte entre autres sur les "mauvais genres" littéraires.

III. livre et lecture littéraire

1. le livre-symbole

- Johannot, Yvonne. - Quand le livre devient poche : une sémiologie du livre au format de poche. - Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1978. - 199 p. - (Actualités-Recherche-Sociologie). - ISBN 2-7061-0121-5

l'apparition du livre de poche, et surtout le discours qui l'accompagne, sont les produits d'une évolution du statut symbolique du livre, traité, si l'on peut dire, de plus en plus familièrement. Selon ses promoteurs, le livre de poche devait élargir les publics du livre, ce qui n'a pas été le cas.

- Johannot, Yvonne. - Tourner la page : livres, rites et symboles. - (S.l.) : Millon, 1988. - 199 p. - (Verso). - ISBN 2-905614-19-6

étude du symbolisme du livre aux premiers siècles de l'ère chrétienne : dans la culture occidentale, le livre est le lieu du savoir, et il protège contre l'erreur.

2. genres littéraires

a. genres

- Parmentier, Patrick. - "Bon ou mauvais genre : la classification des lectures et le classement des lecteurs". - Bulletin des bibliothèques de France t. 31 n° 3, 1986. - p. 202-222.

présentation de l'enquête de Patrick Parmentier sur la notion de genre littéraire ou documentaire, à l'usage des bibliothécaires. Voir notice suivante :

- Parmentier, Patrick. - "Les Genres et leurs lecteurs". - Revue française de sociologie t. 27 n° 3, 1986. - p. 397-430.

un certain nombre de livres empruntés en bibliothèque municipale ont été classés selon leur niveau de légitimité (culture lettrée, culture moyenne, "sous-littérature"), d'après leurs éléments de présentation. Patrick Parmentier étudie ensuite quels lecteurs empruntent quels ouvrages : globalement, le classement des oeuvres correspond aux catégories sociales, mais on observe des variations (où rencon-

tre-t-on des passionnés d'un genre ?) et des décalages (beaucoup utilisent plusieurs "niveaux d'oeuvres"). Donne d'importants éléments sur les lectures des différents publics et sur le fonctionnement de la légitimité culturelle (et surtout, ce qui est le plus intéressant, les variations de ce fonctionnement). Compte-rendu de :

- Parmentier, Patrick. - Les Rayons de la bibliothèque : contribution à une analyse sociologique de la classification des lectures. - 1982. - 299 p. - Thèse de 3^e cycle : sociologie : 1982 : Paris 8

à consulter, pour voir s'il n'y a pas des éléments plus détaillés.

b. mauvais genres

- Lusinchi, Paul. - "L'Idéologie du roman de masse". - Cahiers internationaux de sociologie vol. 65, 1978. - p. 347-358.

analyse de contenu du roman de masse, comparé à des exemples de "roman culturel".

- Les Mauvais genres. - Pratiques n° 54, Juin 1987. - 120 p. - ISSN 0338-2389

dossier comprenant des articles d'enseignants et de chercheurs, et en particulier :

- Helgorsky, Françoise. - "Harlequin : l'unité dans la diversité et vice-versa". - p. 5-19. : examine le modèle des séries Harlequin et ses variations;
 - Robine, Nicole. - "Lectures et lecteurs de mauvais genres". - p. 95-108. : analyse les motivations et la situation culturelle des lecteurs de "mauvais genres"; ces genres littéraires sont une forme médiane de culture, amalgame entre la culture scolaire et la culture populaire familiale;
 - Thiesse, Anne-Maria. - "Mauvais genres : quelques réflexions sur la notion de culture populaire". - p. 109-114. : la lecture populaire, plus que par un genre spécifique, se définit par un rapport particulier avec le livre; les lectures sont très différenciées selon le sexe et l'âge.
- Olivier-Martin, Yves. - Histoire du roman populaire en France : de 1840 à 1980. - Paris : Albin Michel, 1979. - 301 p. - ISBN 2-226-00869-1

retrace l'histoire du roman populaire -de ses thèmes, points de vue, modes d'écriture, rapports au public- depuis le 19^e siècle; surtout centré sur l'"âge d'or" du roman populaire, autour de la première guerre mondiale; la conclusion est une réflexion sur les fonctions et l'avenir de la littérature de masse, et établit une filiation entre roman populaire à séries et best-sellers contemporains.

- Ruepp, Isabelle. - "Une Certaine lecture adulte parfois appelée 'lecture degré zéro'". - in : Actes des journées d'étude sur les bibliothèques et la lecture publique, Genève, Ecole de biblio-

thécaires, 27 et 28 Mars 1979 / textes éd. par Alain Jacquesson; Institut d'études sociales, Ecole de bibliothécaires. - Genève : les Editions I.E.S. (1979). - 252 p. - (Champs professionnels; 1). - pas d'ISBN

point de vue d'une bibliothécaire sur la lecture de romans "populaires" : romans sentimentaux, livres de Guy de Maupassant, Kopsalik, Barbara Cartland..., et sur les comportements des lecteurs en bibliothèque, suivi d'un débat très animé sur les auteurs, les compétences des lecteurs, les valeurs des bibliothécaires.

3. lecture littéraire

- Bouretz, Catherine. - Perception du récit court moderne européen (1895-1914) à travers le contexte économique, social et culturel des bibliothèques de la région de l'étang de Berre / sous la dir. de Stéphane Sarkany. - Aix-en-Provence : Université d'Aix-en-Provence, UER de lettres, 1984. - 216 p. - Mémoire de maîtrise : lettres : 1984 : Aix-en-Provence.

décrit le réseau de lecture publique et les bibliothèques de comités d'entreprise autour de Martigues, puis les emprunts de récits courts modernes dans quatre bibliothèques de comités d'entreprise, et analyse les motivations des lecteurs. Transcriptions d'entretiens.

- Lafarge, Claude. - La Valeur littéraire : figuration littéraire et usages sociaux des fictions. - Paris : Fayard, 1983. - 354 p. - ISBN 2-213-01303-9

pour mémoire : applique de façon mécanique et tautologique la théorie de Bourdieu à la littérature : la valeur littéraire est une valeur, décrivons-la donc en termes d'économie, de marché, de stratégies, donc il n'y a là que des effets de marché, de stratégies, etc.

- Leenhardt, Jacques. Josza, Pierre. - Lire la lecture : essai de sociologie de la lecture / avec la collab. de Martine Burgos. - Paris : Le Sycomore, 1982. - 422 p. - (Arguments critiques). - ISBN 2-86262-155-2

comparaison entre les lectures de deux romans (Georges Perec, Les Choses, Endre Fejes, Le Cimetière de rouille) en France et en Hongrie, avec questionnaire à deux échantillons de population. Le dépouillement est fait, entre autres, par catégories sociales : ingénieurs, intellectuels, techniciens, ouvriers... mais les échantillons sont très limités.

- Marquier, Henri. - La Formation et l'expression du goût littéraire en milieu d'entreprise. - Thèse de 3^e cycle : 1970 : Bordeaux

à consulter

- Passeron, Jean-Claude. - "La Notion de pacte". - Les Actes de lecture n° 17, Mars 1987. - p. 55-59.

conférence faite à l'assemblée de l'Association Française pour la Lecture, le 29 Novembre 1986, à propos de la démocratisation de la lecture : quelle lecture ? La lecture littéraire demande une lecture par référence à d'autres textes, contrairement à la lecture du récit. Les oeuvres littéraires ont des horizons d'attente de plus en plus sélectifs. Débat avec la salle..

Annexe 2 - complément à la bibliographie

- Barbier-Bouvet, Jean-François. Poulain, Martine. - **Publics à l'oeuvre : pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou.** - Paris : B.P.I. : Documentation française, 1986. - 295 p. - ISBN 2-11-001622-1

étude des publics de la B.P.I. et de leurs pratiques; peu de différenciation selon les catégories sociales, mais des études très complètes des comportements des lecteurs en bibliothèques.

- **Les Bibliothèques de comités d'entreprise : la lecture en entreprise : rapport** / Ministère de la culture, Direction du livre et de la lecture. - Paris : Direction du livre et de la lecture, 1986. - 47 p. - pas d'ISBN

rapport établi à la demande de la Direction du livre par une commission comprenant des bibliothécaires, des élus de comités d'entreprise, des représentants d'associations...; présente les bibliothèques de comités d'entreprise et leurs expériences, et fait un certain nombre de propositions.

- Bouvier, Christine. - **Les Bibliothèques de comités d'entreprise en région : rapport** / Association des Bibliothécaires Français de Provence-Alpes-Côte d'Azur; Impressions du Sud. - Vitrolles : Association des Bibliothécaires Français de Provence-Alpes-Côte d'Azur; Aix-en-Provence : Impressions du Sud, 1988. - 32 p. - Pas d'ISBN

résultats d'une enquête régionale sur les bibliothèques de comités d'entreprise; présentation détaillée, méthodique, dans une optique assez bibliothéconomique.

- Darrobers, Martine. - **"Sondages insondables : présentation de données des Pratiques culturelles des Français sur le livre et la lecture"**. - *Bulletin des bibliothèques de France* t. 31 n° 4, 1986. - P. 358-377.

présentation et commentaires de chiffres issus des "Données complémentaires sur les bibliothèques", exploitation complémentaire, par le Ministère de la culture, des données de l'enquête de 1981 sur les pratiques culturelles des Français.

- Dumazedier, Joffre. Gisors, Hélène de. - **"Evaluer l'illettrisme"**. - Pour n° 120, Janvier-Mars 1989. - P. 27-35. - ISBN 2-7384-0446-4

dans un important numéro consacré à l'illettrisme, les auteurs comparent les différentes évaluations de ce phénomène. Un grand flou demeure sur les définitions et les chiffres proposés. Cet article fait le point et aide à s'y repérer.

- Dumontier, Françoise. Singly, François de. Thélot, Claude. - **"La Lecture moins attractive qu'il y a vingt ans"**. - *Economie et statistiques* n° 233, Juin 1990. - P. 63-80. - ISSN 0336-1451

commentaire de résultats issus des enquêtes Loisirs de l'INSEE de 1967 et 1987-1988, et des enquêtes sur les pratiques culturelles des Français. Les Français ne lisent pas plus, alors qu'ils sont plus instruits et plus qualifiés : la France lit plus mais les Français lisent moins. La baisse est particulièrement sensible chez les élèves et les étudiants. Les auteurs testent différentes hypothèses pour expliquer cette évolution.

- Fourastié, Michelle. - **La Lecture en entreprise : les bibliothèques de comités d'entreprise en**

Midi-Pyrénées / Ministère de la culture et de la communication; Association des bibliothécaires français, groupe Midi-Pyrénées. - Toulouse : (S.n.), 1989. - 58 p. - Dactylographié

résultats d'une enquête régionale sur les bibliothèques de comités d'entreprise, axée sur les préoccupations et les priorités de ces bibliothèques; non publié.

- Gillardin, Bernard. Tabet, Claudie. - **Retour à la lecture /** préf. de Véronique Espérandieu. - Paris : Retz, 1988. - 171 p. - sous-titres sur la couv. : "lutte contre l'illettrisme : guide pour la formation". ISBN 2-7256-1247-0

deux animateurs de stages de "retour à la lecture" présentent l'illettrisme, les méthodes et les résultats des stages; réflexion sur les motivations des faibles et très faibles lecteurs, rôle des bibliothèques dans ces stages, présentation de nombreux exemples.

- **Midi-Pyrénées, chiffres et lettres : données statistiques et documentales sur le livre et la lecture en Midi-Pyrénées /** Ministère de la culture et de la communication, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées. - Toulouse : A.D.D.O.C. Midi-Pyrénées, 1988. - 108 p. - ISBN 2-906793-01-9

présente divers chiffres sur l'édition et les points de vente de livres en Midi-Pyrénées, les bibliothèques municipales et bibliothèques centrales de prêt, les dépenses culturelles publiques, et quelques chiffres régionaux sur la lecture.

- Mouas, Mireille. - **La Bibliothèque : usages et images : enquête auprès du public d'une annexe de la Bibliothèque Municipale de Toulouse /** sous la dir. de Christian Roy. - Toulouse : (S.n.), 1988. - 116 p. - Maîtrise. sociologie. Université de Toulouse Le Mirail. 1988. dactylographié, non diffusé.

étude du public de la bibliothèque de prêt de la rue du Périgord, à Toulouse. D'après une démarche inspirée de Publics à l'oeuvre, examine les comportements des lecteurs et les images du livre et de la bibliothèque.

- Passeron, Jean-Claude. Grumbach, Michel. - **L'Oeil à la page : enquête sur les images et les bibliothèques /** avec M.Bénard, J.-P.Martinon, M.Naffrechoux (*et al.*); Centre Georges Pompidou, Bibliothèque publique d'information, Service des études et de la recherche. - éd. abrégée 1984. - Paris : B.P.I., 1985. - 345 p. - ISBN 2-902706-04-9

enquête sur les services audiovisuels dans les bibliothèques publiques; contient une rapide étude du public des bibliothèques municipales; étudie les comportements des usagers des bibliothèques face aux services audiovisuels.

- Tabet, Jean. - **"Les Bibliothèques de comités d'entreprise : composantes de la lecture publique en France".** - *Impressions du Sud* n° 22, été 1989. - P. 47-49. - ISSN 0752-2118

plaidoyer pour les bibliothèques de comités d'entreprise, pour leur aide par l'Etat, et pour leur coopération avec les bibliothèques municipales.

Annexe 3 - la lecture selon les Pratiques culturelles des Français, 1989.

Genres de livres lus le plus souvent

Sur 100 personnes de chaque groupe possédant des livres	littérature classique	romans autres que policiers	romans policiers	poésie	histoire	livres d'actualité
Ensemble	16	36	18	5	20	7
Sexe						
Hommes	13	25	22	3	22	8
Femmes	18	45	14	6	17	6
Age						
15 à 19 ans	23	34	19	4	14	5
20 à 24 ans	21	39	18	6	13	9
25 à 34 ans	15	37	20	5	14	8
35 à 44 ans	14	37	18	5	17	8
45 à 54 ans	13	36	18	4	23	7
55 à 64 ans	12	34	15	6	29	7
65 ans et plus	16	33	14	5	29	5
PCS de l'interviewé						
Agriculteurs	8	24	13	1	16	4
Art., com. et chefs d'ent.	13	28	15	8	20	5
Cadres et prof. intell. sup.	22	44	20	5	23	12
Professions intermédiaires	22	43	20	6	22	11
Employés	12	40	18	5	14	7
Ouvriers qualifiés	10	22	23	5	16	8
Ouvriers non qual., agricoles	4	28	20	3	15	4
Étudiants, élèves	29	38	17	5	16	6
Femmes au foyer	14	47	13	5	17	5
Retraités	14	30	15	5	32	6
Autres inactifs	15	32	23	4	14	9
PCS du chef de ménage						
Agriculteurs	8	29	12	1	15	4
Art., com. et chefs d'ent.	16	31	19	6	19	6
Cadres et prof. intell. sup.	26	46	21	5	25	10
Professions intermédiaires	20	43	19	5	20	10
Employés	17	35	18	6	15	8
Ouvriers qualifiés	10	32	19	4	15	6
Ouvriers non qual., agricoles	6	32	20	4	10	4
Retraités	14	33	15	5	29	6
Autres inactifs	20	38	15	6	14	5
Taille de l'agglomération						
Communes rurales	10	30	13	4	20	6
Moins de 20 000 habitants	14	39	22	4	18	5
20 000 à 100 000 habitants	13	32	16	3	21	8
Plus de 100 000 habitants	18	36	18	6	18	8
Paris <i>intra muros</i>	29	42	20	6	25	7
Reste de l'agglom. parisienne	22	42	21	7	22	9
Dernier diplôme obtenu						
Aucun diplôme, CEP	11	31	15	4	19	5
BEPC	22	40	20	6	20	6
CAP	9	30	21	4	16	6
BAC et équivalent	26	44	17	6	21	11
Études supérieures	26	48	20	7	28	13
Situation familiale						
Célibataires	23	36	19	5	16	8
Mariés ou vivant maritalement	13	36	18	4	21	7
Veufs, divorcés	16	36	14	8	21	5

Sur 100 personnes
de chaque groupe
possédant des livres

	bandes dessinées	livres d'art, beaux livres	essais	livres pratiques (1)	livres scientifiques, techniques	dictionnaires, encyclopédies
Ensemble	14	6	7	18	11	11
Sexe						
Hommes	18	6	8	14	16	11
Femmes	9	6	7	21	6	12
Age						
15 à 19 ans	37	6	4	8	9	15
20 à 24 ans	23	5	9	15	14	12
25 à 34 ans	18	7	6	19	13	10
35 à 44 ans	12	6	7	20	14	11
45 à 54 ans	7	8	6	22	13	10
55 à 64 ans	2	4	11	20	8	10
65 ans et plus	2	6	9	15	4	10
PCS de l'interviewé						
Agriculteurs	8	0	5	23	12	10
Art., com. et chefs d'ent.	12	6	6	20	10	10
Cadres et prof. intell. sup.	15	14	16	11	30	10
Professions intermédiaires	18	8	11	16	22	11
Employés	13	5	5	22	8	11
Ouvriers qualifiés	15	6	5	21	11	10
Ouvriers non qual., agricoles	18	5	5	18	6	5
Étudiants, élèves	33	6	9	7	13	16
Femmes au foyer	5	5	5	24	4	11
Retraités	2	6	9	16	6	11
Autres inactifs	18	5	5	17	6	11
PCS du chef de ménage						
Agriculteurs	12	3	4	23	13	12
Art., com. et chefs d'ent.	16	6	6	17	10	11
Cadres et prof. intell. sup.	18	13	16	12	22	13
Professions intermédiaires	19	8	7	17	17	11
Employés	19	4	7	19	11	13
Ouvriers qualifiés	16	4	5	20	8	11
Ouvriers non qual., agricoles	14	5	3	20	6	7
Retraités	3	6	8	16	6	11
Autres inactifs	12	6	6	16	8	8
Taille de l'agglomération						
Communes rurales	11	4	5	22	9	11
Moins de 20 000 habitants	15	6	6	19	10	12
20 000 à 100 000 habitants	14	5	5	16	12	12
Plus de 100 000 habitants	13	6	8	17	12	10
Paris <i>intra muros</i>	14	15	16	9	10	11
Reste de l'agglom. parisienne	17	7	11	15	13	13
Dernier diplôme obtenu						
Aucun diplôme, CEP	7	4	6	20	6	10
BEPC	24	6	4	15	9	13
CAP	14	4	3	21	11	11
BAC et équivalent	19	8	13	14	19	11
Études supérieures	17	13	17	12	24	11
Situation familiale						
Célibataires	27	7	9	8	13	13
Mariés ou vivant maritalement	11	6	6	21	11	11
Veufs, divorcés	5	7	9	16	6	8

(1) Regroupent livres de cuisine, de décoration et d'ameublement, de bricolage et de jardinage.



Genres de livres préférés

Sur 100 personnes de chaque groupe possédant des livres	littérature classique	romans autres que policiers	romans policiers	histoire	bandes dessinées	essais	livres pratiques (1)	livres scientifiques techniques	autres genres (2)	aucun ou NSP
Ensemble	7	24	9	11	6	3	8	5	13	13
Sexe										
Hommes	5	14	12	14	10	4	6	8	14	13
Femmes	9	33	6	9	3	3	10	2	12	12
Age										
15 à 19 ans	11	20	11	8	22	1	3	4	9	9
20 à 24 ans	10	26	9	7	11	4	6	6	15	7
25 à 34 ans	7	26	10	7	8	3	9	5	15	10
35 à 44 ans	7	27	9	8	4	3	9	7	13	13
45 à 54 ans	5	22	11	15	2	2	8	5	15	14
55 à 64 ans	6	22	8	17	0	6	10	4	12	16
65 ans et plus	8	23	6	18	1	4	9	2	11	17
PCS de l'interviewé										
Agriculteurs	6	16	11	8	3	2	15	5	12	22
Art., com. et chefs d'ent.	7	19	8	13	5	3	8	6	13	15
Cadres et prof. intell. sup.	7	27	8	14	4	7	2	9	14	7
Professions intermédiaires	9	29	9	10	6	5	4	8	15	5
Employés	6	31	9	8	6	2	10	4	15	10
Ouvriers qualifiés	5	12	14	9	8	3	11	6	17	16
Ouvriers non qual., agricoles	2	20	14	9	12	2	6	4	10	21
Étudiants, élèves	14	22	8	9	18	4	2	7	9	7
Femmes au foyer	8	34	6	9	2	2	14	1	11	14
Retraités	7	19	8	21	0	4	9	3	12	17
Autres inactifs	8	22	11	4	7	2	7	3	14	20
PCS du chef de ménage										
Agriculteurs	6	21	8	8	6	3	14	5	11	18
Art., com. et chefs d'ent.	9	21	10	12	6	3	7	5	15	12
Cadres et prof. intell. sup.	10	27	10	13	5	7	3	7	13	6
Professions intermédiaires	9	30	8	10	6	4	5	7	14	8
Employés	7	26	8	8	9	2	9	5	15	10
Ouvriers qualifiés	4	21	11	8	9	2	10	5	15	14
Ouvriers non qual., agricoles	4	22	15	8	8	2	10	3	9	20
Retraités	8	21	7	19	1	4	9	4	12	16
Autres inactifs	10	31	7	5	5	4	8	4	9	17
Taille de l'agglomération										
Communes rurales	4	22	8	12	6	3	11	5	13	16
Moins de 20 000 habitants	7	28	12	10	7	1	8	4	11	11
20 000 à 100 000 habitants	7	21	10	13	7	3	6	4	17	13
Plus de 100 000 habitants	8	24	9	10	5	4	7	6	13	12
Paris <i>intra muros</i>	15	28	6	13	3	8	4	4	15	4
Reste de l'agglom. parisienne	10	26	9	11	6	4	6	4	13	11
Dernier diplôme obtenu										
Aucun diplôme, CEP	6	23	9	11	4	3	11	3	12	18
BEPC	9	25	10	12	13	1	5	5	11	9
CAP	4	21	12	10	6	1	9	6	16	14
BAC et équivalent	11	28	7	11	7	7	4	7	13	6
Études supérieures	11	30	7	13	4	7	2	8	14	4
Situation familiale										
Célibataires	10	22	9	8	14	4	3	6	15	8
Mariés ou vivant maritalement	6	24	10	12	4	3	10	5	13	13
Veufs, divorcés	8	27	6	13	2	5	7	3	13	16

(1) Regroupent livres de cuisine, de décoration et d'ameublement, de bricolage et de jardinage.

(2) Les genres dont les résultats n'étaient pas significatifs en raison de la faiblesse des effectifs concernés ont été regroupés dans « autres genres ».

Sur 100 personnes de chaque groupe lisant le plus souvent des romans	romans science-fiction fantastique	romans historiques	grands auteurs XX ^e siècle	romans sentimentaux	best sellers	prix littéraires	biographies romancées	autres romans
Ensemble	15	24	28	17	19	17	11	27
Sexe								
Hommes	24	29	28	6	13	13	9	29
Femmes	10	22	28	22	22	19	13	27
Age								
15 à 19 ans	32	15	30	19	9	9	8	24
20 à 24 ans	18	19	28	16	21	15	12	26
25 à 34 ans	22	20	22	13	21	16	13	32
35 à 44 ans	13	23	26	18	22	18	7	30
45 à 54 ans	9	26	27	16	19	22	13	32
55 à 64 ans	9	33	34	18	21	17	10	19
65 ans et plus	4	36	34	18	15	17	15	21
PCS de l'interviewé								
Agriculteurs	24	25	7	25	32	11	4	35
Art., com. et chefs d'ent.	8	26	26	7	18	15	11	31
Cadres et prof. intell. sup.	15	29	43	0	12	30	9	36
Professions intermédiaires	18	29	29	5	17	22	12	37
Employés	15	18	19	21	27	15	12	26
Ouvriers qualifiés	30	24	22	16	13	10	11	30
Ouvriers non qual., agricoles	14	13	9	42	16	14	12	25
Étudiants, élèves	29	17	38	16	10	12	8	26
Femmes au foyer	7	23	25	25	24	18	13	21
Retraités	4	37	36	14	17	16	14	20
Autres inactifs	14	16	21	24	32	15	12	28
PCS du chef de ménage								
Agriculteurs	29	17	15	29	29	9	9	22
Art., com. et chefs d'ent.	9	32	26	6	22	17	11	28
Cadres et prof. intell. sup.	15	27	40	3	17	28	10	30
Professions intermédiaires	20	22	32	8	18	23	12	37
Employés	14	19	23	17	28	17	11	24
Ouvriers qualifiés	20	19	18	27	17	10	10	26
Ouvriers non qual., agricoles	13	15	10	41	20	14	14	23
Retraités	6	37	36	16	15	15	13	21
Autres inactifs	14	18	25	28	23	8	9	27
Taille de l'agglomération								
Communes rurales	15	22	23	24	20	14	12	26
Moins de 20 000 habitants	16	23	27	19	21	16	7	24
20 000 à 100 000 habitants	10	24	24	18	20	20	11	28
Plus de 100 000 habitants	16	25	26	16	18	17	15	30
Paris <i>intra muros</i>	13	30	48	3	17	23	10	37
Reste de l'agglom. parisienne	16	25	34	9	18	19	10	26
Dernier diplôme obtenu								
Aucun diplôme, CEP	11	22	23	25	19	15	11	26
BEPC	22	22	26	18	17	13	12	27
CAP	19	23	19	18	23	14	13	25
BAC et équivalent	16	27	41	7	20	22	12	27
Études supérieures	12	32	39	4	14	24	10	34
Situation familiale								
Célibataires	26	16	32	14	13	18	10	28
Mariés ou vivant maritalement	12	26	26	16	21	18	11	27
Veufs, divorcés	8	29	30	28	17	12	13	27

Sur 100 personnes de chaque groupe	municipale	d'entreprise	universitaire	autre	pas d'inscription
Ensemble	13	2	2	2	83
Sexe					
Hommes	12	2	2	2	85
Femmes	15	3	2	2	81
Age					
15 à 19 ans	21	1	7	2	72
20 à 24 ans	18	1	11	1	75
25 à 34 ans	14	2	2	1	82
35 à 44 ans	13	3	1	0	84
45 à 54 ans	10	3	0	2	85
55 à 64 ans	9	1	1	2	89
65 ans et plus	12	1	0	2	85
PCS de l'interviewé					
Agriculteurs	5	1	0	1	93
Art., com. et chefs d'ent.	5	0	1	1	94
Cadres et prof. intell. sup.	22	4	6	2	72
Professions intermédiaires	21	3	2	2	74
Employés	11	3	0	1	86
Ouvriers qualifiés	8	2	1	0	89
Ouvriers non qual., agricoles	6	1	0	1	93
Étudiants, élèves	28	2	16	2	61
Femmes au foyer	12	1	0	2	86
Retraités	10	1	0	2	86
Autres inactifs	12	0	1	1	86
PCS du chef de ménage					
Agriculteurs	5	0	0	2	93
Art., com. et chefs d'ent.	8	1	2	1	88
Cadres et prof. intell. sup.	25	4	6	2	70
Professions intermédiaires	22	3	4	2	73
Employés	13	3	2	0	82
Ouvriers qualifiés	11	1	2	1	86
Ouvriers non qual., agricoles	9	1	0	0	90
Retraités	11	1	1	2	86
Autres inactifs	13	0	6	1	82
Taille de l'agglomération					
Communes rurales	8	1	1	2	89
Moins de 20 000 habitants	12	1	1	1	85
20 000 à 100 000 habitants	12	2	2	0	84
Plus de 100 000 habitants	15	2	3	2	81
Paris <i>intra muros</i>	20	3	8	2	72
Reste de l'agglom. parisienne	24	4	5	1	71
Dernier diplôme obtenu					
Aucun diplôme, CEP	7	1	0	0	91
BEPC	20	3	2	1	75
CAP	10	2	1	0	87
BAC et équivalent	24	3	13	3	67
Études supérieures	29	3	4	3	65
Situation familiale					
Célibataires	19	1	8	1	75
Mariés ou vivant maritalement	12	2	1	2	85
Veufs, divorcés	11	2	0	2	86

Annexe 4 - nombres de genres cités par les différentes catégories sociales, dans les réponses aux questions des Pratiques culturelles des Français 1989

Tableau 56 - Pratiques culturelles 1989, question 59 : genres de livres lus le plus souvent

nombre de genres cités

agriculteurs	1,24	ouvriers non qual.	1,31
commerçants	1,53	étudiants	1,95
cadres	2,22	femmes au foyer	1,55
prof. inter.	2,10	retraités	1,52
employés	1,60	autres inactifs	1,59
ouvriers qual.	1,52		
aucun diplôme	1,38		
études sup.	2,36		

Tableau 57 - question numéro 61 : genres de romans lus le plus souvent

nombre de genres cités

agriculteurs	1,63	ouvriers non qual.	1,45
commerçants	1,42	étudiants	1,56
cadres	1,74	femmes au foyer	1,56
prof. inter.	1,69	retraités	1,58
employés	1,53	autres inactifs	1,62
ouvriers qual.	1,56		
aucun diplôme	1,52		
études sup.	1,69		

Annexe 5 - Tableau 58 - poids des différentes catégories de lecteurs dans les bibliothèques municipales de la région Midi-Pyrénées - répartition détaillée

	Agr.	Art.	Com.	Che.	P.I.	CFPI	C.e.	PIFP	PIAE	Tec.	C.M.	E.FP
Toulouse	e	0,5	0,8	0,4	2,5	3,7	1,8	6,0	2,4	2,5	0,7	4,5
Tarbes	0,4	1,0	1,9	1,0	2,8	3,0	1,0	6,8	0,9	0,9	0,5	5,5
Montauban	0,8	0,5	0,9	0,1	0,6	4,0	0,7	14,8	1,2	1,3	0,4	6,0
Albi	0,1	0,6	1,2	0,3	1,8	6,9	0,8	10,8	2,3	1,3	0,3	8,7
Rodez	0,4	0,5	1,0	0,3	1,2	5,3	1,1	7,9	1,3	1,4	0,4	2,4
Colomiers	0,1	0,1	0,5	-	0,9	2,5	2,6	14,2	0,7	3,5	0,9	6,3
Lourdes	0,3	0,9	4,4	0,2	1,3	1,1	0,7	8,5	4,2	0,8	0,2	3,6
Muret	0,5	0,6	1,6	0,1	2,1	2,0	2,4	6,6	1,4	2,4	0,4	5,3
Graulhet	0,6	0,3	0,8	0,2	1,6	1,8	0,6	3,7	3,5	0,6	1,8	3,6
Saint-Gaudens	1,7	0,9	1,5	-	3,2	4,9	1,7	11,9	1,7	0,8	0,5	3,6
Ramonville	0,1	0,6	1,1	0,8	4,0	15,1	0,8	11,1	2,9	2,3	1,7	2,0
Gaillac	1,2	1,0	0,6	0,2	0,7	1,3	-	6,5	0,7	0,5	-	4,6
Foix	3,3	2,1	2,7	-	1,3	6,8	0,3	13,5	0,8	1,1	-	11,3
Bagnères de Bigorre	0,6	0,7	2,5	0,1	2,0	7,5	0,7	8,1	1,1	1,7	0,1	3,3
Onet-le-Château	0,2	0,4	0,7	0,3	2,2	1,8	0,4	13,4	1,3	1,2	0,7	5,6
Decazeville	-	-	2,8	1,5	1,8	3,7	1,1	5,2	-	1,8	1,3	5,6
Lavaur	0,3	1,0	0,2	0,1	1,0	3,1	0,1	7,3	1,4	1,6	0,4	2,9
Saint-Orens	0,1	0,2	0,2	-	1,8	1,9	4,4	14,3	1,0	2,7	1,0	7,9
Plaisance du Touch	0,2	0,6	0,6	-	1,1	3,8	2,5	6,2	5,1	2,5	-	6,0
Valence d'Agen	0,5	1,0	4,5	-	2,1	9,3	1,9	3,2	0,5	1,6	1,9	7,2
Saint-Etienne de T.	1,9	2,2	0,7	-	0,7	2,6	-	3,0	1,5	0,7	-	6,0

e : pourcentage inférieur à 0,005 %
 - : pas d'inscrit dans cette catégorie

	E.AE	E.c.	P.s.	Ouv.	O.a.	AAE.	AACC	ACPI	AEO.	Cho.	E.é.	Mén.	M.â.	A.i.
Toulouse	3,7	2,2	1,7	1,4	e	>	21,1	<	<	3,8	25,0	10,5	4,0	0,8
Tarbes	3,3	3,0	3,0	>	2,3	>	6,8	<	<	3,8	38,7	4,3	8,0	1,1
Montauban	4,8	1,8	0,4	2,2	0,3	0,5	1,3	5,9	1,6	2,9	33,1	10,0	2,7	0,9
Albi	4,7	1,7	0,3	5,3	-	0,2	1,5	7,8	7,4	1,1	15,0	10,7	7,0	1,1
Rodez	3,7	1,3	2,3	2,5	e	>	9,5	<	<	1,8	34,0	>	6,3	0,4
Colomiers	6,9	1,6	0,9	3,6	e	>	12,0	<	<	2,7	18,1	10,8	2,4	1,3
Lourdes	2,6	5,2	5,3	1,4	0,1	0,2	5,6	6,2	5,7	4,6	25,0	8,4	2,6	0,7
Muret	3,3	1,1	0,1	1,7	0,5	e	0,6	1,2	2,8	1,6	42,4	17,0	1,6	0,5
Graulhet	2,5	3,7	0,2	8,2	0,1	0,4	0,6	1,0	11,1	1,9	38,5	6,8	5,0	0,8
Saint-Gaudens	3,1	1,7	1,7	0,6	0,4	0,4	1,5	2,8	2,6	0,6	24,3	16,7	9,2	1,8
Ramonville	2,5	1,3	1,2	0,2	0,1	-	0,9	1,6	0,5	0,3	21,1	24,3	3,0	0,3
Gaillac	2,0	0,7	1,2	4,1	0,4	0,9	6,9	0,4	2,2	3,3	40,6	4,8	3,1	11,9
Foix	4,3	1,1	2,4	1,1	0,5	>	11,8	<	<	2,7	18,1	10,8	2,4	1,3
Bagnères de Bigorre	3,1	2,1	2,1	1,4	-	>	12,8	<	<	3,6	32,8	8,7	3,1	1,5
Onet-le-Château	4,3	2,0	2,3	3,2	0,2	0,4	0,3	1,8	1,3	9,3	37,6	4,0	3,8	1,2
Decazeville	1,8	1,7	-	17,6	-	0,9	3,7	-	6,8	-	25,9	9,3	7,4	-
Lavaur	1,4	0,7	0,4	0,7	0,1	0,5	0,7	2,1	2,0	1,0	64,2	3,4	3,0	0,3
Saint-Orens	4,9	1,9	1,0	1,1	-	-	0,3	1,7	1,9	0,3	29,7	14,0	3,5	0,4
Plaisance du Touch	7,2	1,7	-	1,9	-	-	-	2,8	3,6	-	18,3	24,0	11,7	-
Valence d'Agen	5,6	1,6	1,6	6,9	3,7	2,9	4,5	5,8	8,8	-	8,8	8,5	5,6	1,6
Saint-Etienne de T.	3,4	2,6	4,1	5,2	-	1,5	1,5	1,5	1,9	-	41,8	13,1	4,1	-

Annexe 6 - Tableau 59 - poids des différentes catégories sociales dans le public des annexes de la bibliothèque municipale de Toulouse - répartition détaillée

	Agr.	Art.	Com.	Che.	P.I.	CFPI	C.e.	PIFP	PIAE	Tec.	C.M.	E.FP
Ancely	0,2	-	0,7	-	2,5	5,0	0,5	9,4	1,4	3,4	1,6	6,2
Bagatelle	-	1,1	-	-	2,0	0,6	1,4	4,5	4,5	5,6	0,6	4,2
Bellefontaine	-	0,1	0,3	-	1,8	4,1	0,8	4,7	1,0	1,7	0,3	4,2
Bonnefoy	-	0,5	2,4	0,1	2,0	1,7	0,5	9,2	2,9	1,5	-	5,7
Côte pavée	-	0,2	0,6	0,3	3,7	3,7	2,0	8,4	2,0	5,4	0,4	2,5
Croix Baragnon	-	0,3	0,4	-	3,4	5,2	2,6	8,9	0,3	3,2	0,6	4,7
Croix Daurade	-	0,8	0,4	-	3,4	3,6	1,0	4,6	2,0	1,2	-	5,2
Empalot	0,1	1,1	0,4	0,1	0,9	3,8	2,2	8,7	3,6	1,8	0,4	2,9
Fabre	-	1,6	3,7	3,7	5,4	5,6	3,9	5,7	5,1	3,2	2,4	4,1
Mazades	0,1	1,1	0,7	0,3	0,8	6,1	1,3	6,7	2,0	1,5	0,3	4,4
Minimes	-	0,2	1,5	0,7	0,8	1,6	0,7	7,1	1,2	2,6	0,5	4,3
Périgord	-	0,3	0,4	0,1	2,2	2,4	2,0	4,1	2,3	2,0	0,6	4,1
Pinel	-	-	0,8	0,8	2,8	2,0	3,2	4,7	3,9	1,2	0,8	4,7
Rangueil	-	0,7	0,5	-	3,9	8,1	2,2	6,7	6,9	3,2	-	3,2
Reynerie	-	-	0,9	-	2,4	2,4	-	8,1	0,3	0,8	-	7,4
Roseraie	-	1,2	1,2	0,7	2,2	5,8	1,7	6,3	3,9	0,7	-	4,4
Saint-Cyprien	-	0,4	0,5	0,1	2,9	4,5	2,0	3,3	1,3	2,4	0,3	5,6
Serveyrolles	-	1,0	0,9	0,2	3,8	4,3	2,8	8,6	2,7	5,6	1,2	6,6
Bibliobus 1	-	-	0,8	-	0,8	2,6	1,4	3,1	2,6	2,6	2,6	3,4
Bibliobus 2	-	0,4	1,0	-	0,4	1,7	1,0	3,5	0,6	1,3	0,8	3,7

	E.AE	E.c.	P.s.	Ouv.	O.a.	A.AE.	A.ACC	ACPI	AEO.	Chô.	E.é.	Mén.	M.â.	A.i.
Ancely	3,0	3,2	1,1	2,3	-	-	-	7,3	11,0	3,2	20,1	7,1	10,8	0,2
Bagatelle	2,8	2,8	1,7	5,4	-	>	6,8	<	<	2,8	34,7	10,7	7,1	0,6
Bellefontaine	2,5	2,1	3,8	2,8	-	>	23,0	<	<	2,6	31,3	7,8	-	5,1
Bonnefoy	4,0	2,1	0,9	0,7	-	>	22,7	<	<	4,1	16,0	9,6	12,4	0,7
Côte pavée	3,1	1,6	2,7	0,6	-	0,3	1,6	4,5	13,9	0,1	19,9	16,7	5,5	0,2
Croix Baragnon	3,6	1,9	0,6	1,4	0,1	>	9,3	<	<	5,0	43,2	4,3	0,4	0,6
Croix Daurade	1,0	-	-	1,8	-	>	22,9	<	<	0,6	28,5	20,3	2,8	-
Empalot	1,4	1,1	1,8	1,0	-	>	14,4	<	<	8,4	35,3	8,7	1,3	0,6
Fabre	3,6	2,9	1,4	1,3	-	0,5	11,3	10,8	2,9	2,3	14,8	2,4	1,0	-
Mazades	5,0	1,4	0,2	1,2	-	>	20,5	<	<	0,8	25,0	12,0	8,4	-
Minimes	5,1	2,1	1,3	1,5	-	-	7,1	13,1	8,3	0,2	22,0	10,1	7,1	1,0
Périgord	4,2	1,9	2,7	1,3	e	>	18,6	<	<	4,8	33,5	11,0	0,9	0,4
Pinel	2,8	2,8	-	0,8	-	-	4,7	11,9	18,6	-	18,6	13,8	-	1,2
Rangueil	2,7	1,3	0,1	0,4	-	>	8,1	<	<	1,6	28,9	10,3	9,4	1,6
Reynerie	0,2	0,9	0,3	0,6	-	>	39,9	<	<	9,4	18,8	>	7,1	0,2
Roseraie	1,2	2,2	0,5	0,7	0,2	>	26,5	<	<	12,2	11,1	12,2	4,9	-
Saint-Cyprien	6,9	4,3	2,0	1,6	-	-	>	20,5	<	4,9	22,1	9,6	4,2	0,5
Serveyrolles	4,2	3,5	2,0	2,0	-	-	1,8	2,7	5,9	2,5	14,8	13,0	8,7	1,2
Bibliobus 1	4,3	3,1	2,3	0,9	-	>	35,7	<	<	0,3	16,5	>	17,0	0,1
Bibliobus 2	4,0	1,5	0,6	1,0	-	>	49,4	<	<	0,2	12,9	>	13,3	2,7

Annexe 7 - questionnaire à la bibliothèque du comité d'entreprise d'Air-France à Toulouse-Montaudran - commentaire

tableau des réponses

le questionnaire ayant été rempli à la bibliothèque du comité d'entreprise, la répartition des réponses montre que la fréquence la plus souvent.

Tableau 60 - réponses au questionnaire, par lieux de travail et catégories de salariés

	OS	O	OHQ	E1	E2	M	C	R	?	Tot.	%
TB	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
TC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
TP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
TT	-	-	-	-	1	4	-	-	-	5	8,2
TV	2	7	8	1	-	3	-	-	-	21	34,4
TX	-	2	12	1	6	4	-	-	-	25	40,9
Di.	-	-	1	-	2	-	-	-	-	3	4,9
R	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1,6
?	-	-	-	1	3	2	-	-	-	6	9,8
Tot.	2	9	21	3	12	13	-	1	-	61	100%
%	3,3	14,7	34,4	4,9	19,7	21,3	0	1,6	0		

(3,3 + 14,7 + 34,4) = 52,5
 (4,9 + 19,7) = 24,6

indices de fréquentation

Tableau 61 - indices de fréquentation de la bibliothèque =

pourcentage de réponses au questionnaire
pourcentage du public de la bibliothèque

	OS	O	OHQ	E1	E2	M	C	R
Indice	0,66	0,6	1,3	1,1	2,3	1,4	0	0,2

(0,66 + 0,6 + 1,3) = 2,56
 (1,1 + 2,3) = 3,4
 2,56 / 3,4 = 0,9
 3,4 / 1,9 = 1,9

indices de fréquentation par lieu de travail

services administratifs	TV	TX	Divers	R
0,4	1,2	1,3	0,6 *	0,1

* : peu significatif

répartition des réponses

employés : dans la suite du commentaire, les employés seront regroupés en une seule catégorie; en effet, la formulation du questionnaire était ambiguë, et vraisemblablement certains E1 (employés en-dessous de l'échelle 10A) se sont classés avec les agents administratifs (E2, au-dessus de 10A; "agent administratif" est l'appellation officielle d'Air-France).

hommes et femmes : sur l'ensemble des réponses, trois proviennent de femmes, toutes les trois des employées; pour ne comparer que des réponses comparables, les réponses des hommes seront seules prises en compte dans le commentaire de la question n° 6 ("Vous empruntez : -surtout des romans, -surtout d'autres livres").

retraités et cadres : seul un retraité a rempli le questionnaire -et aucun cadre ne l'a fait; ces deux catégories ne seront pas prises en compte dans la suite du commentaire.

OS : deux seulement ont répondu au questionnaire, et les résultats de cette catégorie ne sont donc pas significatifs.

Comme on le verra, l'emprunt de livres en bibliothèque est une pratique familiale -les membres d'une même famille empruntent les uns pour les autres. Plus qu'à des individus emprunteurs nous avons affaire à des familles emprunteuses, et cela a été précisé et souligné dans de nombreuses réponses (par exemple : "j'emprunte plus pour ma femme et mes enfants que pour moi", "on a des livres ici, ma femme est à l'Aérospatiale"...). Alors que divers travaux montrent que les femmes empruntent plus que les hommes, et qu'elles ont souvent un rôle de pourvoyeuses de livres, la situation est ici renversée. Dans l'interprétation des résultats, il faut considérer que l'on a affaire à des ménages, la catégorie socio-professionnelle étant celle de la personne de référence.

répartition par âges

Tableau 62 - répartition des réponses au questionnaire, par âges et catégories de salariés

	OS	O	OHQ	E	M	O + OHQ
20-30 ans	0	55,5	4,8	0	0	20,0
30-40 ans	50,0	33,3	33,3	53,9	38,5	33,3
40-50 ans	50,0	11,1	28,6	30,8	38,5	23,3
50-60 ans	0	0	33,3	15,4	23,1	23,3
	100%	100%	100%	100%	100%	100%
femmes :	40-50 ans	2				
	50-60 ans	1				

Les catégories ouvrier et ouvrier hautement qualifié forment bien une seule carrière, et leurs âges sont complémentaires.

L'absence d'employés de moins de trente ans s'explique par la forte ancienneté des employés de l'établissement -d'après le bilan social, moins de dix pour cent d'entre eux ont moins de neuf ans d'ancienneté.

Apparemment, cette répartition par âges correspond à celle existant dans l'établissement.

bibliothèques de comités d'entreprise et bibliothèques municipales

Tableau 64 - inscriptions en bibliothèque municipale

	OS	O	OHQ	E	M	Ens.
inscrits en BM	0	11,1	9,5	13,3	15,4	12,8
non-inscrits	100	88,9	90,5	86,7	84,6	87,9
non-inscrits connaissant une BM ou un bibliobus	100	22,2	50,0	73,3	46,1	52,6
non-inscrits mais des membres de leur famille	0	0	9,1	6,7	15,4	8,8

Tableau 65 - inscription en bibliothèque municipale : comparaison entre les emprunteurs de la bibliothèque du C.E. et la population française (source : Pratiques culturelles des Français 1989)

	OS	O	OHQ	E	M
bibliothèque C.E.	0	11,1	9,5	13,3	15,4
population française	6	8	8	11	21 *
écart	-6	+3	+2	+2	

* : taux de l'ensemble "professions intermédiaires"; pour une comparaison valable, il faudrait disposer de celui des contremaîtres et agents de maîtrise.

inscrits en bibliothèque municipale dans l'ensemble des emprunteurs de la bibliothèque du C.E.
(résultats du questionnaire après redressement) :

11,0 %

Les écarts sont relativement faibles : les emprunteurs de la BCE sont un peu plus inscrits en BM que l'ensemble de leurs catégories sociales, mais pas beaucoup plus. Or ils ne sont qu'un peu plus du quart des salariés d'Air-France Montaudran. Ou bien il y a dans l'établissement un nombre important de salariés inscrits en bibliothèque municipale et non inscrits à la bibliothèque du C.E, ou bien les salariés d'Air-France Montaudran sont particulièrement peu inscrits en bibliothèque municipale. Ou bien un peu des deux.

Un aspect intéressant de cette question est les renseignements qu'elle donne sur la connaissance sociale des bibliothèques municipales, à la ligne "non-inscrits connaissant une BM". Dans certains cas, il peut s'agir de réponses "au bénéfice du doute" : on ne sait pas s'il y a une BM, mais on suppose qu'il y en a une. Les réponses montrent que pour les enquêtés la bibliothèque municipale fait partie de l'équipement normal, habituel, d'une commune. Mais bon nombre de réponses mentionnent des tournées de bibliobus (qui dans certains cas sont en fait des tournées de la bibliothèque centrale de prêt), et certaines sont beaucoup plus précises : à Longages, Haute-Garonne, il n'y a pas encore de bibliothèque municipale : elle est en cours de négociation à la mairie.

l'emprunt de romans

Tableau 63 - empruntent surtout des romans

	OS	O	OHQ	E	M	Ensemble
empruntent surtout des romans	50,0	55,6	33,3	66,7	53,8	50,0
surtout d'autres livres	50,0	33,3	47,6	33,3	30,8	37,9
autant	0	11,1	19,0	0	15,4	12,1
	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les trois femmes (employées) empruntent surtout des romans.

comparaison entre bibliothèque municipale et bibliothèque de C.E. - raisons exprimées

inscrits à la bibliothèque du C.E, non-inscrits en BM

1. aucune raison	1	2,3
2. la BCE suffit	23	52,3
3. la BCE est plus pratique	4	9,1
4. les lieu et horaires de la BCE sont plus pratiques	4	9,1
5. je me contente de la BCE	1	2,3
6. je préfère acheter	2	4,5
7. la BCE est un complément aux achats	1	2,3
8. la BM a peu de choix	2	4,5

100%

Pour parvenir à ce tableau, les principales réponses ont été regroupées. "La BCE suffit" est aussi "on a le C.E.", et se confond en partie avec les réponses 3 et 4 : elle est plus accessible, donc choisie en premier.

Lors du dépouillement, les réponses ont été réparties selon les catégories sociales. Ce traitement n'a pas fait apparaître de différence notable.

La principale réponse est que quand on n'a pas lu tout ce qu'il y a au comité d'entreprise, il n'y a pas de raison d'aller ailleurs. Seules trois réponses montrent une distance particulière à la BM -on préfère acheter que s'y rendre- et deux sont ouvertement critiques.

inscrits en BM - raisons exprimées

1. toute la famille y va	2
2. les enfants peuvent venir avec nous	1
3. la BM est près de l'école des enfants	1
4. je lis beaucoup	1
5. les horaires sont pratiques	1
6. il y a des nouveautés et on aime bien lire	1
Total	7

Plus de la moitié des réponses montrent que l'usage de la BM est un usage familial : ce qui fait choisir de s'inscrire à la BM, c'est qu'on peut y emmener les enfants (et cela n'est pas vrai de la bibliothèque du C.E.; la question "où habitez vous ?" recueille des réponses très variées).

Une réponse seulement est une comparaison défavorable à la bibliothèque du C.E.

QUESTIONNAIRE

**bibliothèques de comités d'entreprise
et bibliothèques municipales**

1. Dans quelle commune ou quel quartier de Toulouse habitez-vous ?
2. Y a-t-il une bibliothèque municipale près de chez vous ?
3. Y êtes vous inscrit ?
4. Ou des gens de votre famille ?
5. Pour quelles raisons ? - 1.
- 2.
6. Vous empruntez : - surtout des romans
- surtout d'autres livres
7. Vous êtes : a. - un homme b. salarié à Air-France
- une femme autre
- c. - ouvrier - échelle 3 à 7 d. atelier ou lieu de travail :
- 7B à 10
- 10A ou plus
- e. vous avez : - moins de 20 ans
- employé - 20 à 30 ans
- agent administratif - 30 à 40 ans
- agent de maîtrise - 40 à 50 ans
- cadre - 50 à 60 ans
- autre (préciser) : - plus de 60 ans

Annexe 8 - les médias à Montaudran

La bibliothèque du comité d'entreprise d'Air-France à Toulouse-Montaudran ne prête pas seulement des livres, mais aussi des disques et des vidéocassettes. Dans ce mémoire, nous n'avons examiné que le prêt de livres. Il semble intéressant de comparer ici les différents médias.

tableau 66 - taux de pénétration des prêts de livres, disques et vidéocassettes à la bibliothèque du comité dran, selon les catégories de salariés du centre (chiffres de Janvier à Juillet 1990)

	OS	O	OHQ	E1	E2	M	C
livre	15,5	21,3	18,5	14,6	36,9	20,9	21,4
disque	28,2	21,3	12,2	7,3	23,9	17,0	7,1
vidéo	23,9	28,4	22,3	7,3	23,9	18,6	17,9
ensemble	39,4	48,1	36,9	19,5	54,3	37,2	35,7

	Ensemble	Ensemble ouvriers	Ensemble employés
livre	20,2	19,0	26,4
disque	17,3	17,4	16,1
vidéo	22,5	24,6	16,1
ensemble	39,7	41,0	37,9

Tableau 69 - catégories populaires ou proches et niveaux de formation - répartition détaillée

	Agr.	Art.	Com.	Tec.	C.M.	E.FP	E.AE	E.c.	P.s.	O.q.	O.nq	O.a.	Chô.	EOI	E.O.	Ens.
aucun ou cert.études	62,02	39,13	42,33	10,74	31,80	37,89	16,17	39,69	59,00	47,54	63,19	63,17	43,43	53,95	54,33	35,35
brevet 1 ^o cycle	4,71	5,22	11,78	7,09	6,48	13,47	13,30	12,48	5,65	3,96	4,47	4,32	8,10	4,17	4,18	7,70
CAP, BEP	21,94	41,30	23,61	30,57	40,40	33,19	36,35	31,89	23,23	41,67	23,21	23,34	22,77	34,11	33,66	27,50
Bac ou BP	6,46	9,39	11,69	24,83	12,77	10,17	21,77	8,06	3,64	3,32	1,17	3,08	9,52	2,68	2,70	10,81
Université 1 ^o cycle	1,16	1,71	4,28	21,48	6,06	2,01	6,98	1,21	0,71	0,44	0,32	0,44	3,36	0,39	0,39	7,34
Univ. 2 ^o ou 3 ^o cycle en cours d'études	0,68	1,07	4,35	3,22	1,01	0,55	2,42	0,56	0,55	0,21	0,12	0,11	4,26	0,17	0,17	7,30
initiales	0,20	0,16	0,09	0,74	0,18	0,69	1,19	4,23	4,55	0,69	4,26	2,18	4,86	2,15	2,15	2,02
non déclaré	2,84	2,02	1,87	1,34	1,29	2,03	1,81	1,89	2,68	2,16	2,67	3,36	3,70	2,37	2,41	1,98
Bac ou plus	8,30	12,17	20,32	49,53	19,84	22,90	31,17	9,83	4,90	3,97	2,21	3,63	17,14	3,24	3,26	25,45

O.nq : ouvriers non qualifiés

EOI : ensemble des ouvriers industriels

E.O. : ensemble des ouvriers

Ens. : ensemble de la population active

Annexe 11 - tableaux détaillés : abréviations des catégories socio-professionnelles

- Agr. : agriculteurs exploitants
- Art. : artisans
- Com. : commerçants
- Che. : chefs d'entreprises de plus de dix salariés
- P.I. : professions libérales
- CFPI : cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques
- C.e. : cadres d'entreprise
- PIFP : professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés
- PIAE : professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
- Tec. : techniciens
- C.M. : contremaîtres, agents de maîtrise
- E.FP : employés de la fonction publique
- E.AE : employés administratifs d'entreprise
- E.c. : employés de commerce
- P.s. : personnels des services directs aux particuliers
- Ouv. : ouvriers
- O.a. : ouvriers agricoles
- AAE. : anciens agriculteurs exploitants
- AACC : anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- ACPI : anciens cadres et professions intermédiaires
- AEO. : anciens employés et ouvriers
- Chô. : chômeurs n'ayant jamais travaillé
- E.é. : étudiants et élèves de 14 ans et plus
- Mén. : ménagères jusqu'à 60 ans
- M.â. : ménagères de 60 ans et plus
- A.i. : autres inactifs (dont militaires du contingent)
- Ens. : ensemble



*



* 9 5 7 5 2 1 D *